



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Octobre 2014

CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV - RAPPORT DES SERVICES DU FMI; COMMUNIQUÉ DE PRESSE; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2014 avec la République démocratique du Congo au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Le **rapport des services du FMI** préparé par une équipe des services du FMI, pour examen par le Conseil d'administration le 9 juin 2014, à la suite des entretiens avec les autorités de la République démocratique du Congo sur l'évolution et la politique économiques qui ont débuté à Kinshasa et à Lubumbashi du 11 au 26 février 2014 et ont pris fin à Washington lors des réunions de printemps (9–10 avril 2014). La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 20 mai 2014.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration formulés lors de la réunion du 9 juin 2014 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI et qui a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la République démocratique du Congo.
- Une **déclaration de l'administrateur** du FMI pour la République démocratique du Congo.

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles pour les marchés.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : +1 202 623 7430 • Télécopie : +1 202 623 7201

Courriel : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire (imprimé) : 18 dollars

Fonds monétaire international
Washington



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS

20 mai 2014

DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

RESUME ANALYTIQUE

Contexte et perspectives : Malgré de solides performances macroéconomiques réalisées par la République Démocratique du Congo (RDC) entre 2009 et 2012 dans la cadre du programme appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) comme l'attestent l'accélération régulière de la croissance et une forte baisse de l'inflation, la pauvreté demeure généralisée et l'économie vulnérable aux chocs, autant de facteurs qui pourraient remettre en cause les progrès accomplis. L'étroitesse de l'espace budgétaire dans un contexte d'ajustement des dépenses aux chocs sur les recettes n'ont pas toujours permis de faire face aux dépenses de lutte contre la pauvreté ou aux investissements en faveur des infrastructures de base qui sont pourtant indispensables pour impulser une croissance inclusive. Cette conjonction de facteurs alimente une montée des aspirations plaçant en faveur d'un meilleur partage des gains de la croissance.

Thèmes des consultations : Les entretiens ont porté sur les politiques à moyen terme pour (i) préserver la stabilité macroéconomique tout en favorisant une croissance inclusive ; (ii) améliorer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur des industries extractives et (iii) promouvoir la stabilité et le développement du secteur financier.

Principales recommandations :

- Poursuivre la politique d'ancrage budgétaire adoptée en 2009 consistant à éviter tout financement du déficit par la Banque centrale du Congo (BCC) tout en créant de l'espace budgétaire grâce à une meilleure mobilisation des recettes intérieures et l'amélioration de la qualité de la dépense publique à travers la réforme de la gestion des finances publiques (GFP) ; et renforçant les tampons contre les chocs extérieurs.
- Mettre en œuvre les mesures énoncées dans la matrice de la gouvernance économique élaborée avec la Banque mondiale ainsi que les recommandations formulées non seulement dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) mais aussi par la Conférence de Lubumbashi sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier, afin de renforcer la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles.
- Accélérer la réforme de la BCC et du secteur financier : (i) en adoptant la loi sur les statuts de la banque centrale afin de renforcer son indépendance et sa gouvernance ; (ii) en achevant sa

recapitalisation ; (iii) en améliorant ses capacités d'analyse ; (iv) en poursuivant le désengagement de ses missions non essentielles et (v) en appliquant les recommandations du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) afin de promouvoir la stabilité et le développement du secteur financier.

Approuvé par
Michael Atingi-Ego et
Ranil Salgado

Les discussions se sont déroulées à Kinshasa et à Lubumbashi du 11 au 26 février 2014 et ont été conclues à Washington en marge des réunions de printemps (9–10 avril 2014). L'équipe des services du FMI se composait de MM. Toé (chef de mission), Fischer, Melhado et Mvogo et de M^{me} Salins (tous du Département AFR); de M. Petit (FAD) ; de M^{me} Oliva (MCM) et de M. N'Sonde (Bureau de l'Administrateur). Elle s'est entretenue avec le Premier ministre, le vice-Premier ministre et Ministre du budget, le Ministre délégué aux finances, le Gouverneur de la BCC et les Commissions économiques et financières du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec de hauts responsables provinciaux. Elle a aussi rencontré un grand nombre d'acteurs et de partenaires du développement.

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	5
EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE, PERSPECTIVES ET RISQUES	6
ENTRETIENS DE POLITIQUE ECONOMIQUE	9
A. Promouvoir une croissance durable et inclusive tout en consolidant la stabilité macroéconomique	9
B. Améliorer la transparence et la bonne gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles	12
C. Encourager la stabilité et le développement du secteur financier	13
AUTRES QUESTIONS	14
EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	15
GRAPHIQUE	
1. Évolution économique récente	18
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–19	20
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2011–19,	21
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2011–19	22
3. Situation monétaire, 2011–14	23
4. Balance des paiements, 2011–19	24
5. Scénarios de rechange : principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–19	25
6. Matrice d'évaluation des risques	26
7. Principales recommandations du PESF	27

8.	Objectifs du Millénaire pour le développement _____	28
9.	Indicateurs de solidité financière _____	29

APPENDICES

I.	Evaluation de la viabilité extérieure _____	30
II.	Créer un espace budgétaire pour soutenir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance inclusive _____	36
III.	Promouvoir la stabilité et le développement du secteur financier _____	41

CONTEXTE

1. Dans le cadre du programme appuyé par le FMI entre 2009 et 2012, la République démocratique du Congo (RDC) a réalisé de solides performances macroéconomiques comme l'attestent l'accélération régulière de la croissance économique et la forte baisse de l'inflation. Toutefois, la pauvreté demeure omniprésente et l'économie vulnérable aux chocs et ce, au risque de compromettre les progrès accomplis. L'étroitesse de l'espace fiscal combiné aux chocs sur les recettes ont souvent donné lieu à des ajustements par la dépense qui n'ont pas toujours permis de faire face aux dépenses de lutte contre la pauvreté ou aux investissements en faveur des infrastructures de base qui sont pourtant indispensables à la matérialisation d'une croissance inclusive. Par ailleurs, le faible alignement du budget sur les priorités fixées dans le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR 2) n'a pas été sans conséquences. Au final, la RDC ne devrait atteindre aucun des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015 (Cf. tableaux 1 et 8 du texte). A titre d'illustration, les données d'une récente enquête auprès des ménages font état d'un recul marginal de la pauvreté (71 à 63 %) entre 2005 et 2012, et ce, malgré une croissance économique moyenne de 6,3 % durant cette période.

Tableau explicatif 1. République démocratique du Congo: Progression dans la réalisation des OMDs

Les objectifs du millénaire pour le développement	1990 OMD Repère	Situation actuelle (2012)	Probabilité d'atteindre les objectifs en 2015
1. Réduire de moitié les taux de pauvreté et malnutrition Pourcentage de la population vivant avec \$1.25/jour (PPA) (% de la population)	88 (2005) 71 (2005)	... 63	Faible Faible
2. Assurer l'éducation primaire pour tous Taux d'achèvement d'études du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	52	73	Faible
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Augmenter le ratio filles /garçons à l'école primaire à 100%	71	88	Moyenne
4. Réduire la mortalité infantile de trois quarts Réduire le taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) Réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances)	171 112	146 100	Faible Faible
5. Améliorer la santé maternelle Taux de mortalité maternelle (par 100.000 naissances vivantes)	930	540	Faible
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme, et d'autres maladies Taux de prévalence du VIH, total (% de la population âgée entre 15-49 ans)	1.3	1.1	...
7. Assurer un environnement durable Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	43	46	Faible

Sources: autorités congolaises; et tableau 8.

2. **Les incertitudes politiques au niveau national freinent la mise en œuvre des réformes structurelles.** Les progrès timides observés dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment en matière de gestion des ressources naturelles, sont les causes principales de la non conclusion des trois revues prévues au titre du précédent programme conclu dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), programme qui a expiré le 10 décembre 2012. Par ailleurs, le

remaniement ministériel, maintes fois annoncé par des rumeurs depuis le début de l'année 2013 et confirmé par le Président Kabila à la fin du mois d'octobre 2013 au terme des Concertations nationales, ne s'est toujours pas concrétisé. L'incertitude qui en découle paralyse le processus de prise de décision dans la sphère économique, notamment le démarrage des discussions sur un nouveau programme appuyé par le FMI.

3. Plusieurs facteurs alimentent un regain d'optimisme autour du retour d'une paix durable en RDC. Primo, le Secrétaire général des Nations Unies et 11 chefs d'Etat africains ont signé en février 2013 à Addis-Abeba un accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC, dans lequel ils s'engagent à œuvrer pour une paix durable dans la région des Grands Lacs. Deuxio, les forces armées congolaises, appuyées par la force de maintien de la paix de l'ONU, ont défait en novembre 2013 le M23, un important groupe rebelle, et devrait désormais concentrer leur attention sur d'autres factions armées. La paix n'en demeure pas moins fragile car certaines réformes institutionnelles prévues par l'accord de paix doivent encore être mises en œuvre.

4. Les autorités ont été attentives aux conseils donnés par le FMI dans le cadre des consultations au titre de l'article IV mais certaines recommandations ont été appliquées avec plus ou moins de résolution Elles ont conservé l'ancrage budgétaire¹ adopté en 2009 qui demeure le pilier de la stabilité macroéconomique actuelle. Cependant, l'augmentation recommandée du niveau de couverture des importations par les réserves internationales afin d'assurer une meilleure protection contre les chocs extérieurs n'a pu atteindre l'objectif prévu. Par ailleurs, certaines réformes structurelles, dont la recapitalisation de la BCC, ont marqué le pas. D'autres réformes, telles que l'amélioration de la transparence et de la gestion des industries extractives, la supervision bancaire et l'amélioration des capacités d'analyse de la BCC, ont progressé lentement.

EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE, PERSPECTIVES ET RISQUES

5. La RDC a enregistré des résultats macroéconomiques solides en 2013 (graphique 1, tableaux 1 à 4). Les estimations de croissance du produit intérieur brut (PIB) pour 2013, s'établissent à 8,5 % en termes réels contre 7,2 % en 2012. Profitant d'un environnement mondial favorable, le pays continue de bénéficier d'importants flux financiers et commerciaux liés aux échanges avec les pays non européens. La croissance demeure tirée par le secteur minier et, en particulier, par la production du cuivre qui a augmenté de 52 % en volume. Les secteurs du commerce et du bâtiment enregistrent également de bons résultats. Néanmoins, l'estimation de la croissance globale est délicate, faute de sources de données exhaustives et étant donné la faiblesse

¹ L'ancrage, adopté dans le contexte du programme appuyé par la FEC, consiste à éviter tout financement du déficit budgétaire par la BCC à l'exception d'une utilisation des dépôts du Trésor à la BCC liés à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

des capacités institutionnelles dont dispose l'Institut national de la statistique (INS) pour l'élaboration des comptes nationaux.

6. L'inflation est tombée à un niveau historiquement bas et le taux de change demeure stable, mais le niveau des réserves internationales a stagné. L'inflation a de nouveau baissé en 2013 pour s'établir à 1,0 % fin décembre, grâce à une politique budgétaire restrictive, à la maîtrise des agrégats monétaires et à l'absence de chocs majeurs sur les prix à l'importation². Le taux de change est demeuré remarquablement stable en 2013 et les réserves internationales accumulées (50 millions de dollars) ont uniquement permis de maintenir le niveau de couverture des importations par les réserves internationales au même niveau qu'en 2012, soit 7,7 semaines d'importations de biens et de services.

7. L'exécution budgétaire en 2013 est restée conforme à l'ancrage budgétaire. En dépit d'une moindre mobilisation des recettes fiscales en 2013, les deux soldes primaires, intérieur et global, ont été stabilisés respectivement à 0,2 et -1,7 % du PIB. Les recettes totales (hors dons) ont diminué de 1,9 point du PIB en raison d'une moindre contribution des bonus et des recettes générées par l'octroi de permis ou de licences dans les secteurs des mines et des télécommunications. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)³ a enregistré une baisse de son rendement en 2013 (1 point de pourcentage du PIB), qui a en partie été compensée par la bonne performance des impôts directs. Afin de respecter l'ancrage budgétaire au regard de l'évolution des recettes, les dépenses ont été revues à la baisse, les dépenses exceptionnelles accusant la plus forte diminution (1,1 % du PIB). Les dépenses en capital financées sur ressources propres ont néanmoins augmenté de 1,0 % du PIB générant ainsi un déficit budgétaire global de 1,7 % du PIB en 2013. Les paiements au titre des arriérés intérieurs (0,3 % du PIB) ont porté les besoins de financement à 2,0 % du PIB, dont 0,4 % a été apuré à l'aide d'un prélèvement sur les dépôts liés à l'allègement de la dette et le reste par un financement extérieur.

8. Malgré la détérioration du solde courant, la situation extérieure globale est restée excédentaire en 2013. L'excédent enregistré en 2013, près de 65 millions de dollars soit 0,2 % du PIB, se situe en deçà du solde observé en 2012 et ce notamment en raison de la hausse du déficit courant. Le solde courant s'est creusé de 2,1 points de pourcentage du PIB pour s'établir à 10,1 % du PIB en 2013 en raison d'une augmentation des importations du secteur minier et à une hausse des rapatriements de bénéficiaires. Ceux-ci ont fait l'objet d'une reclassification qui a entraîné un doublement du déficit de la balance des revenus (tableau 4).

9. Les réformes structurelles lancées depuis trois ans au sein de la BCC ont peu progressé. La recapitalisation n'a pas connu d'avancées et la BCC continue d'assurer des missions qui ne sont pas essentielles pour la conduite de la politique monétaire, à l'instar de la gestion du centre hospitalier et de l'hôtel des monnaies. Par ailleurs, étant donné sa situation financière délicate, les

² Les répercussions des cours internationaux des denrées alimentaires et du taux change sur l'inflation sont importantes (WP/13/226).

³ Ces mauvais résultats récents sont, semble-t-il, liés à une augmentation des crédits de TVA. De nombreuses modifications comptables relatives au compte de remboursement de cette taxe ont également compliqué le calcul de la TVA nette. Une analyse approfondie des performances de la taxe est en cours.

contraintes budgétaires imposées à la BCC sont à même de limiter sa capacité à mettre en œuvre une politique monétaire efficace.

10. Les perspectives de croissance à moyen terme demeurent favorables. Selon les projections, l'économie devrait croître de 8,7 % en 2014 et de 7,5 %, en moyenne au cours de la période 2015–18. Le secteur minier devrait rester le principal moteur de la croissance, grâce notamment à l'accélération des investissements associés au volet minier de l'investissement mis en œuvre par la co-entreprise sino-congolaise, Sicomin. Une croissance dynamique est aussi attendue dans les secteurs du bâtiment, du commerce, des transports et des communications qui bénéficient généralement des investissements réalisés dans le secteur minier. Les projections de croissance à moyen terme pourraient être plus élevées si des solutions étaient trouvées, pour faire face aux contraintes qui freinent le développement de l'activité minière, notamment l'approvisionnement en électricité. Pour 2014, l'objectif d'une inflation fin de période se situant autour de 4 % semble réalisable au vu de l'évolution actuelle et anticipée des cours des produits de base. Sur la période 2015–18, le taux moyen d'inflation devrait rester faible en s'établissant autour de 5 %.

11. L'orientation budgétaire devrait continuer à s'inscrire dans la lignée d'un ancrage fiscal toujours aussi pertinent pour contenir les anticipations inflationnistes. Les prévisions de recettes en 2014 devraient s'établir autour des tendances observées avant 2013 et ce bien que les résultats de la TVA restent un sujet de préoccupation. Les recettes atteindront 13,9 % du PIB alors que les dépenses publiques ne devraient augmenter que faiblement pour passer à 19,6 %. Les dépenses en capital financées sur ressources propres diminueront de 2,2 % en 2013 à 1,9 % du PIB en 2014, générant un excédent budgétaire intérieur de 0,5 % du PIB en 2014 et un besoin de financement intérieur qui devrait être pour ainsi dire nul. À moyen terme, on s'attend à ce que la politique budgétaire continue de soutenir la stabilité macroéconomique.

12. D'après les projections, le déficit extérieur courant devrait diminuer progressivement à moyen terme et contribuer au maintien d'une situation globale excédentaire. Ce faisant, la couverture des réserves devrait passer de 7,7 semaines d'importations en 2013 à 8,3 semaines en moyenne sur la période 2014-2016. Néanmoins, ce niveau se situerait en deçà de l'objectif de 10 semaines fixé préalablement par les autorités pour 2012 et serait encore largement inférieur au niveau optimal (paragraphe 12 de l'appendice I). Quant à la balance commerciale, elle devrait s'améliorer, stimulée par une hausse des exportations de biens. Ce résultat devrait plus que compenser la dégradation de la balance des revenus et contribuer à réduire le déficit du compte des transactions courantes respectivement à 9,3% et 8,8 % du PIB en 2014 et 2015.

13. Un certain nombre de risques sont à même de remettre en cause ces perspectives (tableau 6). La dépendance de la RDC à l'égard des ressources minérales, l'absence de progrès dans la réforme de la BCC afin de la transformer en une banque centrale efficace, indépendante et bien capitalisée et une résurgence des foyers de tension représentent les principaux risques pesant sur les perspectives de croissance de la RDC.

14. La dépendance à l'égard du secteur des industries extractives demeure forte : à l'instar de l'enchaînement repris dans le tableau 6, une baisse prononcée des cours des produits de base, et plus particulièrement ceux du cuivre, se traduirait par un fléchissement des recettes fiscales et à

l'exportation qui provoquerait une diminution des investissements et des dépenses dans les secteurs prioritaires avec pour conséquence un ralentissement encore plus marqué des efforts en matière de lutte contre la pauvreté. Les services du FMI ont simulé les retombées d'un choc affectant le marché du cuivre en prenant respectivement pour 2014 et 2015 des cours moyens inférieur de 40% et de 15 % aux niveaux de référence. Les résultats de ce scénario sont les suivants : (i) une baisse de la croissance du PIB réel en 2014 de 4 points de pourcentage et de 0,1 point en 2015 ; (ii) un recul cumulé des recettes budgétaires de 3,7 points de PIB sur la période 2014–15 ; (iii) un gonflement du déficit de la balance courante de 7 points de pourcentage du PIB en 2014 ; (iv) une forte dépréciation du taux de change qui entrainerait une hausse de l'inflation qui pourrait atteindre près de 40 %. Une escalade des problèmes sécuritaires pourrait avoir des conséquences analogues car, suite à une fermeture des mines, les recettes budgétaires diminueraient tandis que les dépenses sécuritaires augmenteraient.

15. La prolongation du statu quo autour de la réforme de la BCC représente une autre source de risques. L'accumulation des retards dans la recapitalisation et la réforme de cet établissement pourrait déclencher une série de réactions en chaîne négatives avec pour conséquences un déficit de crédibilité, une accélération de l'inflation, une dépréciation de la monnaie, une perte de réserves internationales et des retraits massifs de dépôts bancaires face à l'incapacité de la BCC à agir en qualité de prêteur en dernier ressort pour les dépôts en dollars (appendice III).

ENTRETIENS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

A. Promouvoir une croissance durable et inclusive tout en consolidant la stabilité macroéconomique

16. Les services du FMI ont validé les orientations retenues par les autorités en matière de politique budgétaire, tout en insistant sur la nécessité d'élargir l'espace fiscal. L'équilibre budgétaire est essentiellement réalisé par des ajustements de la dépense, qui pourraient être évités en augmentant les recettes et en améliorant la qualité de la dépense (appendice II). L'instabilité et l'imprévisibilité des financements extérieurs, conjuguées à celles des recettes tirées des ressources naturelles et à la difficile maîtrise des recettes des secteurs non extractifs, font peser sur les dépenses tout le poids des ajustements nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire. En raison des besoins considérables de la RDC aussi bien dans les secteurs sociaux (éducation et santé, par exemple) que des infrastructures de base, cette situation est à l'origine d'un arbitrage entre la stabilité macroéconomique actuelle et la croissance à venir. Un tel arbitrage pourrait être évité en accroissant les recettes et en améliorant la qualité de la dépense (appendice II). En se fondant sur le potentiel fiscal de la RDC (encadré II.1.), les services du FMI estiment que le ratio recettes/PIB pourrait être relevé de plus de 7 points de pourcentage à moyen terme. En l'état, les recettes hors dons et hors secteurs extractifs, qui sont les plus stables et les plus prévisibles, représentent moins de 10 % du PIB hors ressources naturelles. Ce niveau est largement inférieur à celui observés dans des pays comparables. Les services du FMI ont, par conséquent, recommandé d'accélérer la réforme de la GFP avec pour objectif l'amélioration de la qualité de la dépense et l'élargissement de l'assiette

fiscale et ce par le biais : (i) du renforcement du contrôle des autorités sur l'administration de la TVA, (ii) de la rationalisation des nombreuses procédures douanières et la sécurisation des frontières et (iii) de l'interconnexion des systèmes informatiques des services douaniers et fiscaux.

17. La création de marges de manœuvre et la définition du juste équilibre entre les différents objectifs macroéconomiques sont des priorités. Les services du FMI recommandent un ciblage de l'inflation entre 4 et 6 % afin de créer des marges de manœuvre supplémentaires pour l'accumulation des réserves de change. En fonction du coût d'opportunité associé à la détention des réserves, le niveau optimal de couverture des importations dans le cas de la RDC se situe entre 5,7 et 14,1 mois, objectif qui n'est réalisable qu'à long terme (graphique I.10.). À moyen terme, les services du FMI recommandent de cibler une couverture des importations par les réserves d'au moins trois mois, conjuguée à un taux de change flottant permettant de faire face aux chocs exogènes. Cet objectif devrait pouvoir être conciliable avec le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique.

18. Une BCC réorganisée et efficace pourrait porter en partie le fardeau de la stabilité macroéconomique. Le renforcement de l'indépendance et des capacités d'analyse de la BCC, afin d'en améliorer la crédibilité, constituent l'une des conditions préalables au succès de la dédollarisation et à la mise en œuvre une politique monétaire plus efficace. Les lents progrès des réformes structurelles au sein de la BCC, voire les régressions qui sont parfois observées, représentent un sujet de préoccupation. Les services du FMI recommandent aux autorités de recapitaliser la BCC et d'en faire un établissement indépendant et redevable de sa gestion, doté des moyens pour remplir sa mission de maintien de la stabilité des prix et du secteur financier. Ils suggèrent, par ailleurs, que la BCC se désengage du centre hospitalier et de la production des signes monétaires, activités qui ne sont pas compatibles avec sa mission. Les contraintes budgétaires qui pèsent sur la BCC et le niveau insuffisant de ses réserves de change limitent sa capacité à maîtriser l'inflation en rendant difficile l'absorption des excès de liquidité par la vente de devises ou l'émission de bons de la banque centrale. La stratégie de dédollarisation, lancée par les autorités, nécessite un environnement macroéconomique stable, une banque centrale efficace et indépendante, une supervision bancaire efficace et une infrastructure financière suffisamment bien développée.

19. La promotion de la croissance inclusive est un impératif pour faire face à des niveaux de pauvreté élevés et persistants Il semble ressortir de l'expérience internationale qu'une croissance forte et durable ainsi que des niveaux de dépenses sociales appropriés sont des éléments fondamentaux pour réduire la pauvreté. En outre, les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, à l'instar de l'agriculture et des services, ainsi que les entreprises familiales sont réputés contribuer plus fortement à la lutte contre la pauvreté que le secteur minier industriel⁴, qui est faiblement intégré au reste de l'économie. Les services du FMI ont, par conséquent, conseillé aux autorités d'accroître les dépenses sociales et d'investissement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme l'agriculture, et d'améliorer le climat des affaires, y compris par le

⁴ Voir les Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2014.

développement des infrastructures et ce afin d'encourager la participation du secteur privé à la création d'emplois.

20. Une accélération de la croissance est possible à moyen terme à condition de s'attaquer à de puissantes contraintes. Le décollage économique envisagé par les autorités pourrait se concrétiser une fois (i) qu'aura été comblé le déficit en électricité qui freine les projets d'expansion des sociétés minières ; (ii) que des routes de desserte auront été construites et (iii) que le climat des affaires se sera nettement amélioré. Pour illustrer ces perspectives, les services du FMI ont mis au point un scénario intégrant la mise en œuvre de leurs recommandations, lequel fait ressortir une accélération de la croissance, qui atteindrait les deux chiffres d'ici à 2016. Cette croissance serait tirée par l'agriculture et les secteurs non liés aux industries extractives et s'accompagnerait d'une inflation légèrement plus forte, d'une dépréciation du taux de change et d'une accumulation plus rapide de réserves (tableau 5 et tableau 2 du texte).

Tableau explicatif 2. République démocratique du Congo: principaux indicateurs économiques et financiers: scénario de repère et de réforme 2013–19

	2013	2014	2016	2018	2019	2014	2016	2018	2019
	Est.	Scénario de repère				Scénario de réforme			
PIB réel	8.5	8.7	7.9	6.4	5.7	8.8	10.4	8.7	8.0
Prix à la consommation, fin de période	1.0	3.7	5.0	5.5	5.5	4.0	5.5	6.0	6.0
Recettes budgétaires (% du PIB)	13.0	13.9	14.7	14.9	15.0	13.9	15.3	18.5	19.5
Solde global, dons compris (% du PIB)	-1.7	-2.2	-1.6	-3.6	-3.0	-2.2	-1.7	-2.9	-2.5
Solde courant, dons compris (% du PIB)	-10.1	-9.3	-7.8	-7.1	-6.4	-9.3	-7.5	-6.2	-4.9
Réserves brutes (semaines d'importations de biens et services hors aide)	7.7	8.4	8.6	8.5	8.3	8.4	9.7	10.6	11.3

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

Point de vue des autorités

21. Les autorités ont dans l'ensemble partagé l'analyse et les recommandations des services du FMI, tout en soulignant le conservatisme des projections de croissance à moyen terme. Elles ont indiqué que leurs propres projections étaient plus élevées (9,5 % en 2014 et 10,7 % en moyenne sur la période 2015–17). Ces dernières sont fondées sur des niveaux de croissance soutenus et plus forts de la production minière et du secteur agricole, dans la mesure où ce secteur bénéficie d'une augmentation des investissements. Elles ont souligné qu'une croissance soutenue à moyen et à long terme était nécessaire pour s'attaquer à la pauvreté généralisée et insisté sur leur ferme détermination à appliquer des politiques idoines. Cependant, tout en accueillant favorablement les conseils du FMI sur le dosage des politiques pour préserver la stabilité

macroéconomique, elles ont fait valoir que les antécédents de la RDC en matière d'hyperinflation et de dévaluations brutales faisaient d'un taux d'inflation très bas et de la stabilité du taux de change les objectifs macroéconomiques les plus importants. Néanmoins, les autorités se sont engagées à accumuler des réserves internationales si les conditions du marché le permettaient.

22. Les autorités ont généralement partagé le point de vue des services du FMI sur l'importance de la mobilisation des recettes, tout en soulignant les contraintes administratives auxquelles elles font face. Elles ont notamment fait ressortir la faiblesse des capacités internes et le manque d'infrastructures, en mettant l'accent sur les carences du système de communication, les conditions de travail médiocres, les problèmes de gouvernance et des négociations avec des contribuables internationaux très avertis. Elles jugent aussi nécessaire de suivre étroitement sur une base mensuelle les remboursements de TVA et estiment que les résultats décevants de cette taxe traduisent des difficultés plus vastes auquel il faudra s'attaquer à travers une meilleure maîtrise de son assiette. Les améliorations dans ce domaine, ont-elles fait valoir, s'inscrivaient dans la ligne de leur objectif de mobilisation des recettes. Elles ont également fait ressortir le fort potentiel fiscal du secteur minier et se sont réjouies de l'assistance technique continue apportée par le FMI en matière de mobilisation des recettes du secteur minier et des conseils prodigués sur le nouveau code minier.

23. Les autorités ont également convenu qu'il fallait réformer la BCC afin d'en faire un établissement plus efficace et à même de rendre des comptes. Elles ont indiqué qu'avec la nouvelle direction de la BCC, le rythme des réformes s'est accéléré, aucun effort n'étant ménagé pour désengager cet établissement de ses missions non essentielles et rationaliser ses opérations. Elles sont fermement convaincues que la recapitalisation de la BCC devrait être liée à une nette amélioration de ses résultats opérationnels.

B. Améliorer la transparence et la bonne gouvernance en matière de gestion des ressources naturelles

24. L'amélioration de la transparence et de la gouvernance dans le secteur des industries extractives demeure un important défi à relever. En avril 2013, la RDC a été suspendue de l'ITIE pour un an, mais elle compte se conformer à ses règles d'ici à mai 2014 après avoir rempli certaines conditions en matière d'information. Il conviendrait aussi d'étendre la transparence aux prêts devant financer le volet infrastructure prévus dans le cadre de co-entreprise Sicominex (paragraphe 9 et 13 de l'AVD). Si des réformes structurelles, visant à renforcer la gouvernance des entreprises publiques dans le secteur minier, ont été adoptées, les progrès restent lents. En outre, la Gécamines, qui bénéficie de royalties qui devraient être versés au Trésor, continue de céder des actifs sans appel d'offre et sans prendre en compte les dispositions d'un décret ad hoc adopté par le gouvernement. Les entreprises publiques soutiennent, par ailleurs, que leur transformation récente en sociétés commerciales leur permet de prendre en toute indépendance des actes de gestion. S'appuyant sur les recommandations de la Banque mondiale, les services du FMI ont exhorté les autorités de surveiller étroitement les ventes par les entreprises publiques de leurs actifs mais aussi d'améliorer

leur gestion en renforçant la responsabilité des représentants de l'Etat au sein de leurs conseils d'administration ainsi que les moyens dont ceux-ci disposent pour remplir leur mission. Au final, les autorités devraient s'inspirer des meilleures pratiques internationales pour renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux afin de s'attaquer à l'exploitation illégale des ressources naturelles mais aussi pour mener à bien la révision des codes minier et des hydrocarbures. Le premier texte est actuellement en discussion entre les protagonistes du secteur tandis que le second a été déposé au Parlement.

Point de vue des autorités

25. Les autorités ont elles aussi estimé que la gouvernance et la transparence du secteur demeuraient un défi, notamment la gouvernance des entreprises publiques y opérant. Elles ont évoqué la première édition de la Conférence consacrée à la bonne gouvernance et à la transparence dans le secteur minier de la RDC organisée en janvier 2013 pour promouvoir les meilleures pratiques⁵ ainsi que la matrice de gouvernance convenue ultérieurement avec la Banque mondiale, dont l'objet est de renforcer la transparence à tous les niveaux dans la gestion des ressources naturelles. Elles ont indiqué que 136 contrats miniers avaient été publiés et que les chiffres des productions et des exportations annuelles pour la période 2003– 12 avaient été communiqués.

C. Encourager la stabilité et le développement du secteur financier

26. Le programme d'évaluation du secteur financier (PESF) mené pour la première fois en 2013 s'est révélé opportun. Il a permis d'établir que le système financier est encore sous-développé et caractérisé par d'importantes lacunes (appendice III). D'après les tests de résistance effectués par les services du FMI, le secteur bancaire est particulièrement vulnérable aux chocs de liquidité, en l'absence d'une supervision fondée sur les risques mais aussi à cause d'un corpus réglementaire inadéquat et d'une faible application de la réglementation régissant le système financier. Les services du FMI ont, par conséquent, recommandé aux autorités (i) de renforcer les capacités de la BCC en matière de collecte des données afin d'améliorer les opérations de contrôle et d'analyse, plus particulièrement sur les prêts improductifs mais aussi de mettre en place un contrôle fondé sur les risques; (ii) d'adopter la loi sur les statuts de la banque centrale et la loi bancaire, instruments juridiques à même de conférer à la BCC les pouvoirs nécessaires pour l'application des normes prudentielles et la mise en œuvre d'un cadre juridique et opérationnel en matière de gestion de crise au cours des années à venir; et finalement (iii) de promouvoir l'inclusion financière en adoptant non seulement une nouvelle législation sur le crédit-bail, en renforçant le contrôle des établissements de microfinance mais aussi en restructurant la Caisse générale d'épargne du Congo (CADECO).

⁵ La conférence a formulé une centaine de recommandations, dont certaines ont été reprises dans la matrice de gouvernance. Une conférence de suivi a été organisée en mars 2014.

27. La mise en œuvre d'une stratégie de dédollarisation crédible ne peut se faire sans une série de conditions préalables.⁶ En se fondant sur l'expérience internationale, les services du FMI ont exhorté les autorités à concentrer leurs efforts sur la réalisation des conditions préalables à la dédollarisation, à savoir : (i) maintenir la stabilité macroéconomique et relever la couverture des réserves internationales afin de renforcer la crédibilité de la monnaie ; (ii) préciser que l'objectif principal dans le cadre de sa mission est le maintien de la stabilité des prix ; (iii) recapitaliser la BCC et en rétablir l'indépendance et la responsabilité opérationnelles ; (iv) faire adopter la loi bancaire, afin de définir précisément le cadre légal et réglementaire du secteur ; et (v) renforcer l'infrastructure financière actuelle, notamment le cadre de la supervision, les systèmes de paiements et les filets de sauvegarde. Les services du FMI ont accueilli avec satisfaction les efforts que les autorités ont récemment déployés dans le domaine de la dédollarisation, y compris le paiement en monnaie locale des impôts par les sociétés minières et des dépenses de fonctionnement du Trésor.

Point de vue des autorités

28. Les autorités ont salué l'analyse sincère qui a été menée et accepté les principales recommandations du PESF. Elles ont adopté un plan d'action triennal assorti d'un calendrier. Elles ont déjà réorganisé les services en charge de la supervision bancaire afin d'en améliorer la redevabilité et les performances tout en initiant le recrutement de 15 personnes supplémentaires. Ce plan prévoit un renforcement des capacités techniques et l'adoption d'un cadre de contrôle fondé sur les risques. Elles ont admis la nécessité d'échelonner le processus de dédollarisation et d'intensifier les efforts en vue d'améliorer le secteur et les infrastructures financières. Le calendrier de la recapitalisation de la BCC et d'approbation de la loi portant sur les statuts de la BCC ne font toutefois pas l'unanimité même au sein des instances de décision.

AUTRES QUESTIONS

29. La notation de la dette de la RDC s'est améliorée, le risque de surendettement étant désormais modéré et non plus élevé. L'amélioration est essentiellement attribuable à un relèvement du taux d'actualisation (de 4 à 5 %) et à l'importante révision à la hausse du PIB (voir l'AVD). Le renforcement des fondamentaux macroéconomiques depuis quelques années a aussi joué un rôle. Bien que sa notation soit désormais meilleure, la RDC devra continuer d'emprunter à des conditions principalement concessionnelles et améliorer la capacité de gestion de sa dette.

30. Régime de change. Le taux de change effectif réel (TCER) semble refléter globalement les fondamentaux macroéconomiques. La RDC n'a pris aucune nouvelle mesure portant sur son régime de change, mais maintient une mesure de restriction de change et une pratique de taux de change multiples (voir l'annexe d'information).

31. Si elles sont dans l'ensemble suffisantes pour la surveillance, les données communiquées au FMI peuvent être améliorées. Selon le PESF, la qualité des données, un

⁶ Pour un examen de la dollarisation et de l'efficacité de la politique monétaire en RDC, voir WP/13/226.

traitement non uniformisé de leur collecte et le calcul des indicateurs financiers restent des problèmes qui influent sur la fiabilité des analyses et des conclusions. La compilation des données de comptabilité nationale et de balance des paiements est également médiocre, seules quelques données sources primaires étant disponibles. Les services du FMI ont vivement conseillé aux autorités de renforcer les capacités en matière d'analyse statistique et d'allouer des ressources suffisantes à la production des données, notamment en faveur de l'INS, mais aussi d'étendre les enquêtes aux secteurs clés comme le commerce et la production agricole, ainsi qu'au secteur informel. Les statistiques démographiques, sociales et du travail sont particulièrement limitées, ce qui constitue une difficulté lorsque qu'il faut concevoir des politiques ciblées de réduction de la pauvreté.

Point de vue des autorités

32. Dans l'ensemble, les autorités ont partagé l'analyse portant sur la viabilité de la dette et la compétitivité extérieure faite par les services du FMI. Comme ceux-ci, elles estiment qu'il faut appliquer des réformes pour renforcer la compétitivité de la RDC en favorisant la mise en œuvre d'un meilleur climat des affaires. Elles ont admis que la gestion de la dette publique devait être améliorée et ont salué la récente mission d'assistance technique du FMI dans ce domaine. Elles ont également reconnu les difficultés que rencontre l'établissement des données sur la dette, surtout au niveau des entités publiques extérieures à l'administration, mais ont fait ressortir les progrès récemment réalisés. Elles ont mis en avant leur intention de continuer d'emprunter à des conditions très concessionnelles chaque fois que possible et d'examiner attentivement les projets d'investissement sous l'angle de leur efficacité. Elles souscrivent également à la nécessité d'accumuler davantage de réserves internationales, objectif qu'elles doivent évaluer en fonction de ses éventuelles répercussions sur le taux de change et la stabilité du secteur financier.

33. Les autorités ont reconnu les difficultés que rencontrent la collecte et l'analyse des données statistiques, tout en faisant valoir les récents progrès accomplis dans ce domaine. Par exemple, elles ont récemment mis des ressources à la disposition de l'INS pour la collecte des données sur l'inflation. En outre, si les données démographiques sont actuellement extrapolées du dernier recensement national de 1985 et corrigées sur la base d'une enquête auprès des ménages de 2006, une nouvelle enquête a été menée en 2013, dont les résultats seront publiés prochainement. Un recensement national est également prévu pour 2014/2015. Les autorités se sont, par ailleurs, réjouies de recevoir une assistance technique pour la migration des comptes nationaux au SCN 1993.

EVALUATION DES SERVICES DU FMI

34. La RDC est parvenue ces dernières années à assurer la stabilité macroéconomique en dépit d'un environnement difficile. Les services du FMI félicitent les autorités pour avoir appliqué résolument des politiques macroéconomiques prudentes malgré des pressions sur les dépenses pour faire face aux problèmes sécuritaires, notamment dans la partie orientale du pays et l'absence d'aide budgétaire de la part des donateurs. Les apports réguliers d'IDE dans le secteur des ressources naturelles ont été l'élément moteur de la hausse des taux de croissance et les autorités

sont encouragées à mettre en place des politiques qui stimuleront les activités de production à forte intensité de main-d'œuvre et aideront à réduire la pauvreté.

35. La consolidation de la paix dans la partie orientale du pays et un climat politique plus stable aideraient à l'accélération des réformes économiques. La défaite du groupe rebelle M23 et la mise en œuvre actuelle de l'accord de paix d'Addis-Abeba représentent une occasion unique de consolider la paix et d'accélérer les réformes économiques nécessaires pour maintenir la stabilité macroéconomique et en partager équitablement les bienfaits dans tout le pays. Pour soutenir le processus de paix, il conviendrait d'accélérer les réformes institutionnelles pertinentes. En outre, la disparition des incertitudes politiques aiderait à réactiver l'application des réformes structurelles clés.

36. Une accumulation plus ambitieuse de réserves de change doit figurer parmi les priorités des autorités. Le taux historiquement bas d'inflation observé actuellement donne aux autorités les marges de manœuvre nécessaires pour accumuler plus rapidement des réserves sans perturber le marché des changes. Ce processus pourrait toutefois être tributaire d'un assouplissement du taux de change et les autorités sont encouragées à communiquer davantage sur ce sujet afin d'atténuer les craintes d'un retour à l'hyperinflation.

37. Les autorités sont encouragées à tirer parti de la stabilité macroéconomique difficilement acquise pour mobiliser davantage les recettes intérieures ce qui permettra d'accroître sensiblement les dépenses sociales et d'infrastructures. Une telle augmentation des dépenses est nécessaire pour transformer l'actuelle stabilité en gains durables sur le double front des indicateurs sociaux et de la lutte contre la pauvreté. S'il convient d'accroître encore plus les recettes tirées du secteur minier eu égard à son potentiel, les autorités doivent aussi puiser dans le vaste potentiel de recettes moins instables et plus prévisibles qu'offre les secteurs non liés aux ressources naturelles. Ces ressources plus prévisibles prémuniront mieux les dépenses prioritaires des chocs susceptibles d'affecter les recettes. Le FMI est prêt à aider les autorités dans une telle démarche dans le cadre de l'assistance technique.

38. Le niveau limité des ressources souligne toute l'importance d'une amélioration de la GFP. Des progrès substantiels doivent être accomplis afin de renforcer le processus budgétaire, la planification budgétaire à moyen terme et la qualité des dépenses avec l'appui des forces politiques et grâce à une meilleure coopération entre les administrations.

39. Il est nécessaire de poursuivre résolument les réformes visant à renforcer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur des ressources minérales. Les autorités devraient (i) mettre en œuvre plus rapidement la matrice de gouvernance ainsi que les principales recommandations de la première édition de la Conférence consacrée à la bonne gouvernance et à la transparence dans le secteur minier de la RDC et (ii) suivre plus attentivement les opérations réalisées par les entreprises relevant du portefeuille de l'Etat tout en renforçant leur contrôle sur ces dernières. Les services du FMI encouragent, par ailleurs, les autorités à revoir le rôle inusuel que joue la Gécamines en sa qualité de bénéficiaire de royalties sur les permis et à la transformer en une société axée essentiellement sur la production minière.

40. Une croissance inclusive et une réduction durable de la pauvreté dépendront largement de la croissance des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme l'agriculture, l'exploitation minière artisanale et les services. Si cet objectif requiert une augmentation des dépenses sociales et en infrastructures, le développement d'entreprises à forte intensité en main-d'œuvre dépendra aussi d'une amélioration tangible du climat des affaires. Les autorités sont encouragées à mieux aligner le budget sur les priorités du DSCRП afin de progresser plus rapidement vers les OMD.

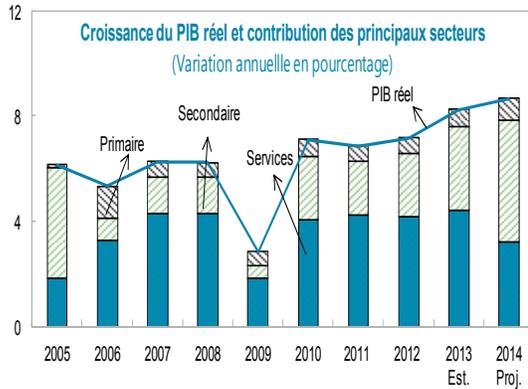
41. Les services du FMI se félicitent de la détermination des autorités à appliquer les recommandations du PESF, tout en les encourageant vivement à accélérer la recapitalisation et les autres réformes de la BCC. Une application sans délais et résolue de ces recommandations est essentiel pour mieux faire face aux risques potentiels et prendre des mesures correctives le cas échéant. La recapitalisation de la BCC ainsi que les autres réformes structurelles visant à la transformer en une banque centrale autonome et efficace sont autant de conditions préalables pour non seulement dédollariser l'économie mais aussi pour faire jouer à la politique monétaire un rôle croissant en matière de stabilité macroéconomique et financière.

42. Le manque de ressources, tant humaines que financières, pour la production des statistiques de base, dont les comptes nationaux, demeure un sujet de préoccupation pour les services du FMI. Un renforcement substantiel de l'INS est nécessaire pour améliorer un processus de production des données déficient et permettre aux instances de décision d'effectuer des choix efficaces fondés sur des données en temps réel.

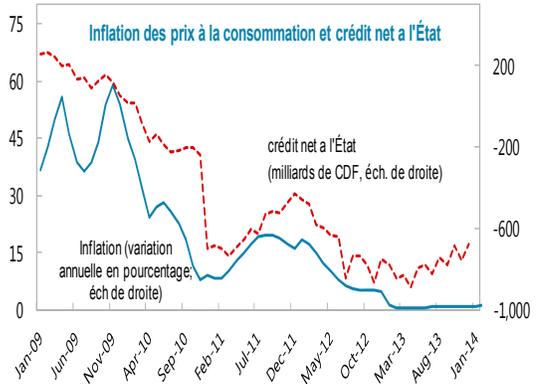
43. Les services du FMI recommandent de tenir les prochaines consultations au titre de l'Article IV avec la RDC selon le cycle normal de 12 mois.

Graphique 1. République démocratique du Congo : évolution économique récente

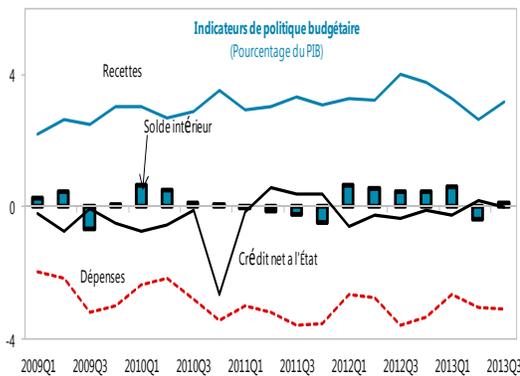
La croissance économique a accéléré...



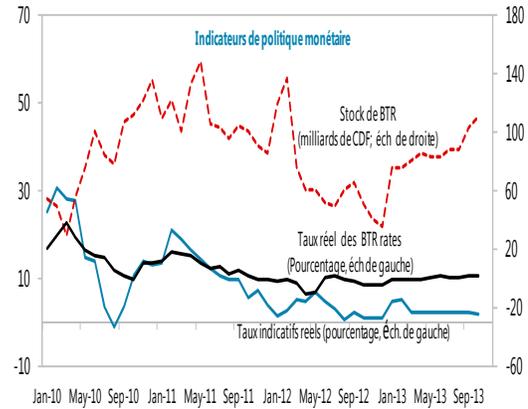
... et l'inflation est tombée à un niveau historiquement bas...



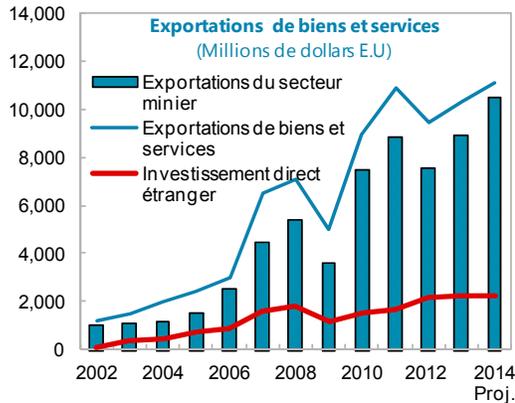
... grâce à une politique budgétaire restrictive...



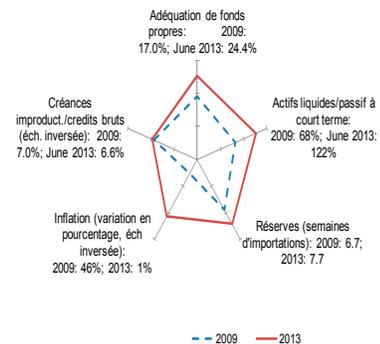
... et à la maîtrise des agrégats monétaires.



D'importants flux financiers et commerciaux ont été enregistrés ...



... contribuant à améliorer les marges de manœuvre.

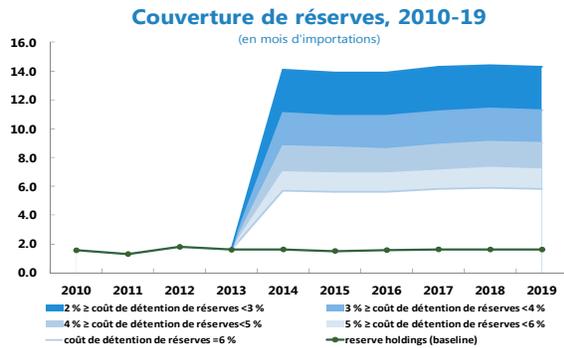


Sources: autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 1. République démocratique du Congo : évolution économique récente (suite et fin)

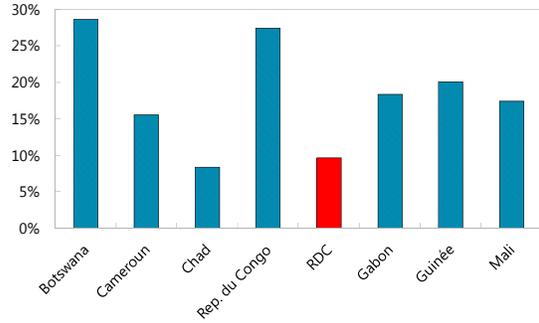
Les marges de manœuvre restent insuffisantes pour une croissance durable et inclusive et pour faire face aux chocs extérieurs.

Les réserves internationales demeurent inférieures au niveau optimal ...

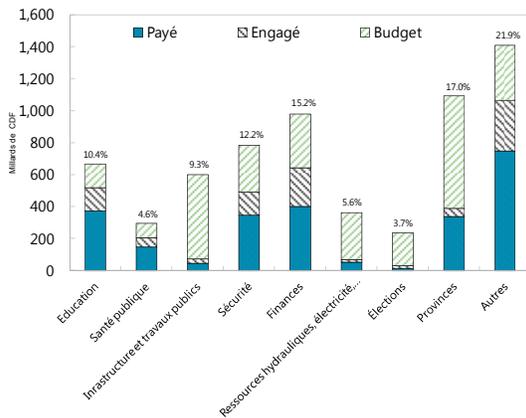


... et les recettes des secteurs non liés aux industries extractives et hors aide sont très en deçà de la moyenne régionale...

Recettes non liées aux industries extractives/ PIB hors secteur minier (2013)

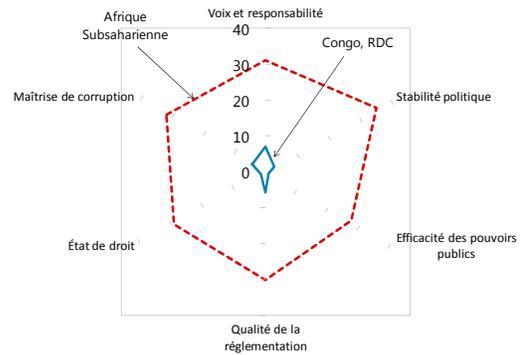


... et l'exécution du budget reste faible ...

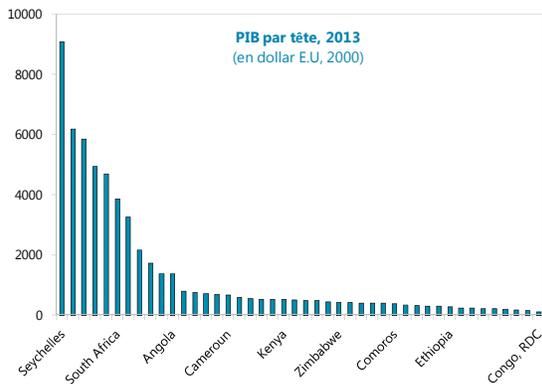


... ainsi que les institutions ...

Indicateurs de gouvernance, 2012

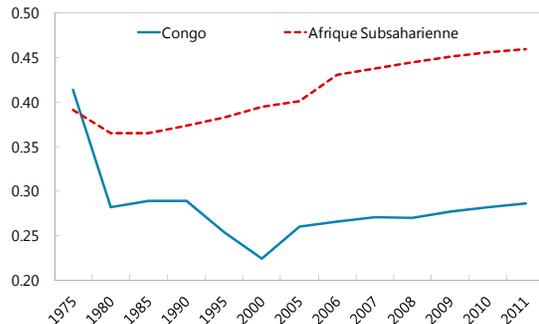


... causant un niveau du PIB per capita inférieur comparé aux autres pays de la région ...



... et des indices de développement faibles malgré une certaine amélioration.

Indice de développement humain
(valeur élevée = bonne performance)



Sources: autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. République démocratique du Congo : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Est.				Proj.		
(Variation annuelle en pourcentage ; sauf indication contraire)									
PIB et prix									
PIB réel	6.9	7.2	8.5	8.7	8.5	7.9	7.3	6.4	5.7
Déflateur du PIB ¹	10.3	7.5	0.7	1.3	2.9	4.0	4.8	5.6	5.1
Prix à la consommation (moyenne de la période) ¹	15.5	2.1	0.8	2.4	4.1	4.8	5.3	5.5	5.5
Prix à la consommation, fin de période ¹	15.4	2.7	1.0	3.7	4.5	5.0	5.5	5.5	5.5
Secteur extérieur									
Exportations f.à.b. (dollars américains)	19.9	-13.7	16.6	16.5	12.1	11.9	11.5	7.5	8.8
Importations, f.à.b. (dollars américains)	23.8	-7.0	16.3	5.1	6.2	10.1	6.4	8.6	6.8
Volume des exportations	19.6	-1.7	25.0	7.5	12.1	11.5	10.8	6.8	8.1
Volume des importations	5.0	-7.8	15.4	8.7	7.9	10.5	6.4	8.3	6.4
Termes de l'échange	-11.8	-11.5	-7.2	12.4	2.0	1.0	0.5	0.4	0.3
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période, sauf indication contraire)									
Monnaie et crédit									
Monnaie au sens large	23.2	21.1	18.1	10.1	13.1
Avoirs extérieurs nets	-3.7	22.9	2.3	10.7	7.1
Avoirs intérieurs nets	25.9	-1.9	15.7	-0.5	6.1
Crédit intérieur	19.2	-4.6	14.5	5.2	5.9
Dont :									
Crédit net à l'État (variation annuelle en pourcentage)	11.7	-18.9	3.6	-0.2	0.3
Crédit au secteur privé (variation annuelle en pourcentage)	16.7	25.6	26.5	11.9	12.0
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Finances de l'administration centrale									
Recettes et dons	18.0	20.1	17.4	17.4	18.2	19.3	19.3	19.1	18.9
Recettes	12.4	14.9	13.0	13.9	14.0	14.7	14.8	14.9	15.0
Dons	5.6	5.2	4.4	3.5	4.2	4.6	4.5	4.2	3.9
Dépenses	19.1	19.5	19.1	19.6	19.9	20.9	22.3	22.7	22.0
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-1.1	1.2	0.2	0.5	0.7	0.7	0.2	-0.3	-0.8
Capacité/besoin de financement (solde global, dons compris)	-1.2	0.6	-1.7	-2.2	-1.7	-1.6	-3.0	-3.6	-3.0
Investissement et épargne									
Épargne nationale brute	10.5	12.3	11.2	12.2	13.7	15.8	17.4	17.8	17.5
Publique	1.1	3.7	2.9	3.4	3.8	4.3	4.2	4.0	3.9
Non publique ²	9.4	8.5	8.3	8.8	9.9	11.5	13.2	13.8	13.6
Investissement	16.5	20.3	21.3	21.6	22.7	23.8	25.0	25.1	24.2
Public	4.4	6.1	6.4	6.2	6.6	7.0	7.9	7.7	6.5
Non public	12.1	14.2	14.9	15.3	16.1	16.8	17.1	17.4	17.7
Balance des paiements									
Exportations de biens et services	45.5	34.1	36.4	39.1	40.2	41.3	42.3	41.8	42.4
Importations de biens et services	50.3	40.0	42.5	41.1	39.9	40.1	39.2	39.2	39.0
Solde des transactions courantes, transferts compris	-5.9	-8.0	-10.1	-9.3	-8.8	-7.8	-7.4	-7.1	-6.4
Solde des transactions courantes, transferts exclus	-9.3	-10.9	-15.4	-14.0	-12.9	-12.0	-11.5	-11.1	-10.3
Réserves officielles brutes (fin de période, millions de dollars)	1300	1645	1695	1905	1955	2165	2425	2575	2725
Réserves officielles brutes (semaines d'importations de biens et services non liées à l'aide)	7.7	7.7	7.7	8.4	8.1	8.6	8.8	8.5	8.3
(Millions de dollars ; sauf indication contraire)									
Dettes publiques extérieures									
Encours total, y compris FMI	4,629	4,662	5,196	6,055	7,096	8,012	9,495	10,953	12,128
Valeur actuelle (VA) de la dette ³	4,763	5,354	3,205	3,918	4,504	5,139	6,058	7,063	7,805
VA de la dette (en % des exportations de biens et services)	43.5	57.0	29.5	31.1	32.0	32.7	34.6	37.6	38.1
Service de la dette inscrit à l'échéancier	160.0	181.7	194.6	189.3	330.0	366.5	403.1	341.3	317.3
Pourcentage des exportations de biens et services	1.5	1.9	1.8	1.5	2.3	2.3	2.3	1.8	1.5
En pourcentage des recettes publiques	5.4	4.4	5.0	4.2	6.6	6.4	6.4	5.0	4.3
Taux de change (francs congolais pour 1 dollar)									
Moyenne de la période	918	919	919
Fin de période	911	915	926
Pour mémoire :									
PIB nominal (milliards de francs congolais) ¹	21,913	25,250	27,596	30,390	33,939	38,094	42,838	48,132	53,469

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ À compter de 2012, l'INS calcule l'IPC à l'aide d'une méthodologie révisée. Selon la méthodologie précédente, l'IPC pour 2012 s'élevait à 5,7 % (fin de période) et à 9,3 % (moyenne).² Les projections pour 2011 et au-delà tiennent compte des sorties de bénéfices des compagnies minières.³ Les projections reposent sur les calculs de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (EBS/10/121, 06/16/2010). Y compris l'aide au-delà des conditions de l'initiative PPTE renforcée accordée par certains créanciers membres du Club de Paris. Pour les exportations, il s'agit d'une moyenne mobile glissante sur trois ans.

Tableau 2a. République démocratique du Congo : opérations financières de l'administration centrale, 2011–19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Est.	Proj.							
(En milliards de francs congolais, sauf indication contraire)									
Recettes totales et dons	3,940	5,069	4,796	5,293	6,186	7,355	8,271	9,209	10,130
Recettes totales	2,714	3,763	3,585	4,231	4,765	5,613	6,357	7,175	8,032
Hors prime signature opération conjointe sino-congolaise	2,714	3,459	3,585	4,231	4,765	5,613	6,357	7,175	8,032
Douane et accises	1,001	1,310	1,322	1,634	1,776	2,227	2,531	2,843	3,181
Fiscalité directe et indirecte	956	1,227	1,417	1,680	1,989	2,291	2,614	2,979	3,358
Pétrole (redevances et impôts)	367	332	334	388	388	394	404	418	420
Recettes non fiscales	389	895	512	528	612	701	808	935	1,074
Prime signature opération conjointe sino-congolaise	0	304	0	0	0	0	0	0	0
Autres primes de signature et recettes de licences	24	145	0	0	0	0	0	0	0
Autres	365	445	512	528	612	701	808	935	1,074
Dons totaux	1,226	1,306	1,212	1,063	1,422	1,743	1,914	2,034	2,098
Dons budgétaires	44	0	8	0	0	0	0	0	0
Dons-projets	849	958	764	632	959	1,249	1,386	1,554	1,571
Aide initiative PPTE ¹	333	348	440	431	462	493	528	480	527
Total des dépenses	4,194	4,922	5,275	5,950	6,749	7,965	9,570	10,919	11,757
Dépenses courantes	2,386	2,620	2,901	3,378	3,885	4,432	5,069	5,814	6,602
Salaires	1,091	1,256	1,398	1,570	1,736	1,948	2,191	2,461	2,734
Intérêts exigibles	381	373	356	318	393	395	397	400	404
Transferts et subventions	346	408	447	578	649	743	841	949	1,061
Biens et services	567	583	700	913	1,107	1,345	1,639	2,004	2,402
Dépenses d'équipement	1,253	1,762	2,129	2,280	2,762	3,437	4,395	4,984	5,022
Financées sur ressources extérieures	876	1,456	1,522	1,713	2,027	2,441	3,143	3,434	3,130
Financées sur ressources intérieures	377	305	607	566	735	996	1,252	1,551	1,892
Dépenses exceptionnelles ²	561	541	273	195	0	0	0	0	0
Financées sur ressources extérieures	174	139	69	38	0	0	0	0	0
Financées sur ressources intérieures	388	402	204	158	0	0	0	0	0
Réserve budgétaire	0	0	0	96	102	95	107	120	134
Solde budgétaire global (base ordonnancements)	-255	146	-478	-656	-563	-609	-1,299	-1,710	-1,628
Variation des arriérés (hausse = +)	-56	-60	-75	-93	-96	-98	-102	-105	-109
Résultat opérationnel de la banque centrale	1	-17	0	0	0	0	0	0	0
Solde budgétaire global (base caisse, avant rééchelonnement des intérêts)	-310	70	-553	-750	-658	-708	-1,401	-1,816	-1,736
Solde budgétaire intérieur ³	-244	292	60	162	241	276	104	-149	-446
Financement total	310	-70	553	750	658	708	1,401	1,816	1,736
Financement intérieur	300	-369	113	-7	13	-127	74	309	88
Système bancaire ⁴	230	-457	113	-7	13	-127	74	309	88
Dont : utilisation des ressources PPTE	64	0	8	-7	13	-127	74	309	88
Autres sources de financement intérieur	70	88	0	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur (net)	11	414	440	757	646	736	1,225	1,402	1,023
Amortissement (y compris allègement de dette)	-258	-275	-387	-362	-423	-456	-531	-478	-536
Prêts projets	269	689	828	1,119	1,068	1,192	1,757	1,880	1,559
Ecart de financement/Erreurs et omissions	-1	-115	0	0	0	98	101	105	626
<i>Postes pour mémoire :</i>									
GDP	21,913	25,250	27,596	30,390	33,939	38,094	42,838	48,132	53,469
Dépenses financées sur ressources intérieures	2,958	3,167	3,525	4,068	4,524	5,337	6,252	7,323	8,478
Dépenses d'éducation, santé et développement rural	942	1,086	1,187	1,307	1,460	1,638	1,842	2,070	2,300

Sources: autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Tient compte du calcul révisé de l'aide au titre de l'initiative PPTE sur la base de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (EBS/10/121, 16/06/2010).² Les dépenses exceptionnelles incluent les dépenses consacrées au programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration, ainsi que le coût des élections.³ Le solde budgétaire intérieur est égal aux recettes (hors la prime à la signature de la convention de coopération avec la Chine) moins le total des dépenses (hors intérêts sur la dette extérieure, les dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures et les dépenses exceptionnelles).⁴ À compter de 2011, tout le financement du système bancaire tient compte de l'utilisation des dépôts de l'État, y compris l'allègement PPTE du FMI, et les ajusteurs du programme.

Tableau 2b. République démocratique du Congo : opérations financières de l'administration centrale, 2011-19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Recettes totales et dons	18.0	20.1	17.4	17.4	18.2	19.3	19.3	19.1	18.9
Recettes totales	12.4	14.9	13.0	13.9	14.0	14.7	14.8	14.9	15.0
Hors prime signature opération conjointe sino-congolaise	12.4	13.7	13.0	13.9	14.0	14.7	14.8	14.9	15.0
Douane et accises	4.6	5.2	4.8	5.4	5.2	5.8	5.9	5.9	5.9
Fiscalité directe et indirecte	4.4	4.9	5.1	5.5	5.9	6.0	6.1	6.2	6.3
Pétrole (redevances et impôts)	1.7	1.3	1.2	1.3	1.1	1.0	0.9	0.9	0.8
Recettes non fiscales	1.8	3.5	1.9	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0
Prime signature opération conjointe sino-congolaise	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres primes de signature et recettes de licences	0.1	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	1.7	1.8	1.9	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0
Dons totaux	5.6	5.2	4.4	3.5	4.2	4.6	4.5	4.2	3.9
Dons budgétaires	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons-projets	3.9	3.8	2.8	2.1	2.8	3.3	3.2	3.2	2.9
Aide initiative PPTE ¹	1.5	1.4	1.6	1.4	1.4	1.3	1.2	1.0	1.0
Total des dépenses	19.1	19.5	19.1	19.6	19.9	20.9	22.3	22.7	22.0
Dépenses courantes	10.9	10.4	10.5	11.1	11.4	11.6	11.8	12.1	12.3
Salaires	5.0	5.0	5.1	5.2	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
Intérêts exigibles	1.7	1.5	1.3	1.0	1.2	1.0	0.9	0.8	0.8
Transferts et subventions	1.6	1.6	1.6	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0
Biens et services	2.6	2.3	2.5	3.0	3.3	3.5	3.8	4.2	4.5
Dépenses d'équipement	5.7	7.0	7.7	7.5	8.1	9.0	10.3	10.4	9.4
Financées sur ressources extérieures	4.0	5.8	5.5	5.6	6.0	6.4	7.3	7.1	5.9
Financées sur ressources intérieures	1.7	1.2	2.2	1.9	2.2	2.6	2.9	3.2	3.5
Dépenses exceptionnelles ²	2.6	2.1	1.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources extérieures	0.8	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources intérieures	1.8	1.6	0.7	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réserve budgétaire	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Solde budgétaire global (base ordonnancements)	-1.2	0.6	-1.7	-2.2	-1.7	-1.6	-3.0	-3.6	-3.0
Variation des arriérés (hausse = +)	-0.3	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2
Résultat opérationnel de la banque centrale	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde budgétaire global (base caisse, avant rééchelonnement des intérêts)	-1.4	0.3	-2.0	-2.5	-1.9	-1.9	-3.3	-3.8	-3.2
Solde budgétaire intérieur ³	-1.1	1.2	0.2	0.5	0.7	0.7	0.2	-0.3	-0.8
Financement total	1.4	-0.3	2.0	2.5	1.9	1.9	3.3	3.8	3.2
Financement intérieur	1.4	-1.5	0.4	0.0	0.0	-0.3	0.2	0.6	0.2
Système bancaire ⁴	1.0	-1.8	0.4	0.0	0.0	-0.3	0.2	0.6	0.2
Dont : utilisation des ressources PPTE	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.3	0.2	0.6	0.2
Autres sources de financement intérieur	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur (net)	0.0	1.6	1.6	2.5	1.9	1.9	2.9	2.9	1.9
Amortissement (y compris allègement de dette)	-1.2	-1.1	-1.4	-1.2	-1.2	-1.2	-1.2	-1.0	-1.0
Prêts projets	1.2	2.7	3.0	3.7	3.1	3.1	4.1	3.9	2.9
Ecart de financement/Erreurs et omissions	0.0	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.2	1.2
<i>Postes pour mémoire :</i>									
PIB (milliards de francs congolais)	21,913	25,250	27,596	30,390	33,939	38,094	42,838	48,132	53,469
Dépenses financées sur ressources intérieures	13.5	12.5	12.8	13.4	13.3	14.0	14.6	15.2	15.9
Dépenses d'éducation, santé et développement rural	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3

Sources: autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Tient compte du calcul révisé de l'aide au titre de l'initiative PPTE sur la base de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (EBS/10/121,16/06/2010).² Les dépenses exceptionnelles incluent les dépenses consacrées au programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration, ainsi que le coût des élections.³ Le solde budgétaire intérieur est égal aux recettes (hors la prime à la signature de la convention de coopération avec la Chine) moins le total des dépenses (hors intérêts sur la dette extérieure, les dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures et les dépenses exceptionnelles).⁴ À compter de 2011, tout le financement du système bancaire tient compte de l'utilisation des dépôts de l'État, y compris l'allègement PPTE du FMI, et les ajusteurs du programme.

Tableau 3. République démocratique du Congo : situation monétaire, 2011–15
(au taux de change courant)

	2011	2012	2013	2014	2015
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Eff.	Eff.	Prél.	Proj.	
(Milliards de francs congolais)					
Avoirs extérieurs nets	834.9	1389.2	1457.8	1829.4	2101.1
Banque centrale	19.2	337.1	393.4	581.0	634.4
Banques commerciales	815.7	1052.0	1064.3	1248.4	1466.7
Avoirs intérieurs nets	1,608.7	1563.7	2024.3	2008.1	2240.4
Crédit intérieur	441.0	326.6	712.9	892.5	1116.8
Crédit net à l'État	-521.0	-977.9	-872.8	-879.5	-866.6
Crédit à l'économie	962.0	1304.5	1585.7	1772.0	1983.4
dont crédit au secteur privé	913.3	1147.2	1450.8	1623.5	1817.5
dont crédit aux entreprises parapubliques	48.7	157.3	134.9	148.5	165.9
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	1,167.7	1237.2	1311.4	1115.5	1123.6
Masse monétaire au sens large (M2)	2,418.4	2930.1	3460.4	3810.8	4309.8
Masse monétaire au sens étroit (M1)	790.1	883.8	1061.5	1073.7	1222.9
Circulation fiduciaire	615.3	595.2	692.9	648.8	720.8
Dépôts à vue	174.7	288.7	368.6	424.9	502.1
Quasi-monnaie	1,628.4	2046.3	2398.9	2737.1	3086.9
Dépôts à l'importation	25.2	22.8	21.7	26.7	31.7
(Variation en pourcentage en glissement annuel)					
Avoirs extérieurs nets	-8.0	66.4	4.9	25.5	14.9
Avoirs intérieurs nets	46.0	-2.8	29.4	-0.8	11.6
Crédit intérieur	588.8	-25.9	118.3	25.2	25.1
Crédit net à l'État	-30.6	87.7	-10.8	0.8	-1.5
Crédit à l'économie	18.0	35.6	21.6	11.8	11.9
dont crédit au secteur privé	16.7	25.6	26.5	11.9	12.0
dont crédit aux entreprises parapubliques	50.5	223.0	-14.3	10.1	11.7
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	12.5	5.9	6.0	-14.9	0.7
Masse monétaire au sens large (M2)	23.1	21.2	18.1	10.1	13.1
Masse monétaire au sens étroit (M1)	11.9	11.9	20.1	1.2	13.9
Quasi-monnaie	29.4	25.7	17.2	14.1	12.8
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Avoirs extérieurs nets	-3.7	22.9	2.3	10.7	7.1
Avoirs intérieurs nets	25.8	-1.9	15.7	-0.5	6.1
Crédit intérieur	19.2	-4.7	13.2	5.2	5.9
Crédit net à l'État	11.7	-18.9	3.6	-0.2	0.3
Crédit à l'économie	7.5	43.3	31.8	17.6	19.7
Autres postes, net (y compris changements de valorisation)	6.6	2.9	2.5	-5.7	0.2
Masse monétaire au sens large (M2)	23.1	21.2	18.1	10.1	13.1
Masse monétaire au sens étroit (M1)	4.3	3.9	6.1	0.4	3.9
Quasi-monnaie	18.8	17.3	12.0	9.8	9.2
<i>Postes pour mémoire :</i>					
PIB nominal (milliards de CDF)	21,913	25,250	27,596	30,390	33,939
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large)	9.1	8.6	8.0	8.0	7.9
Dépôts en devises (% de of M2)	66.6	69.0	68.4	67.5	66.6
Dépôts en devises (% total des dépôts)	89.3	86.5	85.6	81.4	80.0
Avoirs extérieurs nets de la BCC ¹	19	337	393	581	634
Avoirs intérieurs nets de la BCC ¹	790	515	591	503	525
dont: Crédit net de la BCC à l'État ¹	-428	-752	-680	-686	-673
Base monétaire ¹	809	852	984	1,084	1,160
dont: circulation fiduciaire ¹	647	643	760	687	834

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ En milliards de francs congolais aux taux de change courants.

Tableau 4. République démocratique du Congo : balance des paiements, 2011–19

	2011	2012	2013 ¹	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.	Est.			Projections			
(Millions de dollars ; sauf indication contraire)									
Solde des transactions courantes	-1,416	-2,212	-3,036	-3,017	-3,139	-3,024	-3,099	-3,231	-3,161
Balance commerciale	656	-66	-49	1,086	1,841	2,260	3,146	3,238	3,813
Exportations f.à.b.	9,966	8,597	10,028	11,680	13,094	14,654	16,337	17,560	19,104
dont : produits miniers et pétrole	9,724	8,445	9,799	11,360	12,708	14,198	15,804	16,782	18,210
Importations, f.à.b.	-9,311	-8,663	-10,077	-10,594	-11,254	-12,394	-13,191	-14,323	-15,292
dont: importations liées à l'aide	-1,949	-1,958	-1,456	-1,656	-2,145	-2,633	-3,119	-3,291	-3,058
Services	-1,811	-1,561	-1,791	-1,731	-1,724	-1,819	-1,870	-2,046	-2,153
Recettes	890	767	895	1,042	1,169	1,308	1,458	1,567	1,705
Dépenses	-2,700	-2,328	-2,686	-2,773	-2,892	-3,127	-3,328	-3,614	-3,858
dont: importations liées à l'aide	-439	-208	-243	-255	-250	-307	-364	-384	-356
Produits	-1,299	-1,598	-2,811	-4,170	-4,999	-5,413	-6,456	-6,643	-7,110
Recettes	102	19	49	70	77	84	91	99	106
Dépenses	-1,401	-1,617	-2,861	-4,240	-5,076	-5,497	-6,547	-6,742	-7,216
dont: paiements d'intérêts ²	-24	-29	-26	-20	-96	-87	-134	-116	-298
Transferts courants	1,038	1,013	1,616	1,798	1,743	1,949	2,080	2,220	2,289
dont: aide officielle	798	783	1,581	1,526	1,448	1,626	1,729	1,839	1,879
Capital et compte financier	1,361	2,810	3,101	3,319	3,373	3,399	3,541	3,563	2,997
Compte de capital	855	1,262	495	598	785	944	1,018	1,104	1,115
Officiels	925	1,042	416	338	501	634	681	738	721
Privés	-70	220	79	260	284	310	337	366	393
Transferts en capital (PPE/IADM)
dont: du FMI
Compte financier	506	1,547	2,606	2,721	2,588	2,455	2,523	2,459	1,882
Capitaux officiels	156	598	731	1,028	924	1,018	1,504	1,517	1,158
Décaissements bruts	293	750	900	1,197	1,116	1,210	1,727	1,786	1,432
Amortissement programmé ³	-137	-152	-169	-169	-192	-192	-223	-270	-274
Capitaux privés (net)	350	949	1,875	1,693	1,664	1,437	1,019	942	724
dont: investissement direct étranger	1,665	2,167	2,223	2,242	2,459	2,530	2,373	2,384	2,086
Autre secteur privé non bancaire ⁴	-1,315	-1,217	-349	-549	-795	-1,093	-1,355	-1,442	-1,361
Solde avant erreurs et omissions	-55	598	65	302	235	375	442	332	-164
Erreurs et omissions	1	29	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-54	627	65	302	235	375	442	332	-164
Financement	55	-598	-65	-302	-234	-475	-542	-432	-411
Variation nette des arriérés hors FMI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réserves nettes du secteur bancaire (augmentation = -)	55	-598	-65	-302	-234	-475	-542	-432	-411
Banque centrale	162	-345	-50	-125	-58	-299	-365	-255	-234
dont: crédit net FMI	156	0	0	0	-43	-89	-105	-105	-84
Banques commerciales	-107	-253	-15	-177	-177	-177	-177	-177	-177
Besoin de financement avant aide exceptionnelle	0	0	0	0	0	-100	-100	-99	-575
Besoin de financement résiduel (surfinancement = +)	0	0	0	0	0	-100	-100	-99	-575
dont: budgétaire	0	0	0	0	0	-100	-100	-99	-575
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
<i>Postes pour mémoire :</i>									
Service de la dette, après allègement (% exportations biens et services)	1.5	1.9	1.8	1.5	2.3	2.3	2.3	1.8	1.5
Solde des transactions courantes (transferts officiels compris)	-5.9	-8.0	-10.1	-9.3	-8.8	-7.8	-7.4	-7.1	-6.4
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	-9.3	-10.9	-15.4	-14.0	-12.9	-12.0	-11.5	-11.1	-10.3
Réserves officielles brutes (millions dollars)	1,300	1,645	1,695	1,905	1,955	2,165	2,425	2,575	2,725
En semaines d'importations de B&S non liées à l'aide	7.7	7.7	7.7	8.4	8.1	8.6	8.8	8.5	8.3

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Deux reclassements ont été opérés en 2013. Premièrement, le rapatriement des bénéfices par les entreprises internationales qui opèrent dans le secteur des ressources naturelles est passé du compte financier (autre secteur non bancaire privé) au compte des transactions courantes (dépenses au titre du solde des revenus). Deuxièmement, une part plus élevée des dons officiels a été inscrite au compte des transactions courantes (transferts courants) pour l'aide couvrant les dépenses récurrentes qui était précédemment enregistrée au compte de capital (officiel).

² Y compris intérêts dus au FMI.

³ Hors remboursements de principal au FMI.

⁴ Y compris transactions non enregistrées. Ces dernières peuvent être considérables étant donné les lacunes des statistiques.

Tableau 5. scénario de réforme : principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Est.				Proj.		
(Annual percentage change; unless otherwise indicated)									
PIB et prix									
PIB réel	6.9	7.2	8.5	8.8	9.5	10.4	10.0	8.7	8.0
Déflateur du PIB ¹	10.3	7.5	0.7	1.4	3.8	5.8	6.6	7.2	6.8
Prix à la consommation (moyenne de la période) ¹	15.5	2.1	0.8	2.5	4.5	5.3	5.8	6.0	6.0
Prix à la consommation, fin de période ¹	15.4	2.7	1.0	4.0	5.0	5.5	6.0	6.0	6.0
Secteur extérieur									
Exportations f.à.b. (dollars américains)	19.9	-13.7	16.6	16.7	13.0	13.0	12.6	8.5	9.8
Importations, f.à.b. (dollars américains)	23.8	-7.0	16.3	5.2	6.4	10.1	6.4	8.7	6.5
Volume des exportations	19.6	-1.7	25.0	7.7	12.9	12.6	11.9	7.8	9.1
Volume des importations	5.0	-7.8	15.4	8.8	8.1	10.4	6.3	8.4	6.1
Termes de l'échange	-11.8	-11.5	-7.2	12.4	2.0	1.0	0.5	0.4	0.3
(Annual change in percent of beginning-of-period broad money; unless otherwise indicated)									
Monnaie et crédit									
Monnaie au sens large	23.2	21.1	18.1	16.1	21.7
Avoirs extérieurs nets	-3.7	22.9	2.3	10.9	12.3
Avoirs intérieurs nets	25.9	-1.9	15.7	5.4	9.6
Crédit intérieur	19.2	-4.6	14.5	9.4	10.0
Dont :									
Crédit net à l'État (variation annuelle en pourcentage)	11.7	-18.9	3.6	-0.2	0.3
Crédit au secteur privé (variation annuelle en pourcentage)	16.7	25.6	26.5	21.9	20.9
(Percent of GDP; unless otherwise indicated)									
Finances de l'administration centrale									
Recettes et dons	18.0	20.1	17.4	17.4	18.9	19.7	21.6	22.3	23.0
Recettes	12.4	14.9	13.0	13.9	14.8	15.3	17.4	18.5	19.5
Dons	5.6	5.2	4.4	3.5	4.1	4.4	4.2	3.8	3.5
Dépenses	19.1	19.5	19.1	19.6	20.2	21.4	24.1	25.2	25.4
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	-1.1	1.2	0.2	0.5	1.1	0.6	0.6	0.1	-0.5
Capacité/besoin de financement (solde global, dons compris)	-1.2	0.6	-1.7	-2.2	-1.3	-1.7	-2.5	-2.9	-2.5
Investissement et épargne									
Épargne nationale brute	10.5	12.3	11.2	12.4	14.6	17.9	21.1	23.2	24.4
Publique	1.1	3.7	2.9	3.3	4.5	4.8	6.6	7.3	7.9
Non publique ²	9.4	8.5	8.3	9.1	10.2	13.0	14.4	15.9	16.5
Investissement	16.5	20.3	21.3	21.8	23.7	25.4	28.3	29.3	29.2
Public	4.4	6.1	6.4	6.2	6.7	7.3	8.8	8.9	8.1
Non public	12.1	14.2	14.9	15.5	17.0	18.1	19.5	20.4	21.1
Balance des paiements									
Exportations de biens et services	45.5	34.1	36.4	39.2	40.2	40.7	40.9	40.0	40.0
Importations de biens et services	50.3	40.0	42.5	41.1	39.6	38.8	36.9	36.2	35.1
Solde des transactions courantes, transferts compris	-5.9	-8.0	-10.1	-9.3	-8.9	-7.5	-7.2	-6.2	-4.9
Solde des transactions courantes, transferts exclus	-9.3	-10.9	-15.4	-14.0	-13.0	-11.5	-11.1	-9.9	-8.3
Réserves officielles brutes (fin de période, millions de dollars)	1300	1645	1695	1905	2145	2435	2785	3225	3725
Réserves officielles brutes (semaines d'importations de biens et services non liées à l'aide)	7.7	7.7	7.7	8.4	8.8	9.7	10.1	10.6	11.3
(Millions of U.S. dollars; unless otherwise indicated)									
Dettes publiques extérieures									
Encours total, y compris FMI	4,629	4,662	5,196	6,055	7,096	8,012	9,495	10,953	12,128
Valeur actuelle (VA) de la dette ³	4,763	5,354	3,205	3,918	4,504	5,139	6,058	7,063	7,805
VA de la dette (en % des exportations de biens et services)	43.5	57.0	29.5	31.1	31.9	32.3	33.9	36.4	36.6
Service de la dette inscrit à l'échéancier	160.0	181.7	194.6	189.3	330.0	366.5	403.1	341.3	317.3
Pourcentage des exportations de biens et services	1.5	1.9	1.8	1.5	2.3	2.3	2.2	1.7	1.5
En pourcentage des recettes publiques	5.4	4.4	5.0	4.2	6.2	6.0	5.2	3.7	3.0
Taux de change (francs congolais pour 1 dollar)									
Moyenne de la période	918	919	919
Fin de période	911	915	926
Pour mémoire :									
PIB nominal (milliards de francs congolais) ¹	21,913	25,250	27,596	30,443	34,617	40,423	47,397	55,240	63,704

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ À compter de 2012, l'INS calcule l'IPC à l'aide d'une méthodologie révisée. Selon la méthodologie précédente, l'IPC pour 2012 s'élevait à 5,7 % (fin de période) et à 9,3 % (moyenne).² Les projections pour 2011 et au-delà tiennent compte des sorties de bénéfices des compagnies minières.³ Les projections reposent sur les calculs de l'analyse de viabilité de la dette de 2010 (EBS/10/121, 06/16/2010). Y compris l'aide au delà des conditions de l'initiative PPTE renforcée accordée par certains créanciers membres du Club de Paris. Pour les exportations, il s'agit d'une moyenne mobile glissante sur trois ans.

Tableau 6. Matrice d'évaluation des risques¹

Source des risques	Probabilité relative	Effet anticipé sur l'économie	Conseils des services du FMI aux autorités
Risques extérieurs			
Ralentissement sensible de la croissance en Chine en 2014.	Faible	Dégradation du déficit courant à mesure que les recettes d'exportation diminuent, baisse de l'investissement direct dans le secteur des ressources naturelles et ralentissement de l'accumulation de réserves internationales.	Accroître les réserves internationales avec un taux de change souple afin de renforcer les marges de manœuvre pour faire face aux chocs extérieurs. Accroître l'espace budgétaire afin de moins dépendre des recettes budgétaires tirées du secteur minier.
Augmentation des risques géopolitiques au Moyen-Orient (fortes augmentation des prix du pétrole)	Faible	En tant qu'exportatrice de pétrole brut, la RDC en tirerait parti, mais la facture des importations de produits raffinés augmenterait et, faute d'ajustement des prix à la pompe, les recettes diminueraient.	Ajuster les prix intérieurs des produits pétroliers pour freiner la baisse des recettes budgétaires ou éliminer les subventions à ces produits.
Baisse constante des cours des produits de base.	Moyenne	Baisse constante des recettes budgétaires et d'exportation, aboutissant à un recul des dépenses dans les secteurs prioritaires et dans le domaine de l'investissement et à un ralentissement de la réduction de la pauvreté.	Accroître la mobilisation des recettes intérieures hors ressources naturelles afin de moins dépendre des recettes budgétaires tirées du secteur minier (paragraphe 16).
Risques intérieurs			
Escalade du conflit armé.	Moyenne	Effondrement de l'activité dans les régions touchées par la guerre et fortes répercussions sur les finances publiques (même effet que pour un choc sur les produits de base (paragraphe 14).	Accroître les réserves internationales avec un taux de change flottant afin de renforcer les marges de manœuvre pour faire face aux chocs extérieurs. Accroître l'espace budgétaire afin de moins dépendre des recettes budgétaires tirées du secteur minier.
Absence de progrès dans les réformes structurelles de la BCC.	Elevée	Manque de crédibilité pour défendre une inflation faible et progresser davantage dans la voie de la dollarisation.	Accélérer les réformes structurelles clé, en particulier la recapitalisation de la BCC et l'indépendance financière nécessaire pour la conduite de la politique monétaire (paragraphe 16).
Absence de progrès dans la gestion et la transparence des ressources minérales.	Moyenne	Importantes pertes de recettes, nouvelle baisse de l'aide extérieure, dégradation du climat des affaires et absence de progrès dans la réduction de la pauvreté et l'investissement public.	Étendre aux entreprises publiques la transparence et la bonne gouvernance prévue pour le secteur des ressources minérales. Appliquer les méthodes de prévision des recettes fournies dans le cadre de l'assistance technique.
<p>¹ La matrice d'évaluation des risques (MER) indique les événements qui pourraient modifier sensiblement la trajectoire de référence (le scénario qui a le plus de chances de se concrétiser selon l'opinion des services du FMI). La probabilité relative des risques énumérés correspond à l'évaluation subjective des services du FMI des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » est censée indiquer une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité comprise entre 10 et 30 % et « élevée » une probabilité d'au moins 30 %). La MER reflète l'opinion des services du FMI sur la source et le caractère préoccupant des risques au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent agir les uns sur les autres et se concrétiser conjointement.</p>			

Tableau 7. Principales recommandations du PESF

Recommandations	Priorité ¹
Stabilité financière, contrôle et gestion des crises	
Achever l'assainissement du bilan de la BCC et sa recapitalisation.	Court terme Remarque : un rapport d'étape sur la rationalisation des frais de fonctionnement de la BCC doit être publié d'ici à la fin mai.
Adopter la nouvelle législation bancaire et la loi sur la banque centrale afin de renforcer l'indépendance, les attributions et la transparence de la BCC.	Court terme Remarque : les avant-projets sont déjà au Ministère des finances. La législation bancaire devrait être approuvée au cours des prochains mois.
Renforcer la validation et l'analyse des données par la BCC.	Court terme Remarque : mesure en continu qui doit commencer dès maintenant et progresser dans le temps.
Établir un cadre juridique et un mécanisme opérationnel pour la prévention, la préparation et la gestion des crises.	Moyen terme Remarque : les travaux préparatoires pourraient commencer au cours des prochains mois.
Renforcer le cadre légal et réglementaire d'intervention et de liquidation des banques, ainsi que celui de gestion de crise.	Moyen terme Remarque : les travaux préparatoires pourraient commencer au cours des prochains mois.
Mettre en place un contrôle efficace fondé sur les risques.	Moyen terme Remarque : mesure en continu dont les travaux préparatoires pourraient commencer dans les prochains mois mais les progrès demanderont du temps.
Renforcer la réglementation sur les provisions et le classement des prêts improductifs.	Court terme Remarque : travaux en cours.
Dédollarisation	
Adopter une feuille de route à moyen terme pour la dédollarisation, assortie de délais réalistes et d'un ordre de priorité des mesures avec une intégration des risques de l'opération.	Moyen terme Remarque : les conditions préalables à la dédollarisation doivent être en place. Le projet doit être réaliste et comporter des objectifs à moyen terme et un ordre de priorités.
Inclusion financière	
Réviser la loi sur le crédit-bail.	Moyen terme.
Renforcer le contrôle de la microfinance et prévoir la liquidation des établissements non viables.	Moyen terme Remarque : le projet, d'une durée de 6 ans, de la Banque mondiale sur les infrastructures et les marchés financiers signés en avril 2014 couvre cet aspect.
Adoption d'un plan de restructuration (ou de liquidation) de la CADECO fondé sur une réduction au minimum des risques et des coûts budgétaires.	Court terme.
Infrastructure financière	
Examiner et faire adopter le projet de loi sur les systèmes de paiements.	Court terme.
Rendre opérationnel le nouveau registre du crédit.	Court terme.
Modifier la législation sur les tribunaux de commerce en l'adaptant à l'OHADA.	Moyen terme.
Établissements financiers non bancaires	
Promulguer un code des assurances modernisé afin de renforcer la gouvernance et les pouvoirs des services de contrôle.	Moyen terme. Remarque : la libéralisation du secteur est en cours et devrait se concrétiser pendant les prochaines semaines.
1. Source : rapport PESF.	

Tableau 8. République démocratique du Congo : objectifs du millénaire pour le développement

	1990	1995	2000	2005	2012
Objectif 1: Eradiquer la pauvreté extrême et la faim					
Ratio emploi/population, 15+, total (%) (basée sur les estimations modelées de l'OIT)	66.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Ratio emploi/population, 15-24, total (%) (basée sur les estimations modelées de l'OIT)	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
PIB par personne employée (PPA 1990, \$US constant)	1455.0	830.0	605.0	642.0	766.0
Revenus détenus par la tranche inférieure de 20%	5.0	..
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	..	31.0	34.0	28.0	24.0
Indice d'écart de la pauvreté à \$1.25 par jour (PPA) (%)	53.0	..
Pourcentage de la population vivant avec \$1.25/jour (PPA) (% de la population)	88.0	..
Emploi vulnérable, total (% de l'emploi total)
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous					
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes âgées de 15-24 ans)	63.0	53.0	..
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% des 15-24 ans)	78.0	79.0	..
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	55.0	50.0	..	76.0	71.0
Taux d'achèvement d'études du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	52.0	47.0	35.0	55.0	73.0
Taux net de scolarisation primaire (%)	61.0	67.0	36.0
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes					
Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national (%)	5.0	12.0	9.0
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	71.0	69.0	91.0	81.0	88.0
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	48.0	61.0	..	53.0	59.0
Ratio filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	35.0	55.0
Proportions des femmes employées dans les secteurs non agricoles (% emplois non agricoles)	25.9
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile					
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	38.0	27.0	46.0	61.0	73.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	112.0	112.0	112.0	112.0	100.0
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances)	171.0	171.0	171.0	171.0	146.0
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle					
Taux de fécondité parmi les adolescentes (naissances pour 1000 femmes âgées entre 15-19 ans)	137.0	134.0	131.0	131.0	135.0
Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié (% du total)	61.0	74.0	80.0
Taux de prévalence de la contraception (% des femmes âgées entre 15-49 ans)	8.0	..	31.0	21.0	17.0
Taux de mortalité maternelle (par 100.000 naissances vivantes)	930.0	870.0	770.0	660.0	540.0
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	68.0	85.0	89.0
Besoins en contraception non satisfaits (% femmes mariées, 15-49 ans)	27.0	..
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme, et d'autres maladies					
Enfants fiévreux recevant des médicaments antipaludiques (% enfants de moins de 5ans souffrant de fièvre)	52.0	30.0	39.0
Utilisation de préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% des femmes 15-24ans)	7.0	..
Utilisation de préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% des hommes 15-24ans)	20.0	..
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	327	327	327	327	327
Taux de prévalence du VIH, femmes (% entre 15-24 ans)	0.8
Taux de prévalence du VIH, hommes (% entre 15-24 ans)	0.4
Taux de prévalence du VIH, total (% de la population âgée entre 15-49 ans (%))	1.3	1.4	1.5	1.4	1.1
Taux de détections des cas de tuberculose (% , toutes formes)	19.0	31.0	40.0	55.0	51.0
Objectif 7: Assurer un environnement durable					
Émissions de CO2 (kg par dollar PPA de PIB)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	70.7	70.0	69.4	68.7	67.9
Equipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	17.0	19.0	23.0	26.0	31.0
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	43.0	43.0	44.0	45.0	46.0
Aires marines protégées (% des eaux territoriales)	17.0	4.0	23.0	4.0	29.0
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
APD nette recue par habitant (\$ courant)	26.0	5.0	4.0	35.0	44.0
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des export. Hors envois de fonds des expatriés)	3.0	15.0	2.0
Nombre d'utilisateurs d'internet (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	0.2	1.7
Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	5.0	31.0
Nombre de lignes fixes (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres					
Taux de fécondité (naissances par femme)	7	7	7	7	6
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	240	140	90	130	230
RNB méthode Atlas (\$ courants, milliards)	8.4	6	4.2	6.9	15.4
Formation brute de capital (% du PIB)	9.1	9.4	1.4	20.3	26.5
Espérance de vie à la naissance	47	46	46	48	50
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	67	61	..
Population, total (millions)	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
Échanges commerciaux (% du PIB)	58.7	52.2	43	78.8	122.8

Source: Banque Mondiale, indicateurs du développement dans le monde.

Tableau 9. République démocratique du Congo : Indicateurs de solidité financière, 2010–13

	2010	2011	2012	2013
Adéquation des fonds propres				
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	28.8	29.7	28.3	24.5
Fonds propres réglementaires de base/actifs pondérés en fonction des risques	21.1	21.2	19.9	17.0
Qualité des actifs				
Créances improductives/crédits bruts	6.6	6.7	6.3	7.2
Créances improductives (net de provisions)/fonds propres	10.0	10.0	8.3	7.0
Résultat et rentabilité				
Rentabilité des actifs	0.7	0.6	0.2	0.9
Rentabilité des fonds propres	3.0	3.0	6.2	5.1
Marge d'intérêt/produit brut ¹	26.0	32.0	31.0	33.0
Charges hors intérêts/produit brut	73.7	73.5	73.1	73.9
Liquidité				
Actifs liquides/total des actifs (ratio de liquidité des actifs)	60.0	52.0
Actifs liquides/passifs à court terme	123.0	119.2	121.3	122.0
Sensibilité au risque de marché				
Position ouverte nette en devises/fonds propres	-5.0	1.8	5.2	-16.0
Passifs libellés en devises/total des passifs	76.2	77.4
Pour mémoire :				
Adéquation des fonds propres				
AfSS	19.4	20.9
Pays fragiles	24.3	34.7
Rentabilité des actifs				
AfSS	2.2	2.2
Pays fragiles	1.7	1.0
Créances improductives/crédits bruts				
AfSS	9.8	8.4
Pays fragiles	10.4	12.8

Source : Banque centrale du Congo, Direction de la supervision bancaire.

Note: Les normes prudentielles ont été modifiées durant la période couverte. Application 3, 2003 à 2009; application 4, 2010; application 5, depuis 2011.

¹Depuis 2009 la définition de la marge d'intérêt rapportée au produit brut est conforme au manuel de référence du FMI, en ce sens que le produit des intérêts, les commissions et autres produits sont déclarés de manière séparée.

Appendice I. Evaluation de la viabilité extérieure

La présente note évalue la stabilité extérieure de la République démocratique du Congo (RDC) et conclut que l'évolution de la balance des paiements cadre avec la viabilité extérieure. Si la RDC a enregistré continuellement des déficits courants pendant la dernière décennie, ces derniers ont été financés principalement par des entrées de flux financiers privés (notamment des investissements directs étrangers ou IDE). Le taux de change effectif réel (TCER) reflète dans l'ensemble les fondamentaux macroéconomiques du pays¹. Cependant, le volume des réserves internationales est insuffisant pour protéger l'économie contre les chocs extérieurs et des facteurs, autres que le niveau du TCER, jouent un rôle majeur dans la détermination de la compétitivité de la RDC. Celle-ci souffre de contraintes institutionnelles, d'une pénurie d'infrastructures et d'électricité et d'un climat des affaires médiocre.

A. Balance des paiements

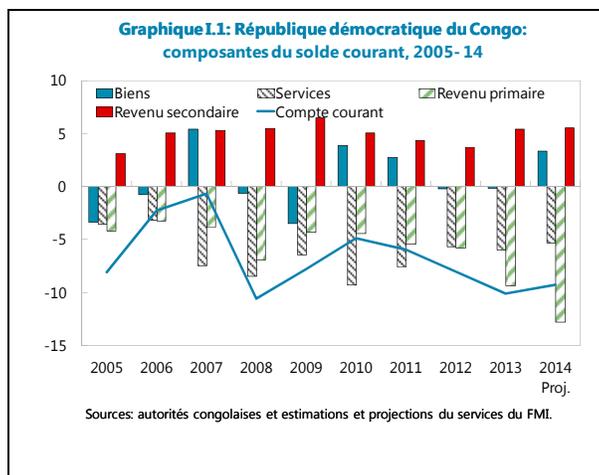
1. **Au cours de la dernière décennie, la RDC a enregistré de manière constante un déficit courant financé par des flux privés et officiels** (tableau I.1.). Depuis 2007, ce déficit est de l'ordre de 6 % du PIB en moyenne et, en 2013, il a représenté 10,1 % du PIB. Il devrait commencer à se réduire en 2014 pour s'établir à 9,3 % du PIB, puis à 6,2 % du PIB sur la période 2015–2033 sous l'effet de la forte croissance des exportations minières à moyen terme et du développement du secteur agricole à moyen et à long terme.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
							Est.	Proj.
	(Pourcentage du PIB)							
Solde de transactions courantes (transfers officiels compris)	-0.7	-10.6	-7.8	-4.9	-5.9	-8.0	-10.1	-9.3
Solde de transactions courantes (hors transferts officiels)	-5.2	-15.0	-13.6	-8.8	-9.3	-10.9	-15.4	-14.0
Solde du compte de capital et du compte financier	-1.3	5.7	0.5	8.1	5.7	10.2	10.3	10.2
Privé	0.8	7.3	3.0	2.0	1.8	5.2	7.7	7.2
Officiel	-2.1	-1.6	-2.6	6.1	3.9	5.1	2.7	3.0
Erreurs et omissions	-1.8	0.6	2.2	-0.2	0.0	0.1	0.0	0.0
Solde global	-3.8	-4.3	-5.1	3.0	-0.2	2.3	0.2	0.9

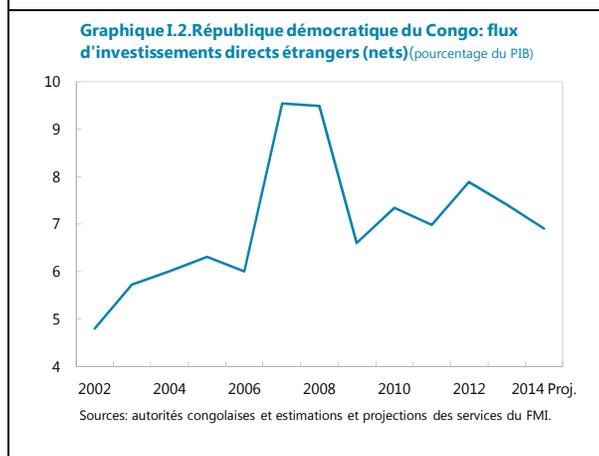
Sources: autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Il convient d'interpréter l'évaluation du TCER avec beaucoup de prudence étant donné les lacunes des données et la forte dollarisation de l'économie ; toutefois, ce taux passe pour refléter dans l'ensemble les fondamentaux.

2. **Le solde commercial est positif depuis 2009, mais la RDC continue d'être importatrice nette de services** (graphique I.1.). En outre, le rapatriement des bénéfices par les sociétés internationales opérant dans le secteur des ressources naturelles se traduit par un solde des revenus primaires fortement négatif (mais par une amélioration du solde des opérations financières)².

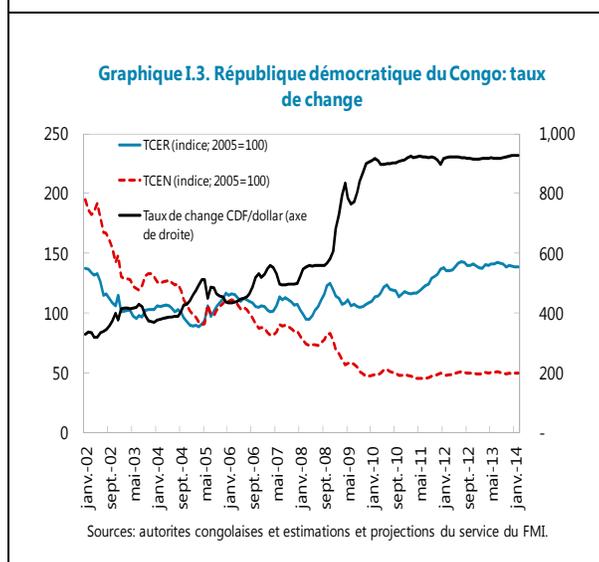


3. **Les déficits courants sont principalement et de plus en plus financés par l'IDE, surtout dans le secteur des ressources naturelles.** L'IDE net a représenté 7,4 % du PIB en 2013 et devrait atteindre 6,9 % en 2014 (graphique I.2.). Ils devraient diminuer à moyen terme.



B. Taux de change

4. **Le TCER s'est apprécié au cours des dernières années alors que le TCEN s'est légèrement déprécié** (graphique I.3.). Depuis 2012, les deux taux sont restés stables et, selon la méthodologie du Groupe consultatif sur les taux de change, le TCER semble refléter globalement les fondamentaux macroéconomiques de la RDC.



² Note : certains bénéfices rapatriés, qui étaient précédemment enregistrés dans le compte des opérations financières sous les investissements de portefeuille, ont été reclassés parmi les dépenses dans le solde des revenus du compte courant.

5. **Les deux approches de la méthodologie du groupe consultatif utilisées pour évaluer le TCER n'indiquent aucun désalignement majeur.** Leurs résultats sont résumés au tableau I.2., mais il convient de les interpréter avec prudence en raison des lacunes affectant les données¹⁰³. Les deux approches calculent le désalignement du taux de change comme le pourcentage du taux de change réel nécessaire pour combler l'écart entre une norme des transactions courantes et le solde courant structurel, c'est-à-dire celui projeté à moyen terme.

Tableau I.2. République démocratique du Congo: désalignement du taux de change¹

Méthodes	
Balance macro	
Élasticité des échanges estimée par Tokarick	0.4
Élasticité des échanges estimée par CGER	1.0
Viabilité extérieure	
Élasticité des échanges estimée par Tokarick	0.3
Élasticité des échanges estimée par CGER	0.7
Moyenne	0.6

Sources: Les services du FMI.
¹ Les chiffres positifs indiquent qu'il y a une surevaluation.

6. **L'approche en termes de solde macroéconomique indique une légère surévaluation du TCER.** En vertu de cette approche, la norme des transactions courantes est estimée à l'aide des valeurs des fondamentaux à moyen terme dont font état les projections. Selon les estimations, elle s'établit entre -6,6 et -7,0 % du PIB sur la base des coefficients estimés par Vitek¹¹⁴ (2013). En supposant une élasticité de la balance commerciale par rapport au taux de change réel de 0,71 selon les calculs de Tokarick¹²⁵ (2010) pour la RDC, l'écart entre le solde courant structurel et la norme indique un désalignement du TCER compris entre 0,7 et 0,0 % du PIB. L'utilisation de l'élasticité des transactions courantes du Groupe consultatif impliquerait un désalignement du TCER compris entre 1,8 et 0,1 % du PIB.

7. **L'approche selon la méthodologie du solde extérieur semble aussi indiquer une légère surévaluation du taux de change réel.** En vertu de cette approche, la norme des transactions courantes est définie comme le solde qui stabilise les avoirs extérieurs nets (AEN). Le désalignement du taux de change est alors égal à l'ajustement nécessaire pour porter le solde courant structurel à un niveau qui stabilise les AEN. Le solde courant nécessaire pour stabiliser le ratio AEN/PIB de la

³ Par exemple, le résultat de la méthodologie du TCER n'est pas affiché faute de données sur le productivité de la RDC, l'une des principales variables explicatives du modèle. De façon plus générale, la qualité des données de la RDC sur le secteur extérieur est très médiocre.

⁴ Francis Vitek, 2013, « Exchange Rate Assessment Tools for Advanced, Emerging and Developing Economies ».

⁵ Tokarick, Stephen, 2010, « A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities », IMF Working paper WP/10/180.

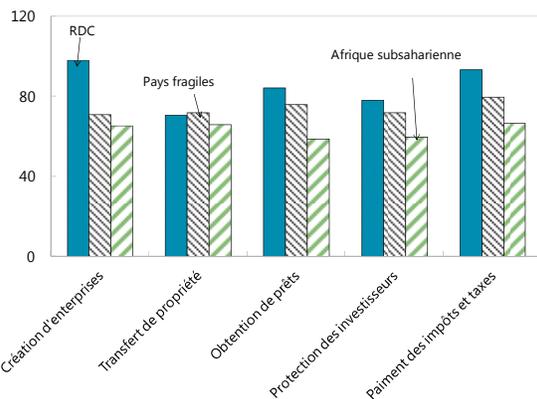
RDC à son niveau de 2017 (-62%) est estimé à -6,9%, contre un solde courant structurel de -7,1%. L'utilisation de l'élasticité de la balance commerciale de Tokarick (0,71 %) implique une surévaluation de 0,3 % (0,7 % avec l'élasticité du Groupe consultatif).

C. Compétitivité structurelle

8. S'il semble refléter plus ou moins les fondamentaux, le taux de change réel n'est pas le principal déterminant de la compétitivité de la RDC, compte tenu de la forte dollarisation de l'économie. En 2013, les exportations minières et pétrolières, qui sont libellés en dollars, ont représenté 97 % de la valeur totale des exportations de biens.

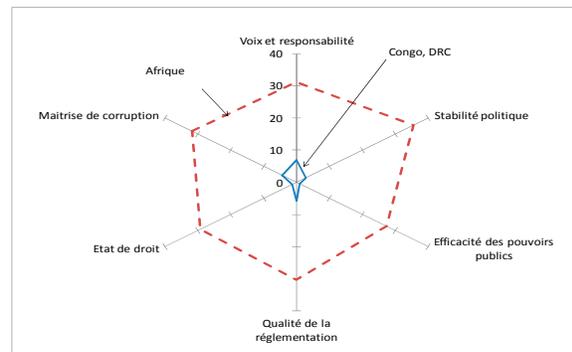
9. **La compétitivité de la RDC dépend en fait de manière prépondérante de l'amélioration du climat des affaires.** Le pays continue de figurer parmi ceux où il est le plus difficile de faire des affaires selon l'édition de 2014 du rapport « Doing Business » de la Banque mondiale et ce en raison des lourdeurs administratives, d'une politique fiscale inefficace et déséquilibrée et d'un faible accès au crédit (graphiques I.5. et I.6.)⁶. L'absence d'informations sur le crédit et un système judiciaire défaillant limitent la capacité du système bancaire à développer le crédit à l'économie.

Graphique I.5. République démocratique du Congo: classement Doing Business, 2014
(valeur élevée=bonne performance)



Source: Banque mondiale, *Doing Business*, 2014.

Graphique I.6. République démocratique du Congo: indicateurs de gouvernance

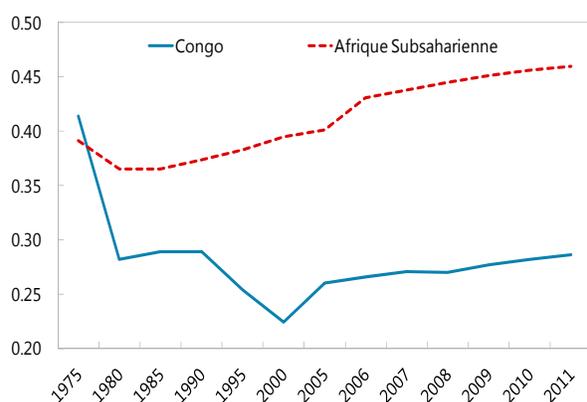


Source: Banque mondiale.

⁶Comme indiqué dans l'évaluation indépendante de l'enquête « Doing Business » (voir www.worldbank.org/ieg/doingbusiness), il convient d'utiliser ces indicateurs avec prudence étant donné le caractère subjectif de l'interprétation, la couverture limitée des contraintes pesant sur les entreprises et le petit nombre de sources, autant de facteurs qui tendent à exagérer la couverture des indicateurs et leur capacité explicative.

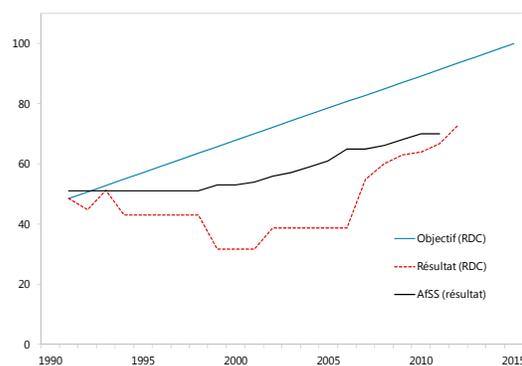
10. **Le manque de fiabilité de l’approvisionnement en électricité, des réseaux de transports et des services sociaux, ainsi qu’un faible niveau de capital humain, constituent aussi autant de contraintes significatives pour le développement du secteur des exportations (graphiques I.7. et I.8.).**

Graphique I.7. République démocratique du Congo: indice de développement humain
(valeur élevée=bonne performance)



Source: PNUD, Rapport sur le développement humain.

Graphique I.8. République démocratique du Congo: taux d’achèvement d’étude primaire, total (% du groupe d’âge pertinent)



Source: Banque Mondiale, objectifs du Millénaire pour le développement.

D. Adéquation des réserves

11. **Le niveau des réserves internationales de la RDC semble insuffisant pour amortir les effets des chocs extérieurs.** La RDC étant grande exportatrice de ressources naturelles⁷, le niveau de ses réserves internationales devrait se situer au dessus de la moyenne, comme le montrent les Perspectives économiques régionales pour l’Afrique subsaharienne d’avril 2012 (FMI). L’étude donne à penser que les répercussions intérieures des chocs extérieurs sont plus fortes dans les pays exportateurs de ressources et confirme l’efficacité des réserves pour atténuer l’effet des chocs exogènes. Cependant, les avoirs en réserves ont un coût d’opportunité eu égard aux taux élevés de rendement sur d’autres formes de placements.

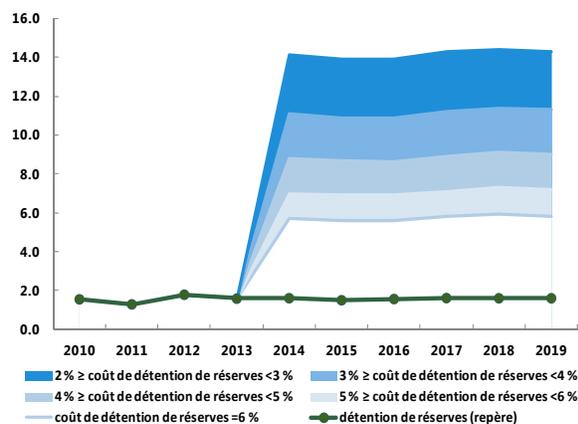
12. **En utilisant le modèle d’adéquation des réserves mis au point par le FMI pour les pays à faible revenu exportateurs de ressources, les services du FMI estiment que la RDC devrait détenir des réserves brutes représentant au moins 5,7 mois d’importations pour un coût de 6 %⁸ (3 % pour 11,1 mois), contre 1,8 mois actuellement (graphiques I.9. et I.10.).** Cette estimation s’appuie sur des données de 2013 avec une probabilité inconditionnelle de choc.

⁷ En RDC, 96 % des exportations proviennent du secteur des industries extractives (cuivre, cobalt, diamants, or et pétrole principalement).

⁸ La couverture devrait représenter jusqu'à 10,2 mois d'importations de l'année suivante pour un coût de 2 %.

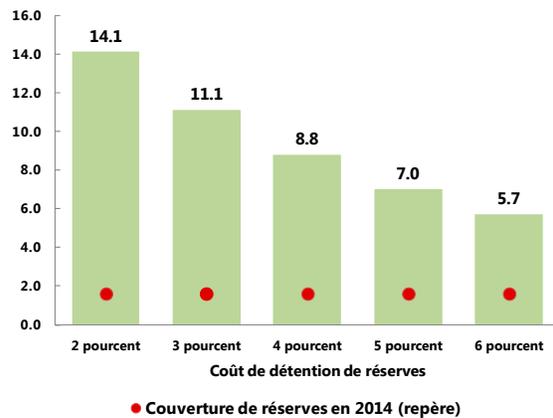
La méthodologie équilibre les effets de réduction des risques des réserves par rapport à leurs coûts. Elle estime à la fois la probabilité et l'ampleur d'une chute de la demande intérieure dans un pays et compare les avantages de la détention de réserves supplémentaires (qui aident à contenir les reculs de la demande) avec son coût (manque à gagner en investissant dans des actifs extérieurs liquides et donc à plus faible rendement).

Graphique I.9. République démocratique du Congo: adéquation des réserves 2010–19
(mois d'importations de l'année suivante)



Sources: autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Graphique I.10. République démocratique du Congo: niveau optimal des réserves
(2014; mois d'importations de l'année suivante)

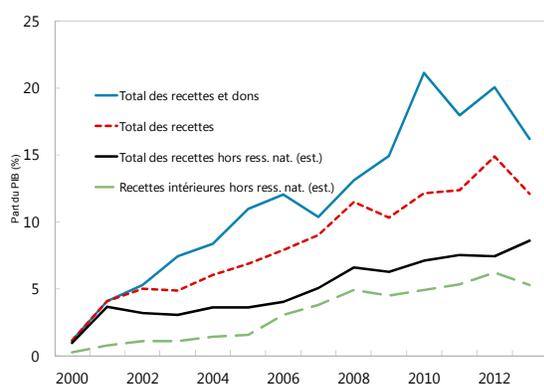


Sources: autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Appendice II. Créer un espace budgétaire pour soutenir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance inclusive

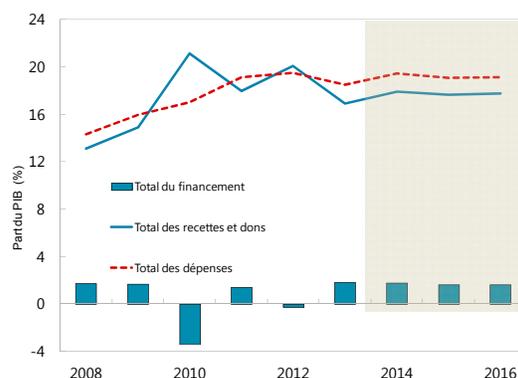
1. **La stratégie de désinflation de la RDC repose sur une politique budgétaire restrictive qui contribue activement à la stabilité macroéconomique.** La politique des autorités consiste essentiellement à ajuster les dépenses aux recettes disponibles. Cependant, sous l'effet conjugué du manque de maîtrise des recettes des secteurs non liés aux industries extractives, de l'instabilité et de l'imprévisibilité du financement extérieur mais aussi des recettes tirées des ressources naturelles, le fardeau de l'ajustement nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire repose sur les dépenses (graphique II.2.). Étant donné les besoins élevés du pays en matière de dépenses sociales et d'infrastructures (éducation et santé, par exemple), cette situation est à l'origine d'un arbitrage subi entre la stabilité macroéconomique actuelle et la croissance à venir, auquel il serait possible de s'attaquer en mobilisant davantage de recettes et en améliorant l'efficacité des dépenses grâce à des réformes énergiques de la gestion des finances publiques (GFP).

Graphique II.1. République démocratique du Congo: recettes hors aide et non liées aux industries extractives



Sources: autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

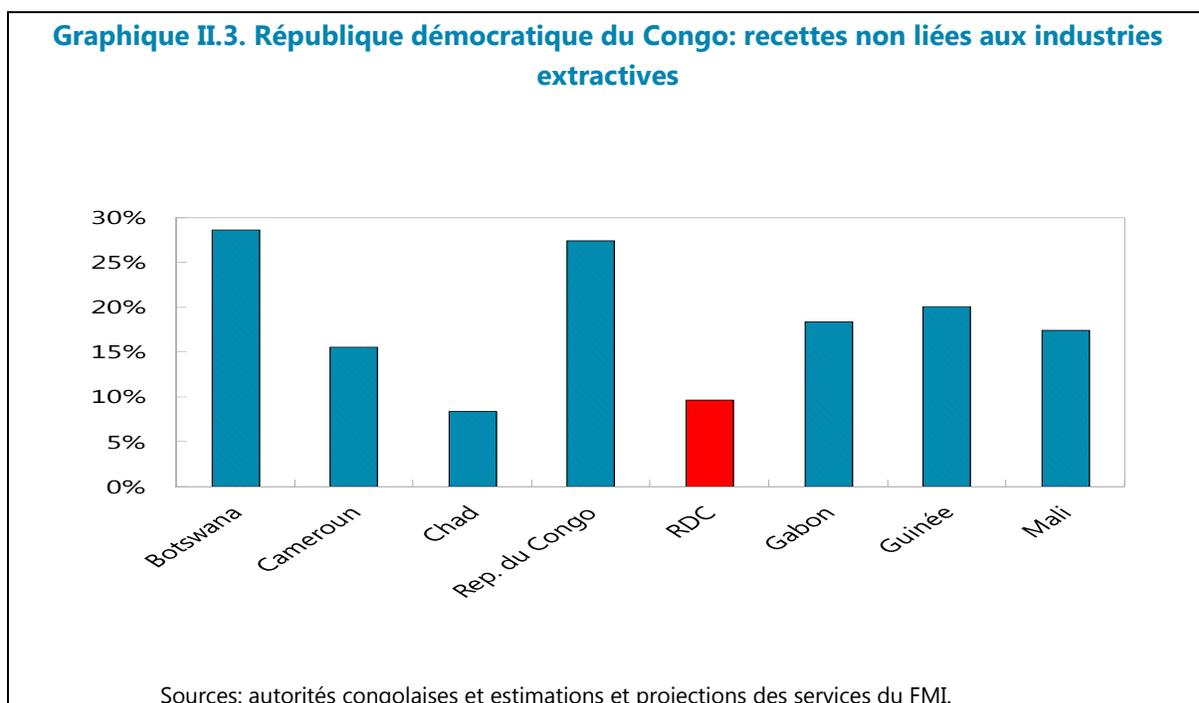
Graphique II.2. République démocratique du Congo: recettes ajustées pour atteindre l'équilibre budgétaire



Sources: autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

2. **Le potentiel d'élargissement de l'assiette fiscale est considérable.** Les recettes des secteurs non liés aux industries extractives et hors aide représentant moins de 10 % du PIB hors ressources, la RDC est clairement limitée dans sa capacité à financer les investissements dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures de base, qui sont indispensables pour réduire la pauvreté et diversifier son économie. Par ailleurs, ce ratio classe la RDC parmi les pays les

moins performants de l'Afrique subsaharienne (graphique II.3.). Sur la base d'une étude du potentiel fiscal congolais, les services du FMI estiment que le pays pourrait relever son ratio recettes global/PIB de plus de 7 points de pourcentage à moyen terme (encadré II.1.). Les résultats économétriques aident à établir l'ordre de priorité des réformes. En premier lieu, il faut chercher à mieux comprendre la contre-performance récente de la TVA et la corriger afin de préserver les succès antérieurs. En second lieu, le renforcement de l'efficacité des douanes et du contrôle des frontières pourrait potentiellement avoir d'importantes retombées. Enfin, une meilleure maîtrise des recettes tirées des ressources naturelles (en d'autres termes, les recettes non fiscales) devrait aussi être privilégiée.



3. **Bien que réaliste, une mobilisation de recettes de cette ampleur exigera un engagement des autorités au plus haut niveau.** Les autorités ont déjà commencé à rationaliser de façon draconienne la panoplie de petits impôts et droits (parafiscalité) qui mine le climat des affaires, à simplifier le système fiscal et à réduire les exonérations mais il s'agit d'une opération difficile et de longue haleine. Le lancement dans l'administration des recettes des nombreuses réformes énumérées ci-après devraient être tout aussi difficile. Leur mise en œuvre devra se faire de manière bien coordonnée et avec détermination :

- réorganisation des services de recouvrement des recettes, en fusionnant éventuellement la Direction générale des impôts (DGI) avec celle des recettes administratives, judiciaires, domaniales et des participations (DGRAD) ;

- poursuite de la segmentation des contribuables ;
- informatisation de la DGI et interconnexion de son système informatique avec celui des douanes afin de faciliter les audits ;
- renforcement de l'administration de la TVA ;
- rationalisation et institutionnalisation des processus douaniers et renforcement des contrôles aux frontières ;
- réaffectation des personnels à des fonctions productives ;
- amélioration des capacités d'audit, notamment dans le domaine des ressources naturelles ;
- soutien à l'inclusion de tous les contribuables potentiels dans le filet fiscal.

4. **Il serait important de prendre des mesures spécifiques pour mobiliser les recettes minières.** Avec 29 % des recettes hors aide (3,7 % du PIB), le secteur des ressources naturelles (y compris le pétrole) est de loin celui qui contribue le plus au budget national. Cependant, la connaissance limitée qu'ont les autorités du fonctionnement économique, financier et comptable du secteur et le fait que certains grands exploitants miniers génèrent moins de recettes que prévu a été à l'origine d'une initiative visant à réviser la fiscalité minière (hausse des redevances et taxation de la rente tirée des ressources naturelles, par exemple,) et à renforcer la surveillance et les capacités d'audit du secteur minier. Ces efforts représentent certes une importante avancée mais les autorités devront faire preuve de prudence pour préserver les récents acquis en matière de croissance et préparer le terrain en vue d'une augmentation des investissements. A cet effet, il faudra au moins :

- finaliser aussi rapidement que possible les négociations en cours sur le code minier, notamment en misant sur les nouvelles capacités de modélisation et en établissant un modèle commun avec les opérateurs miniers pour soutenir les discussions ;
- préserver une certaine stabilité pour les projets déjà entrés en production ou dont les plans d'investissement sont verrouillés, notamment en présence d'un régime fondé sur l'émission de permis ;
- améliorer encore la transparence (les contrats d'exploitation minière sont déjà publics) en renouvelant l'engagement des autorités envers l'ITIE, en s'attaquant aux déficiences précédemment recensées et en améliorant la transmission des données par les exploitants miniers ;
- renforcer le rôle du Ministère des mines dans la gouvernance du secteur et préciser la mission d'exploitant minier de l'entreprise publique Gécamines.

5. **Il serait possible d'accroître l'impact de la dépense publique sur la croissance inclusive et la lutte contre la pauvreté en améliorant résolument la GFP.** Les décrets nécessaires à la mise en œuvre de la loi sur la GFP de 2011 (Loi sur les finances publiques) doivent être adoptés pour en accélérer l'application. D'importantes améliorations doivent être apportées dans les domaines du cadrage budgétaire à moyen terme, de la gestion des investissements publics, de la décentralisation (notamment la GFP provinciale), du suivi et exécution du budget de la gestion et la planification des investissements financés sur ressources extérieures et ce même si des succès notables ont été enregistrés. Toutes ces réformes nécessitent une bonne coordination et un partage des données efficace entre de nombreuses institutions, dont les donateurs étrangers, et la lenteur des progrès observés traduit davantage l'inefficacité organisationnelle du gouvernement de la RDC qu'un manque de compétences dans les ministères ou services concernés. Au-delà des problèmes techniques, les progrès dans le domaine de la GFP demeurent largement tributaires de la volonté politique et administrative.

6. **Les retards dans la réforme de la GFP peuvent, par ailleurs, avoir un effet néfaste sur les efforts en matière de mobilisation des recettes.** Une exécution lente ou différée, notamment en matière de rétrocession, est susceptible d'inciter fortement les institutions bénéficiaires d'essayer de répondre à leurs besoins de dépenses en mobilisant leurs propres recettes par des voies potentiellement néfastes, avec notamment une prolifération des mesures non fiscales. En outre, les difficultés de mise en œuvre de la rétrocession au profit des provinces, qui devraient recevoir 40 % des recettes, menacent la cohésion nationale en intensifiant les tensions entre les provinces mais aussi entre celles-ci et Kinshasa.

Encadré II.1. République démocratique du Congo : potentiel fiscal – résultats préliminaires

Une comparaison internationale peut donner de bonnes informations sur l'ampleur de l'écart entre le recouvrement effectif et le recouvrement potentiel des recettes. Les travaux disponibles font ressortir une série de facteurs qui sont liés au ratio recettes publiques/PIB. Le niveau de revenu, l'ouverture au commerce international, la dépense et la dette publique, la présence de ressources naturelles et l'accès à la mer devraient avoir des effets positifs sur le niveau des recettes, tandis que l'aide agricole ou internationale aurait un impact négatif.

Les services du FMI ont effectué des analyses préliminaires à l'aide de régression sur des données de panel portant sur des pays d'Afrique subsaharienne non producteurs de pétrole sur la période 1984–2009. Les régressions ont permis de mettre en relation six indicateurs de recettes (recettes totales hors aide, intégrant les recettes fiscales et non fiscales et, dans ces dernières, l'impôt sur le revenu, la taxe sur le chiffre d'affaires et les taxes sur le commerce international) avec le revenu par habitant, diverses variables exprimées en proportion du PIB (secteur agricole, importations, aide internationale, investissement public, dette extérieure) et des variables muettes pour prendre en compte l'accès à la mer et la présence de ressources naturelles. Dans cet exercice, la différence entre les valeurs prévues et les performances réelles de la RDC représente l'écart de revenu. Les résultats économétriques sont fortement significatifs et l'orientation des

conclusions correspond aux résultats attendus.

Les principaux résultats exposés au tableau II.1 sont les suivants : (i) les recettes potentielles et les recettes effectives de la RDC ont sensiblement augmenté sur la période 1984–2013 ; (ii) l'écart entre les recettes potentielles et les recettes effectives s'est rétréci après 2004 ; (iii) toutes les catégories de recettes sont en deçà de leur potentiel, exception faite des taxes portant sur le chiffre d'affaires ; (iv) des écarts proportionnellement plus importants sont constatés pour les taxes sur le commerce international et les recettes non fiscales .

Tableau II.1. République démocratique du Congo : potentiel de recettes

	Totales 1/		Fiscale		Non-fiscale		Impôt sur le sur le revenu		Taxes sur le chiffre d'affaires		Taxes sur le commerce international	
	Act.	Pot.	Act.	Pot.	Act.	Pot.	Act.	Pot.	Act.	Pot.	Act.	Pot.
1984	2.9	17.8	2.9	12.9	0.9	5.5	2.0	2.7
1990	2.7	18.0	2.7	13.2	0.8	5.4	1.8	1.3
1995	1.4	11.1	1.3	8.6	0.1	4.1	0.4	3.2	0.9	2.4
2000	3.8	9.6	3.3	7.6	0.5	4.1	1.2	2.8	1.0	1.5	1.1	1.9
2005	11.4	16.0	8.8	11.3	2.6	4.8	3.7	4.3	2.6	2.3	2.6	3.6
2009	16.8	20.5	13.1	14.5	3.7	5.4	5.1	5.3	4.1	3.1	3.8	4.8
2013 2/	21.1	28.5	16.9	20.6	4.2	6.6	6.8	6.9	5.4	4.2	4.8	7.4
Écart in 2013	7.4		3.7		2.4		0.1		-1.2		2.6	

Sources: autorités congolaises, et les estimations du services du FMI.

1/ Toutes les regressions sont faites séparément, donc les sommes totales et partielles des colonnes ne s'additionnent pas.

2/ Les recettes potentielles por 2013 sont calculées sur base de la tendance observée en 2004/2009.

Appendice III. Promouvoir la stabilité et le développement du secteur financier

1. **Le secteur bancaire congolais demeure embryonnaire et repose sur les fonctions bancaires de base.** Le total des actifs du système financier se chiffre à 3,8 milliards de dollars, dont près de 3,6 milliards de dollars pour les seuls actifs bancaires (soit près de 13 % du PIB). Les dépôts au sein du secteur bancaire sont estimés à 2,6 milliards de dollars (environ 9 % du PIB) et représentent 95 % des actifs totaux du système financier. Le secteur financier compte 246 établissements dont 18 banques commerciales, 143 établissements de microfinance, 5 établissements spécialisés, la société nationale d'assurance (SONAS) et l'Institut national de la sécurité sociale (INSS). D'après des estimations, la bancarisation de la paie des fonctionnaires, lancée fin 2011, a atteint 70 % de son potentiel fin 2013. Cette opération a non seulement entraîné une augmentation du nombre des comptes de dépôt dans les banques mais a aussi contribué, parallèlement au renforcement du secteur de la microfinance, à l'amélioration tant souhaitée du niveau d'inclusion financière. Quant à la composition des ressources, elle est pour l'essentiel dominée par les dépôts, dont 90 % sont effectués sous forme de comptes à vue en dollars. Les actifs bancaires eux sont constitués pour partie (i) par des prêts à court terme, essentiellement en dollars qui prennent le plus souvent la forme de découverts destinés au financement du cycle d'exploitation) et (ii) d'autre part des comptes de correspondants à l'étranger. L'intermédiation est pour ainsi dire inexistante.

2. **Les indicateurs de solidité financière (ISF) du système bancaire de la RDC masquent de profondes fragilités.** Les ISF laissent penser que le système bancaire congolais est bien capitalisé (tableau 8), avec des ratios supérieurs à ceux observés dans les économies comparables. Ces ratios dissimulent, en fait, des faiblesses importantes. Premièrement, les instruments techniques destinés à amortir d'éventuels chocs, tels que les provisions, le niveau des fonds propres et les réserves obligatoires, sont constitués en monnaie locale (CDF) tandis que les bilans des banques sont essentiellement libellés en dollars. Deuxièmement, les provisions sont calculées sur la base non pas des profils de risque mais des soldes non payés enregistrés et ne couvrent que les impayés. Troisièmement, les créances en souffrance, à partir desquels les provisions sont calculées, sont nettement sous-estimés à cause du grand nombre de découverts qui n'ont pas d'échéance (un phénomène appelé « régénération ») et qui sont soumis à des taux de provisionnement très bas, voire inexistant. En outre, les taux de rentabilité et les bénéfices des banques sont faibles à cause du niveau élevé des frais opérationnels et du coût des opérations de change.

3. **Il est nécessaire de renforcer les marges de sécurité pour réduire au minimum les facteurs de vulnérabilité du secteur financier.** La constitution de telles marges, non seulement en monnaie nationale, mais aussi en dollars, s'impose dans le cadre de la stratégie visant à dédollariser l'économie tout en préservant la stabilité financière. Au-delà des insuffisances dans les domaines de l'évaluation de la solidité financière, des données nécessaires à la supervision et de la mise en œuvre de la réglementation, les tests de résistance réalisés par les services du FMI dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) ont révélé Fonds monétaire international de fortes vulnérabilités à des chocs, et plus particulièrement des 700 19th Street, NW chocs sur la liquidité, de même nature que ceux de la crise de Washington, D. C. 20431 USA 2009 marquée par un effondrement des cours des produits de base et la dégradation des recettes budgétaires. Les points faibles se retrouvent aussi dans le secteur non bancaire. Le relèvement récent du niveau minimum de capital requis pour les établissements de micro finance, salué par les services du FMI, devrait aider à consolider ce secteur en forte croissance mais aussi à en renforcer la solidité financière et la gouvernance.

4. **La supervision ainsi que les processus et les pratiques qui la sous-tendent peuvent encore être améliorés.** Le suivi des banques nécessite d'adopter une analyse prospective de leur profil de risques, fondée sur une méthodologie visant à saisir les caractéristiques des banques, leurs activités et leurs vulnérabilités. L'approche actuelle de la banque centrale en matière de contrôle repose largement sur une série de vérifications de la conformité aux lois et règlements et non sur une évaluation des risques. Par ailleurs, il apparaît non seulement nécessaire d'appliquer le cadre réglementaire en vigueur de façon plus systématique et rigoureuse afin qu'il soit efficace mais aussi d'améliorer encore la coordination entre les contrôles sur pièces et sur place, ainsi que les fonctions d'octroi de licences. Les services du FMI exhortent la BCC à renforcer les capacités de contrôle existantes en raison d'une expertise technique qui est pour le moment insuffisante.

5. **Il faut clarifier davantage et renforcer le cadre de gestion des crises, de redressement et de résolution des défaillances bancaires.** La gestion des crises et la résolution des défaillances nécessitent de disposer des instruments suivants : (i) des dispositions réglementaires et opérationnelles qui facilitent l'octroi aux banques d'une aide financière officielle (aide d'urgence sous forme de liquidités et aide à la solvabilité), (ii) des actions correctives rapides pour les banques qui ne se conforment pas aux normes prudentielles, (iii) des mécanismes de liquidation ordonnée des banques en faillite et, (iv) une fois réduits au minimum les risques d'aléa moral, un dispositif de garantie des dépôts bien conçu qui protège les petits dépôts libellés en monnaie locale.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV- ANNEXE D'INFORMATION

20 mai 2014

Préparé par

Département Afrique
(en collaboration avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

I.	RELATIONS AVEC LE FMI	2
II.	MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT (JMAP)	9
III.	QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	10

I. RELATIONS AVEC LE FMI

Au 30 avril 2014

Statut : Date d'adhésion au FMI: 28 septembre 1963; régime: article VIII

Compte des ressources générales		Millions de DTS	% de la quote-part	
Quote-part		533,00	100,00	
Avoirs du FMI en monnaie nationale		533,00	100,00	
Département des DTS		Millions de DTS	% de la quote-part	
Allocation cumulative nette		510,86	100,0	
Avoirs		352,14	68,93	
Encours des achats et des prêts		Millions de DTS	% de la quote-part	
Prêt CAR-FCE		108,16	20,29	
Accord FEC		200,64	37,64	
Accords financiers les plus récents				
Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC ^{1 2}	11 déc. 2009	10 déc. 2012	346,45	197,97
FEC ¹	12 juin 2002	31 mars 2006	580,00	553,47
Accord de confirmation	9 juin 1989	8 juin 1990	116,40	75,00

¹ Anciennement FRPC.

² Trois revues ont été achevées (dont deux dans le contexte d'achats non conformes dus à une déclaration erronée des arriérés extérieurs, pour lesquels le FMI a accordé une dérogation) et les trois dernières revues n'ont pas été achevées à cause de problèmes de gouvernance dans la gestion des ressources naturelles; l'accord FEC n'a pas été prolongé comme le demandait les autorités.

Projections des obligations financières envers le FMI³

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	Échéances futures				
	2014	2015	2016	2017	2018
Principal	0,00	27,46	56,35	66,24	66,24
Commissions/intérêts	0,15	0,96	0,85	0,69	0,52
Total	0,15	28,42	57,19	66,93	66,77

Mise en œuvre de l'initiative PPTE

I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Juillet 2003
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) ⁴	7 252,00
Dont : Aide du FMI (millions de dollars)	391,60
(équivalent en millions de DTS)	280,30
Date du point d'achèvement	Juillet 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide versée à l'État membre	280,30
Assistance intérimaire	49,05
Solde au point d'achèvement	231,25
Décaissements supplémentaires de revenus d'intérêts ⁵	50,44
Total des décaissements	330,74

³ Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

⁴ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. Ces deux montants ne peuvent donc pas s'additionner.

⁵ Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement, qui correspond aux revenus des intérêts accumulés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Mise en œuvre du dispositif de l'IADM

I Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ⁶	248,08
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM	0,00
Ressources initiative PPTTE restantes	248,08

II Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)

Date de décaissement	Dette admissible		Total
	CRG	Fonds fiduciaire RPC	
Juillet 2010	Sans objet	248,08	248,08

Régime de change

La monnaie de la République démocratique du Congo (RDC) est le franc congolais (FC). Le régime de change de jure est un régime flottant, mais le FMI classe le régime applicable au franc congolais dans la catégorie «autre régime dirigé». Fin avril 2014, le taux de change était de 926,99 FC pour 1 dollar EU.

La RDC a accepté les obligations des sections 2 a), 3, et 4 de l'article VIII des Statuts du FMI à compter du 10 février 2003; elle maintient toutefois des dispositions qui donnent lieu à une restriction et une pratique de taux de change multiples, soumises à l'autorisation du FMI. La restriction de change découle d'une position débitrice nette vis-à-vis d'autres parties contractantes au titre de l'accord régional de paiements inopérant avec la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). La pratique des taux de change multiples concerne le taux de change fixe établi sur une base trimestrielle et applicable aux opérations effectuées dans le cadre de l'accord bilatéral de paiements conclu avec le Zimbabwe.

Dernières consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec la République démocratique du Congo s'effectuent conformément aux dispositions de la décision de 2010 sur les cycles de consultations approuvée en septembre 2010. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues par le Conseil d'administration le 24 septembre 2012.

Évaluation des sauvegardes

⁶ L'IADM offre aux pays membres qui sont admissibles à l'aide un allègement de 100 % de la dette. L'assistance sous forme de dons du Fonds de fiducie de l'IADM et des ressources PPTTE permet un allègement de la dette couvrant l'encours total de la dette exigible.

Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale du Congo (BCC) a été achevée en avril 2010. Elle a conclu que la majorité des recommandations de 2008 ont été mises en œuvre, mais que d'importants risques subsistent. Il a également été conclu que la BCC manquait toujours d'autonomie par rapport au gouvernement, qu'elle était confrontée à un besoin urgent de recapitalisation et que l'absence d'un cadre d'information financière établi de manière indépendante restait un obstacle à la transparence. Le Ministère des finances a achevé la première phase du processus de recapitalisation de la BCC en mars 2011 en portant sa valeur nette à zéro. Le processus de transition vers un nouveau cadre d'information financière s'est sensiblement prolongé; la BCC entend maintenant passer aux normes IFRS pour la publication de ses états financiers de 2015.

Assistance technique (les années correspondent à l'exercice)

Département des statistiques

2007 – Statistiques du secteur réel
 2008 – Statistiques du secteur réel
 2009 – Comptes nationaux
 2010 – Statistiques monétaires et comptes nationaux
 2011 – Statistiques monétaires et comptes nationaux
 2012 – Statistiques monétaires, comptes nationaux et balance des paiements
 2013 – Comptes nationaux (trois missions), balance des paiements (une mission)
 2014 – Balance des paiements (une mission)

Département des marchés monétaires et de capitaux

Aide au renforcement des capacités de la banque centrale
 2012. Une mission (évaluation des besoins en AT)
 2013 – Une mission
 2014 – Une mission

Renforcement des capacités de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

2005–. Une visite de courte durée
 2006–. Deux visites de courte durée

Renforcement des capacités dans les domaines de la mise en œuvre de la politique monétaire, des opérations de change et de la gestion des liquidités

2005 – Trois visites de courte durée
 2006 – Deux visites de courte durée

2007 – Sept visites de courte durée
2008 – Trois visites de courte durée
2009 – Une visite de courte durée
2011 – Trois visites de courte durée
2012 – Deux visites de courte durée (dont une sur la réforme monétaire et sa mise en œuvre)
2013 – Deux missions et quatre visites de courte durée (dont trois sur la modernisation du cadre financier)

Restructuration et réorganisation de la banque centrale

2009 – Une visite de courte durée
2010 – Une visite de courte durée
2011 – Quatre visites de courte durée
2012 – Une mission

Renforcement des capacités dans les domaines de la surveillance bancaire et du développement du secteur financier

2005 – Une visite de courte durée pour la surveillance et la réglementation bancaires
2006 – Une visite de courte durée pour l'audit interne
2007 – Plan d'action pour le développement du système financier
2008 – Une visite de courte durée pour l'évaluation de l'assistance technique
2008 – Deux visites de courte durée pour la surveillance et la réglementation bancaires
2008 – Une visite de courte durée pour l'audit interne
2010 – Trois visites de courte durée pour la supervision et la réglementation bancaires
2011 – Trois visites de courte durée
2011 – Deux visites de courte durée pour la supervision et la réglementation bancaires
2012 – Une mission
2013 – Six visites de courte durée sur la supervision et la réglementation bancaires
2014 – Deux missions et une visite de courte durée sur la supervision et la réglementation bancaires

Département juridique

2012 – Deux missions
2013 – Une mission
2014 – Une mission

Département des finances publiques

Gestion des finances publiques

2007 – Visite de courte durée d'un expert
2009 – Une mission et une visite de courte durée d'un expert
2010 – Visite de courte durée d'un expert

2011 – Une mission

2012 – Une mission (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles) et une visite de courte durée d'un expert (évaluation conjointe par les services du FMI et de la Banque mondiale)

2013 – Une mission et trois visites de courte durée d'un expert (toutes diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles)

Administration des recettes

2005 – Une visite de courte durée

2006 – Une visite de courte durée

2007 – Une visite de courte durée

2008 – Une visite de courte durée

2009 – Une visite de courte durée

2011 – Une visite de courte durée (diagnostic de la TVA)

2012 – Une visite de courte durée (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles)

Décentralisation budgétaire

2005 – Visite de courte durée

Politique fiscale

2012 – Une visite de courte durée (diagnostic fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles)

2013 – Huit visites (dont trois fonds fiduciaire spécialisé sur la gestion des ressources naturelles)

2014 – Deux visites de courte durée par un expert

AFRITAC Centre

Gestion des finances publiques

2009 – Quatre missions

2010 – Trois missions

2011 – Une mission

2012 – Cinq missions et une visite de courte durée

2013 – Deux visites de courte durée et une mission

Administration fiscale

2008 – Une mission

2009 – Deux missions

2010 – Trois missions

2011 – Deux missions

2012 – Une mission du siège et quatre visites de courte durée par un expert

2013 – Deux missions du siège et trois visites de courte durée par un expert

2014 – Une mission du siège et deux visites de courte durée par un expert

Supervision bancaire
 2008 – Trois missions
 2009 – Trois missions
 2010 – Trois missions
 2011 – Deux missions et une visite de courte durée
 2012 – Cinq missions
 2014 – Quatre missions

Dettes publiques
 2008 – Une mission et une visite de courte durée
 2009 – Une visite de courte durée
 2010 – Trois missions

Statistiques
 2009 – Une visite de courte durée
 2010 – Deux missions
 2011 – Une mission et une visite de courte durée

Comptabilité nationale
 2009 – Une visite de courte durée
 2010 – Deux missions
 2011 – Une mission et une visite de courte durée
 2012 – Une mission
 2014 – Comptes nationaux (deux missions)

Experts résidents en missions de longue durée :

Gestion des dépenses	M. Catalan	Janv. 2002 - Juin 2004
	M. Nguenang	Sept. 2004 - Juillet 2008
Administration fiscale	M. Fossat	Sept. 2005-Janv. 2007
Préparation et mise en place de la TVA	M. Ramarozatovo	Depuis février 2011
Administration douanière	M. Bremeersch	Janv. 2002-Janv. 2004
Conseiller du Gouverneur de la BCC	M. Nyssens	Janv. 2004-Janv. 2005
	M. d'Ambrières	Fév. 2006 - Juin 2006
	M. Traoré	Depuis juin 2010
Renforcement des capacités de la BCC	M. Pauwels	Sept. 2004 - Mars 2007
Statistiques	M. Métreau	Oct. 2004 – Oct. 2005
	M. Gbossa	Déc. 2005 – Déc. 2008

Représentant résident : M. Melhado Orellana a pris ses fonctions en octobre 2012.

II. MATRICE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT (JMAP)

Au 30 avril 2014

1. Les équipes du FMI et de la Banque mondiale pour la République démocratique du Congo ont examiné un plan d'action conjoint dans le cadre de cette initiative.
2. Le programme de travail de la Banque mondiale pour l'exercice 2015 prévoit cinq projets (dont un projet TIC), un projet de renforcement des systèmes de santé, un projet de formation post éducation de base, un projet de statistiques et un projet de pôle de croissance basé sur l'agriculture dans le sud-est. Le programme de travail du FMI fait intervenir un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2009 et des consultations au titre de l'article IV.
3. Les deux institutions fourniront une assistance technique pour la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation PESF.

Titre	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date effective ou prévue d'exécution
A. Informations mutuelles sur les programmes de travail pertinents			
<ul style="list-style-type: none"> Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des systèmes de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Formation post éducation de base 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Projet de statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Pôle de croissance basé sur l'agriculture dans le sud-est 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Projet régional CAB 	<ul style="list-style-type: none"> Juillet 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
<ul style="list-style-type: none"> Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel accord FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2014 	<ul style="list-style-type: none"> Décembre 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Première revue de l'accord FEC 	<ul style="list-style-type: none"> Juillet 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2015
B. Demandes de contributions au programme de travail			
<ul style="list-style-type: none"> Demande du FMI à la Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> Commentaires sur les implications des questions sectorielles, notamment de l'évolution intervenue dans les secteurs des activités extractives, de l'énergie, des télécommunications et de l'agriculture et la réforme des entreprises publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
<ul style="list-style-type: none"> Demande de la Banque mondiale au FMI 	<ul style="list-style-type: none"> Scénarios macroéconomiques pour les opérations d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Géré par le bureau de Kinshasa 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice 2015
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
<ul style="list-style-type: none"> Produits conjoints pour les 12 prochains mois 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de viabilité de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun 	<ul style="list-style-type: none"> Mai 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique pour la supervision du secteur bancaire (coordination continue) 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices 2014–15

III. QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées au FMI sont dans l'ensemble adéquates (catégorie B selon SM/13/155) pour la surveillance et le suivi des programmes, mais il serait utile que des améliorations soient apportées aux statistiques de la comptabilité nationale, de la balance des paiements et des finances publiques. Malgré les difficultés rencontrées, les autorités ont continué de produire un ensemble de statistiques économiques et financières qui sont publiées, pour la plupart, dans le rapport annuel de la Banque centrale du Congo (BCC) ou son bulletin statistique mensuel.

Comptabilité nationale : Les comptes nationaux annuels sont établis à prix constants et aux prix courants par l'Institut national de la statistique (INS) placé sous l'autorité du Ministère du Plan, avec l'assistance technique du FMI/comité d'orientation AFRITAC. La méthode utilisée a changé en 2006 avec l'utilisation du logiciel ERETES et l'établissement des comptes nationaux annuels définitifs pour 2005 et 2006 conformément au Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993) (avec une révision à la hausse du PIB d'environ 60 %). Le manque de ressources humaines pousse alors les autorités de l'INS à suspendre temporairement l'utilisation du logiciel ERETES. L'INS établit donc les comptes nationaux annuels pour 2007–2009 à l'aide d'un système léger utilisant Microsoft Excel. Le logiciel ERETES est utilisé de nouveau en 2013 pour l'établissement des comptes nationaux annuels définitifs pour 2010, qui se poursuit actuellement. Lorsque les comptes nationaux annuels pour 2010 seront définitivement établis, les comptes pour 2011, 2012, 2013, etc. seront en principe établis selon un système de comptes nationaux annuels provisoire reposant sur ceux de 2010.

Statistiques des prix : Les indices des prix à la consommation (IPC) sont calculés pour Kinshasa par l'INS, l'Institut des recherches économiques et sociales (IRES) et la Section économique de l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. En 2011, l'INS a commencé à calculer l'IPC pour l'ensemble du PIB en utilisant des pondérations fondées sur les résultats de l'enquête de 2005 auprès des ménages. Les prix sont relevés dans les onze provinces (la BCC a commencé en 2013 à établir un IPC similaire en utilisant un panier légèrement différent ainsi que des pondérations différentes, sur la base des prix de cinq provinces).

Statistiques de finances publiques : la BCC produit des statistiques mensuelles agrégées sur la base des encaissements-décaissements à partir de ses propres comptes des opérations de caisse des administrations publiques. Le Trésor produit deux séries de statistiques mensuelles sur la base de ses propres données : l'une porte sur les opérations effectuées par l'intermédiaire de la BCC tandis que l'autre tente de regrouper les opérations effectuées par l'intermédiaire des banques commerciales et les opérations hors budget. Ces statistiques ne reposent pas sur un système intégré de comptabilité publique en partie double et ne fournissent pas assez de détails sur la nature des dépenses en raison de problèmes dans la chaîne des dépenses. Le Trésor a toutefois commencé à produire des rapports trimestriels sur les données relatives aux dépenses par ministère et institution.

Les travaux en cours sur l'administration fiscale et la maîtrise des dépenses devraient améliorer la qualité et l'actualité des statistiques budgétaires. Parallèlement à l'assistance technique apportée sur la gestion des dépenses publiques, un conseiller de STA en statistiques multisectorielles a fourni des conseils sur les statistiques de finances publiques qui ont permis d'améliorer la qualité des statistiques. L'adoption d'un système simplifié de comptabilité en partie double devrait, en outre, sensiblement améliorer la diffusion de données sur les opérations financières des administrations publiques.

En 2003, la RDC a communiqué des données annuelles allant jusqu'à 2002 pour l'Annuaire de statistiques de finances publiques du FMI dans le format du Manuel de statistiques de finances

publiques 2001, mais elle n'a transmis aucune donnée depuis. Des travaux sont toutefois en cours afin de présenter de nouveau des données pour l'annuaire de statistiques de finances publiques, à partir des données pour 2010.

Statistiques monétaires : Les statistiques monétaires et financières sont établies et communiquées au FMI par la direction des statistiques de la BCC. Elles sont maintenant généralement fiables, mais il reste à régler certains problèmes concernant la couverture institutionnelle, les données-sources et la transmission en temps voulu des données.

La BCC a amélioré l'établissement des données grâce à l'adoption de nouveaux plans comptables pour la banque centrale (en 2007) et pour les banques commerciales (en 2011). La sectorisation des unités institutionnelles et la classification des actifs financiers utilisées dans ces nouveaux plans comptables sont dans l'ensemble conformes aux Manuel des statistiques monétaires et financières du FMI. En septembre 2013, la BCC a achevé la migration aux formulaires standards de déclaration des données pour communiquer ses statistiques monétaires et financières au FMI. Depuis, les statistiques monétaires déclarées à l'aide de ces formulaires sont transmises aux Département des statistiques pour être publiées dans SFI.

Malgré ces progrès, les statistiques monétaires et financières doivent encore être améliorées du point de vue de la couverture des établissements financiers, de la fiabilité des données-sources et de la communication en temps voulu des données au FMI. L'enquête sur les institutions de dépôts ne comprend pas de données sur les institutions de dépôts non bancaires, qui constituent pourtant un secteur en pleine expansion. En outre, les données sources des banques commerciales ne sont pas entièrement fiables, car les répondants ne maîtrisent pas encore le nouveau plan comptable sectoriel. De même, les données sont communiquées avec un retard qui peut atteindre cinq mois dans un paquet qui comprend plusieurs mois. Les données sont envoyées uniquement lorsque le Département des statistiques adresse des rappels à la BCC.

Balance des paiements : les statistiques annuelles de la balance des paiements sont établies à l'aide des informations sur les exportations et les importations des grandes entreprises publiques et semi-publiques, des données sur les paiements de la BCC et d'une enquête sur les activités à l'étranger des résidents. Les estimations tiennent également compte des informations sur le secteur informel et les apports d'aide étrangère fournies par la Banque mondiale et le bureau local du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui collecte des données auprès de l'Union européenne, des ambassades et des organisations non gouvernementales. De fait les statistiques de la balance des paiements sont établies en utilisant des données de plusieurs sources, complétées par des estimations. En février 2012, les autorités ont mis sur pied une commission interministérielle, dirigée par la banque centrale et comprenant des représentants des douanes, de l'INS et des principaux secteurs, dans le but d'améliorer le recueil et la validation des données de balance des paiements et de veiller à leur publication régulière.

II. Normes et qualité des données

La RDC participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 24 avril 2004. Les métadonnées doivent être actualisées.

République démocratique du Congo : tableau des indicateurs communément requis aux fins de la surveillance					
(au 12 mai 2014)					
	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Périodicité de l'établissement des données ⁶	Périodicité de la communication des données ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	30 avril 2014	12 mai 2014	Q	Q	Q
Avoirs internationaux de réserve et réserves	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Passifs des autorités monétaires ¹	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Monnaie centrale	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Monnaie au sens large	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Bilan de la Banque centrale	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Février 2014	Avril 2014	M	M	M
Taux d'intérêt ²	28 février 2014	1 ^{er} avril 2014	M	I	I
Indice des prix à la consommation	30 avril 2014	12 mai 2014	H	H	H
Recettes, dépenses et financement de l'État ³	Décembre 2013	Février 2014	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'État ⁴	2013	Février 2014	A	A	I
Solde extérieur courant	2013	Février 2014	A	A	I
Exportations et importations de biens et services	2013	Février 2014	A	A	I
PIB/PNB	2013	Février 2014	A	A	I
Dette extérieure brute	2013	Février 2014	A	A	I
Position extérieure globale ⁵	ND	ND	ND	ND	ND

¹ Les avoirs de réserve offerts en caution ou autrement grevés doivent être indiqués séparément. Les données doivent en outre inclure les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais liquidés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs nationales des produits financiers dérivés utilisés pour verser et recevoir des devises, y compris ceux liés à une monnaie étrangère, mais liquidés par d'autres moyens.

² Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

³ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁴ Y compris ventilation par monnaie et par échéance. Compte tenu de la récente communication d'informations inexacts des arriérés extérieurs, les autorités ont convenu de publier dorénavant ces données à intervalle mensuel.

⁵ Y compris la position brute des actifs et passifs financiers extérieurs vis-à-vis des non résidents. Par manque de capacité, ces données ne sont pas fournies par la RDC.

⁶ Quotidienne (Q); Hebdomadaire (H); Mensuelle (M); Trimestrielle (T); Annuelle (A); Irrégulière (I); Non disponible (ND).



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RAPPORT SUR LA CONSULTATION 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV -- ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

22 mai 2014

Approuvé par

Michael Atingi-Ego et Ranil Salgado (FMI) ainsi que par Jeffrey D. Lewis et Marcelo Giugale (AID)

Préparé par les services du Fonds Monétaire International et l'Association internationale de développement.¹

L'amélioration des données macroéconomiques fondamentales, la hausse du taux d'actualisation et l'adoption du système des comptes nationaux de 1993, avec une révision en hausse des séries de PIB, militent en faveur d'un reclassement de la note de viabilité de la dette de la République démocratique du Congo d'un risque élevé de surendettement à un risque modéré. Toutefois, le pays reste vulnérable à des chocs qui pourraient entraîner une dégradation de certains indicateurs d'endettement. Pour conserver cette notation, la RDC devra maintenir la discipline budgétaire, dégager une plus grande marge de manœuvre sur ce plan, notamment en mobilisant davantage de recettes publiques d'origine interne (en provenance à la fois du secteur des ressources naturelles et des autres), continuer à emprunter surtout à des conditions concessionnelles et développer ses moyens de gestion de la dette.

¹ Cette AVD a été effectuée par les services du Fonds monétaire international avec des apports de la Banque mondiale, en utilisant le cadre de viabilité de la dette appliqué habituellement aux pays à bas revenu (AVD-PBR); voir la « Note d'orientation des services du FMI relative à l'application aux pays à bas revenu du cadre conjoint FMI-Banque mondiale d'analyse de viabilité de la dette ».

CADRE GÉNÉRAL

1. La dette extérieure de la RDC a fortement diminué depuis 2010, date à laquelle le pays a bénéficié d'un substantiel allègement. La RDC a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et reçu en juillet 2010 une aide au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le rapport entre la dette extérieure publique ou garantie par le secteur public et le PIB est passé de 75 % à la fin de 2009 à 22 % en 2010 avant de s'établir à 18 % en 2013. Parallèlement, la dette extérieure privée du pays s'est élevée de 2,1 % en 2010 à 4,8 % en 2013, mais l'exposition reste assez limitée.

2. La dette extérieure publique est essentiellement à l'égard de créanciers officiels. En 2013, 60 % étaient détenus par des créanciers multilatéraux et 4,5 % seulement par des créanciers officiels bilatéraux. Néanmoins, la part de la dette publique contractée auprès de créanciers commerciaux a légèrement augmenté, passant de 33 % du total en 2010 à 35,5 % à la fin de 2013 (tableau 1).

Tableau texte 1. République démocratique du Congo : Stock total de la dette extérieure, administration centrale, 2010–13 (Millions de dollars sauf indication contraire)

	2009	2010	2011	2012	2013	2013 (Percent)
	Réel				Est.	
Total	13705	4556	4629	4662	5196	100.0
Créanciers multilatéraux	4986	2530	2655	2653	3121	60.1
Créanciers bilatéraux	8130	247	242	242	233	4.5
Créanciers commerciaux	589	1780	1733	1768	1842	35.5

Sources : autorités congolaises; estimations des services du FMI.

3. Les modalités de la renégociation la plus récente du projet d'investissement minier de la co-entreprise sino-congolaise (la Sicominex) ne modifie pas le profil de la dette extérieure. En avril 2008, la RDC a signé avec un consortium d'entreprises chinoises un accord de coopération portant sur un projet d'exploitation minière de 3,2 milliards de dollars et sur une série de projets d'investissements publics d'un montant total de 6 milliards de dollars, qui devaient être appliqués en deux étapes. L'accord a été amendé en octobre 2009 pour exclure les projets d'infrastructures publiques de la deuxième étape, ce qui ne laissait subsister qu'une seule étape représentant 3 milliards de dollars devant s'étaler de 2009 à 2014. La formulation amendée de l'accord a aussi limité la garantie de l'État au financement des projets d'infrastructures. L'analyse de viabilité de la dette effectuée en 2012 se référait à l'accord de 2009. L'exécution de la composante investissements publics s'est interrompue en 2012, car la législation envisagée par l'accord Sicominex n'était pas adoptée par le parlement. En 2013, cet accord a de nouveau été amendé et les services du FMI ont reçu au début de 2014 des informations à propos des modifications introduites. Au vu de celles dont on dispose, les conditions financières initiales de l'accord ont été maintenues et la garantie publique reste limitée aux projets d'infrastructures totalisant 3 milliards de dollars. L'adoption récente de la législation a créé les conditions d'une reprise du programme d'investissements publics. L'accord renégocié envisage un lancement de l'exploitation minière en 2015, un

peu plus tôt qu'on ne le prévoyait en 2009, mais avec des capacités de production initiales inférieures. Toutefois, pendant la période couverte, le montant total des projets miniers et des projets d'investissements publics n'est pas modifié.

4. L'un des principaux changements intervenus depuis l'AVD de 2012 est la révision des séries de PIB à la suite du passage au système des comptes nationaux de 1993 (SCN 93). Avec l'aide technique du FMI, les comptes nationaux ont été recalculés à partir de 1987 en prenant comme base l'année 2005 et on a adopté simultanément le SCN 93, le tout aboutissant à une révision en hausse du PIB nominal de quelque 60 %. Le SCN appréhendant mieux l'économie informelle, la réévaluation du PIB est largement imputable à la consommation et à l'investissement du secteur privé. Les données d'exportations et d'importations n'ont pas été révisées en hausse puisque des estimations des échanges parallèles figuraient déjà dans les chiffres de la balance des paiements. C'est pourquoi la révision des séries de PIB a une grande incidence sur le ratio dette/PIB, mais pas sur les autres ratios d'endettement (tableau 2).

Tableau texte 2. République démocratique du Congo : Ratios d'endettement comparatifs, 2012–17

	2012 Act.	2013 Est.	2014	2015 Proj.	2016	2017
Ratio dette extérieure CGE/PIB						
ancienne AVD	32.3	34.7	36.5	36.8	37.4	36.5
nouvelle AVD	17.0	17.9	19.3	20.7	21.4	23.2
Ratio dette extérieure CGE/exportations						
ancienne AVD	56.5	56.5	56.9	55.3	58.5	51.5
nouvelle AVD	49.8	49.2	49.2	51.5	52.0	55.0
Ratio dette extérieure CGE/recettes						
ancienne AVD	144.9	159.9	162.9	160.5	160.2	153.1
nouvelle AVD	113.8	137.9	138.3	147.4	145.6	156.6

Sources : autorités congolaises; estimations des services du FMI.

5. **Comme dans l'AVD de 2012, la solide croissance à moyen terme s'appuie sur d'importants projets d'investissements dans les mines et les infrastructures publiques.** Les prévisions à court terme sur la production minière ont été sensiblement rehaussées au regard d'informations actualisées émanant des grandes sociétés minières et du profil d'investissement de la Sicominex revu conformément à l'accord renégocié, ce qui entraîne une accélération de l'endettement pendant les toutes prochaines années. La rapide croissance de la production minière devrait renforcer les recettes budgétaires en 2014, alors qu'elles ont été inférieures aux prévisions en 2013. Les exportations ont moins progressé en 2013 que ne l'anticipait l'AVD précédente et on prévoit qu'elles se développent régulièrement à moyen terme (tableau 3 et encadré 1).

6. **Le relèvement du taux d'actualisation améliore certains indicateurs.** Comparativement à l'AVD précédente, le taux d'actualisation employé pour calculer la valeur actuelle (VA) de la dette extérieure a été porté de 4 % à 5 %, ce qui fait diminuer la valeur actuelle de la dette.

Tableau texte 3. République démocratique du Congo : Principaux indicateurs, 2012–17

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Réel	Est.		Proj.		
Croissance du PIB réel						
ancienne AVD	7.2	8.2	6.4	7.3	5.1	8.0
nouvelle AVD	7.2	8.5	8.7	8.5	7.9	7.3
Croissance recettes (hors dons)						
ancienne AVD	33.4	6.1	11.7	10.9	8.2	11.2
nouvelle AVD	38.6	-4.8	16.1	10.0	14.5	9.6
Déficit budgétaire global (pourcentage du PIB)						
ancienne AVD	-2.6	-3.4	-3.8	-3.5	-3.3	-2.8
nouvelle AVD	0.6	-1.7	-2.2	-1.7	-1.6	-3.0
Croissance exportations de biens et services						
ancienne AVD	-5.6	17.2	12.8	12.6	2.0	20.7
nouvelle AVD	-8.5	16.1	4.7	5.8	9.7	9.6
Déficit courant (pourcentage du PIB)						
ancienne AVD	-12.5	-14.2	-15.4	-12.0	-15.9	-8.5
nouvelle AVD	-8.0	-10.1	-9.3	-8.8	-7.8	-7.4

Sources : autorités congolaises; estimations des services du FMI.

Encadré 1. République démocratique du Congo: hypothèses macroéconomiques pour la période 2014-2033

Pour le moyen terme (2014–18), les projections correspondent au cadre macroéconomique de la Consultation 2014 au titre de l'article IV qui fait l'hypothèse d'une solide croissance générée par la production minière et les investissements en infrastructures.

Pour le long terme (2019–33), les projections reposent sur des hypothèses de stabilité macroéconomique et de croissance modérée en raison d'un ralentissement de la production minière, en partie compensé par une progression régulière des investissements et le dynamisme du secteur tertiaire.

La croissance du PIB réel s'élèverait, passant de 8,5 % en 2013 à 8,7 % en 2014, puis s'établirait à quelque 7,5 % en moyenne de 2015 à 2018. Elle diminuerait à long terme, ressortant à 4,5 % en moyenne de 2019 à 2033.

Le taux d'inflation (mesuré par le déflateur du PIB exprimé en dollars) ressort à 0,6 % en 2013 et devrait augmenter pour atteindre en moyenne 2,1 % à moyen et long terme.

Le solde budgétaire global, déficitaire de 1,7 % du PIB en 2013, augmenterait légèrement à moyen et long terme pour représenter en moyenne 3,1 % du PIB à cause d'une réduction de l'aide (dons) exprimée en pourcentage du PIB.

Le déficit de la balance des paiements courants calculé hors intérêts devrait se réduire, passant de 10 % du PIB en 2013 à 6,6 % en 2018. À long terme, il continuerait à diminuer pour représenter 1,5 % du PIB en 2033, sous l'effet du ralentissement de l'IDE (qui a un contenu élevé en importations) et du développement de l'agriculture.

Financement: les autorités sont censées recourir de plus en plus aux flux financiers privés (en particulier l'IDE) pour financer le déficit des paiements courants et les investissements publics. Bien que l'on prévoie une baisse de l'IDE exprimé en pourcentage du PIB de 7,4 % du PIB en 2013 à 3,2 % en moyenne à moyen et long terme, il devrait demeurer la principale source de financement du déficit des paiements courants. Les flux d'aide ont représenté 5,6 % du PIB en 2013, dont 1,2 % de prêts concessionnels. À moyen terme, ce ratio fléchirait légèrement, pour s'établir à 5,3 % en 2017, et davantage ensuite, atteignant 1,3 % à l'horizon de 2033.

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

7. Les chocs les plus extrêmes entraînent un dépassement significatif du rapport dette/exportations et un moindre dépassement des ratios dette/PIB et dette/recettes publiques, tandis que les autres indicateurs restent inférieurs aux seuils correspondants. Avec le choc sur les exportations, la VA du ratio dette/exportations s'élèverait sensiblement, passant de 34 % en 2013 à 178 % en 2015, puis resterait largement au-dessus du seuil de 100 % pendant la plus grande partie de la période de projection (graphique 1 et tableaux 1 et 2).

8. Les ratios d'endettement sont constamment inférieurs dans le scénario historique à leurs niveaux dans le scénario de référence. C'est parce que, de 2005 à 2012, le déficit des paiements courants hors intérêts a été en moyenne inférieure et les entrées nettes d'IDE supérieures à ce que prévoit le scénario de référence pour la période 2014–33. L'application des chiffres historiques aboutit donc à de moindres besoins bruts de financement et à une moindre valeur actuelle de la dette extérieure publique. En outre, comme les entrées nettes d'IDE ont dépassé le déficit des paiements courants hors intérêts de 2003 à 2012-- avec un montant moyen de 6,9 % du PIB contre 2,9 % -- la VA de la dette extérieure tombe à un faible chiffre dans le scénario historique pendant la période de projection. D'ailleurs, en supposant que l'IDE excède durablement le déficit des paiements courants -- ce qui est l'hypothèse retenue dans le scénario historique -- les besoins de financement bruts diminuent et la valeur nominale de la dette publique extérieure devient négligeable.

9. Au total, comparés à ceux de l'AVD précédente, les résultats actuels laissent penser que le risque de surendettement de la RDC s'est réduit, devenant modéré après avoir été élevé. Cela s'explique largement par l'amélioration des données économiques fondamentales, la nette révision en hausse des séries de PIB et le relèvement à 5 % du taux d'actualisation.

RÉSULTATS DE L'AVD PUBLIQUE

10. La dette intérieure (estimée) de la RDC se compose surtout d'arriérés de paiements. Il s'agit d'arriérés à l'égard de créanciers internes, de « dettes sociales » (par exemple les salaires dus à d'anciens agents de l'État), d'arriérés à l'égard d'entreprises publiques, de fournisseurs et de contractants ainsi que d'arriérés de versements dus au titre de décisions judiciaires. Tous les arriérés internes comptabilisés lors du dernier audit n'ont pas été certifiés et de nombreuses créances sur l'État sont peut-être au moins en partie compensées par des dettes à l'égard de l'État. Au vu du dernier audit, le service de gestion de la dette estime qu'à peu près 1 400 millions de dollars (4,5 % du PIB de 2013) seraient validés après une nouvelle évaluation. Les autorités prévoient d'obtenir des créanciers une remise d'au moins 50 %, ce qui laisserait 700 millions de dollars à résorber; c'est l'estimation utilisée dans la présente AVD. Le scénario de référence intègre un apurement de la totalité des arriérés de paiement à l'horizon de 2024. Dès lors, bien que la VA du ratio dette publique totale/PIB dépasse de 2,6 points en 2013 la VA du ratio dette extérieure/PIB dans le scénario de référence, la différence s'amenuise au fil du temps et disparaît après 2019 (graphique 2).

11. Le résultat du scénario avec solde primaire fixe est très similaire à la référence, mais le scénario historique mène à une baisse substantielle du niveau d'endettement comme le scénario historique dans l'analyse de la dette extérieure. Dans le scénario historique, le ratio de dette publique est moindre que dans le scénario de référence, en partie parce que les projections du scénario historique retiennent un solde budgétaire primaire supérieur (1,2 % du PIB en moyenne de 2005 à 2012) au déficit primaire prévu par le scénario de référence (-3,1 % en moyenne de 2014 à 2033, tableaux 3 et 4). Par conséquent, si la croissance moyenne du PIB réel est aussi rapide qu'au cours de la dernière décennie et si le gouvernement pratique une politique budgétaire qui génère des déficits primaires inférieurs à ceux prévus dans la référence, il pourrait dégager une épargne suffisante pour que l'endettement net du pays (dette moins actifs) devienne négatif après 2023.

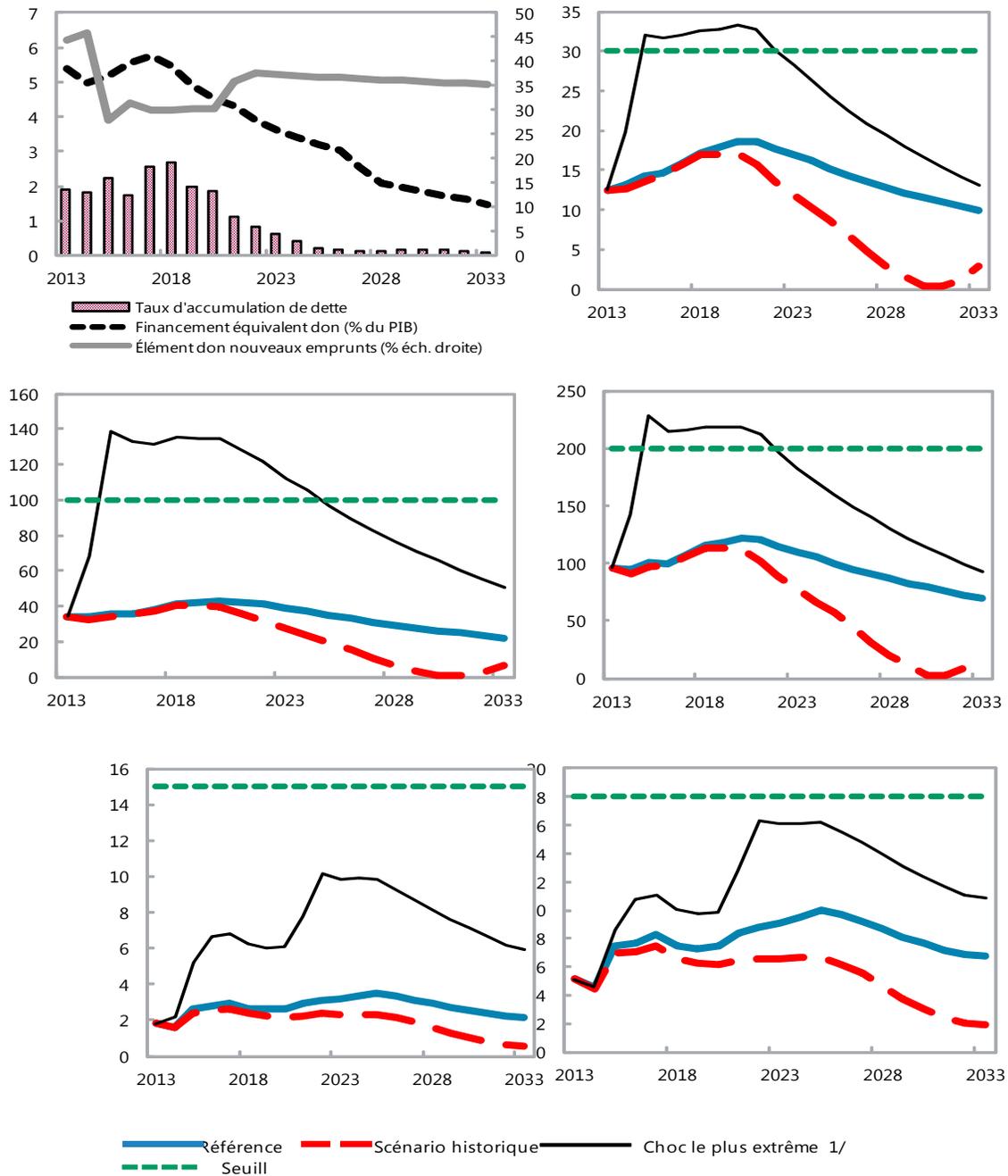
12. La dette publique reste soutenable même dans le cadre des scénarios contenant des chocs. Le plus extrême est un choc sur la croissance du PIB.² Il fait passer la VA du ratio dette/PIB de 14,7 % à un maximum de 23 % en 2021, ce qui reste en deçà de la référence du ratio de dette publique (38 %). L'effet est également significatif sur le ratio dette/exportations qui s'élève à 131,8 % du PIB à long terme (soit 64 points de plus que dans le scénario de référence).

CONCLUSION

13. Du fait de l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques, de la révision en hausse de la série de PIB et du relèvement du taux d'actualisation, la notation de la RDC pour la viabilité de sa dette est rehaussée, passant d'un risque élevé de surendettement à un risque modéré. Toutefois, une proportion non négligeable du profil d'encours et de remboursement de la dette de la RDC est attribuable aux emprunts publiquement garantis finançant les infrastructures de la Sicominex et aux investissements miniers de la même société, qu'il faudra suivre de près. Au regard du cadre actuel, non seulement le pays reste vulnérable à une chute des prix des produits de base qui affaiblirait la croissance et ferait passer la VA des ratios d'endettement au-dessus de leurs seuils, mais un choc assez important sur les prix pourrait compromettre l'équilibre économique du projet minier qui est censé rembourser les emprunts finançant les infrastructures. Cela reporterait sur l'État la charge du remboursement d'une grande part ou de la totalité des emprunts. Il est urgent que la RDC améliore l'établissement des données relatives à l'endettement, y compris celles concernant la Sicominex, et renforce ses moyens d'analyse des risques liés à l'endettement. En attendant, il faut que le pays continue à faire preuve de prudence à l'égard des emprunts externes.

² On suppose que le taux de croissance du PIB réel est à sa moyenne historique moins un écart type en 2014-15.

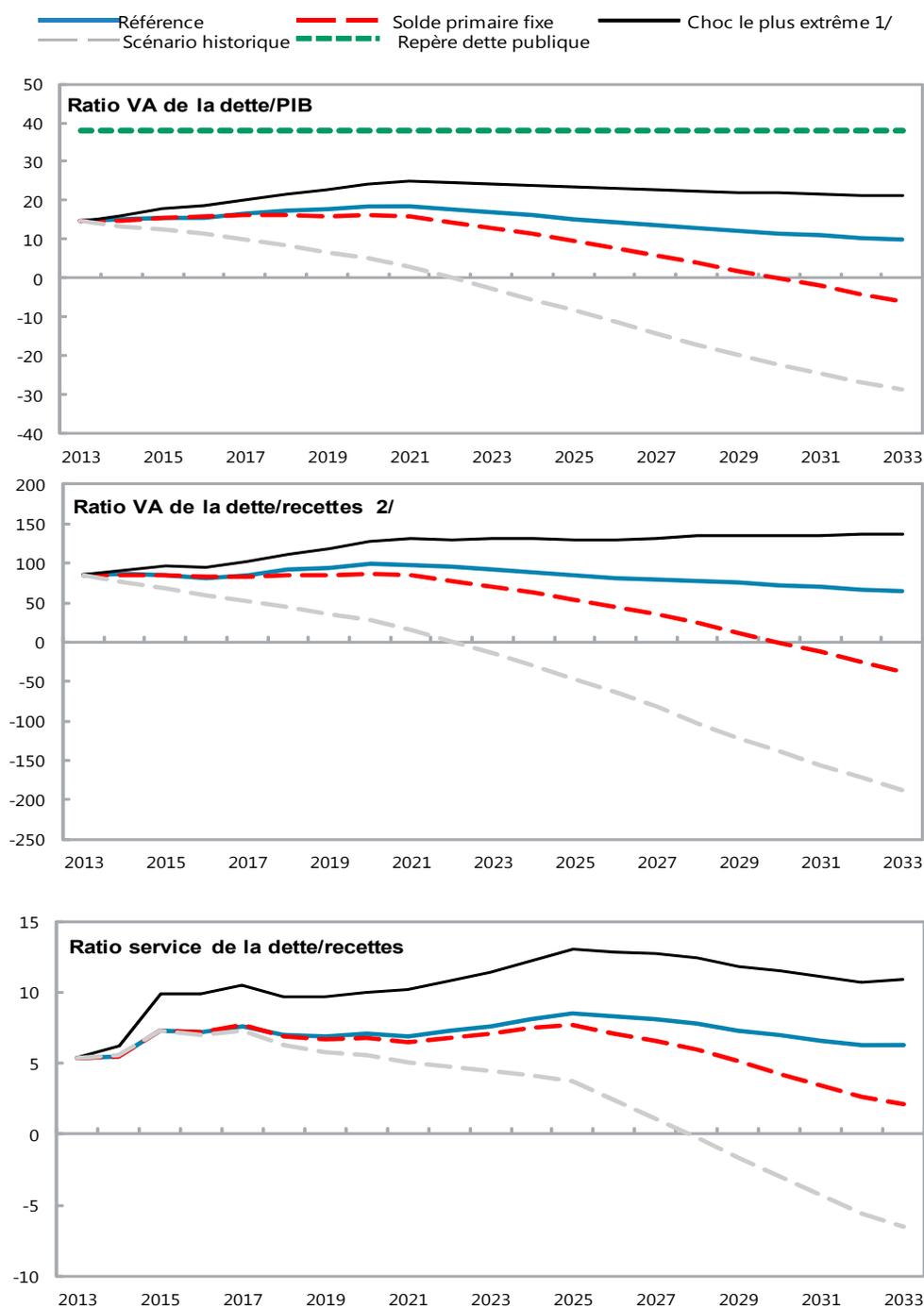
Graphique 1. République démocratique du Congo : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2013-33 1/



Sources: autorités congolaises; estimations et projections des service du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant. Aux graphiques b, c, d, e et f, cela correspond à un choc des exportations.

Graphique 2. République démocratique du Congo : Indicateurs de dette publique selon divers scénarios, 2013-33 ¹



Sources : autorités congolaise; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou

2/ Les recettes comprennent les dons.

Tableau 1. République démocratique du Congo : Cadre de viabilité de la dette extérieure, Scénario de base, 2010-33 1/1

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Actuelle			Moyenne ^{6/} historique	Écart ^{6/} type	Projections											
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-2018 Moyenne	2023	2033	2019-2033 Moyenne		
Dette extérieure (nominale) 1/	24.5	21.3	20.0			23.0	26.0	29.2	30.4	32.1	33.0				24.1	14.2	
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	22.4	19.2	16.9			18.0	19.4	21.0	21.8	23.6	25.2				24.1	14.2	
Variation de la dette extérieure	-59.2	-3.2	-1.3			3.0	3.1	3.1	1.2	1.6	0.9				-1.5	-0.8	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-12.2	-4.5	-2.6			1.1	0.5	-0.1	-0.8	-0.3	0.0				1.9	-1.3	
Déficit extérieur courant hors intérêts	4.7	5.8	7.9	2.9	4.2	10.0	9.2	8.5	7.4	6.9	6.6				5.9	1.5	
Déficit de la balance des biens et services	5.5	4.8	5.9			6.1	2.0	-0.3	-1.1	-1.9	-1.0				-1.8	-9.5	
Exportations	43.6	45.5	34.1			36.4	39.1	40.2	41.3	42.3	41.8				43.9	45.4	
Importations	49.1	50.3	40.0			42.5	41.1	39.9	40.1	40.4	40.8				42.1	35.9	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-3.9	-3.3	-2.9	-3.9	1.0	-5.3	-4.7	-4.1	-4.2	-4.1	-4.0				-3.2	-2.0	
<i>dont : officiels</i>	-3.9	-3.3	-2.9			-5.3	-4.7	-4.1	-4.2	-4.1	-4.0				-3.2	-2.0	
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	3.2	4.3	4.9			9.1	11.9	12.9	12.7	12.9	11.6				10.8	13.1	
IDE nets (négatifs = entrées)	-7.3	-7.0	-7.9	-6.9	1.8	-7.4	-6.9	-6.9	-6.5	-5.6	-5.2				-3.2	-2.6	
Dynamique endogène de la dette 2/	-9.6	-3.4	-2.7			-1.5	-1.7	-1.6	-1.7	-1.6	-1.4				-0.8	-0.3	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.1	0.1			0.1	0.1	0.4	0.4	0.4	0.5				0.4	0.2	
Contribution de la croissance du PIB réel	-5.2	-1.4	-1.3			-1.6	-1.9	-2.0	-2.1	-2.0	-1.9				-1.2	-0.5	
Contribution des variations de prix et de taux de change	-4.5	-2.0	-1.5			
Résiduel (3-4) 3/	-47.0	1.3	1.4			1.8	2.6	3.2	2.1	2.0	0.9				-3.4	0.5	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-22.2	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				0.0	0.0	
VA de la dette extérieure 4/	14.7			17.4	19.8	22.4	23.3	24.3	24.9				17.0	9.9	
En pourcentage des exportations	43.0			47.7	50.6	55.8	56.5	57.6	59.6				38.6	21.7	
VA de la dette extérieure CGE	11.6			12.5	13.2	14.2	14.7	15.9	17.2				17.0	9.9	
En pourcentage des exportations	33.9			34.2	33.8	35.4	35.6	37.6	41.0				38.6	21.7	
En pourcentage des recettes publiques	77.5			95.8	94.9	101.3	99.6	107.1	115.1				109.6	69.3	
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	1.3	1.5	1.9			1.8	1.6	2.6	2.8	2.9	2.7				3.2	2.1	
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	1.3	1.5	1.9			1.8	1.6	2.6	2.8	2.9	2.7				3.2	2.1	
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	4.8	5.4	4.4			5.1	4.6	7.5	7.7	8.3	7.4				9.1	6.8	
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	-411	-112	198			981	944	914	773	1058	1135				2,664	-46	
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	63.9	9.0	9.2			7.1	6.1	5.3	6.2	5.3	5.7				7.3	2.4	
Principales hypothèses macroéconomiques																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	7.1	6.9	7.2	6.0	1.3	8.5	8.7	8.5	7.9	7.3	6.4	7.9	5.1	3.6	4.5		
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	5.7	9.0	7.4	6.0	6.3	0.6	-0.4	0.6	1.1	1.4	2.1	0.9	2.5	2.8	2.5		
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.2	0.5	0.6	2.4	1.5	0.6	0.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.3	1.9	1.6	1.7		
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	79.9	21.5	-13.7	29.0	42.3	16.6	16.5	12.1	11.9	11.5	7.5	12.7	9.9	8.4	7.7		
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	48.6	19.4	-8.5	26.7	32.2	16.1	4.7	5.8	9.7	9.6	9.6	9.3	7.5	2.1	6.2		
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	44.4	45.8	27.9	31.3	30.0	29.9	34.9	37.3	35.2	35.5		
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	12.1	12.4	14.9			13.0	13.9	14.0	14.7	14.8	14.9				15.5	14.2	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	1,948	1,486	1,921			1,668	1,759	1,836	2,120	2,232	2,283				2,259	1,724	
<i>dont : dons</i>	1,848	1,336	1,421			1,318	1,137	1,486	1,770	1,882	1,933				1,920	1,480	
<i>dont : prêts concessionnels</i>	100	150	500			350	622	350	350	350	350				339	244	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			5.4	5.0	5.2	5.6	5.8	5.5				3.6	1.5	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			80.9	73.9	66.7	71.9	65.7	65.1				75.8	72.2	
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (milliards de dollars)	20,500	23,870	27,483			30,012	32,516	35,477	38,690	42,117	45,737				65,427	127,777	
Croissance du PIB nominal en dollars	13.2	16.4	15.1			9.2	8.3	9.1	9.1	8.9	8.6	8.9	7.7	6.5	7.1		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	3,187			3,712	4,255	4,979	5,592	6,583	7,714				10,917	12,404	
(VA - VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcentage)			1.9	1.8	2.2	1.7	2.6	2.7	2.2	0.6	0.1	0.5		
Envois de fonds bruts des travailleurs (millions de dollars)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				0.0	0.0	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	11.6			12.5	13.2	14.2	14.7	15.9	17.2				17.0	9.9	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	33.9			34.2	33.8	35.4	35.6	37.6	41.0				38.6	21.7	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de f)	1.9			1.8	1.6	2.6	2.8	2.9	2.7				3.2	2.1	

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les

projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 2. République démocratique du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-33 (en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	12	13	14	15	16	17	17	10
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	12	13	14	15	16	17	12	3
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2/	12	14	15	17	19	21	23	17
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	12	14	15	16	17	18	18	10
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 3/	12	20	32	32	32	33	28	13
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	12	13	14	15	16	17	17	10
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 4/	12	16	18	19	20	21	19	10
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	12	17	22	22	23	24	22	11
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	12	19	20	21	22	24	24	14
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	34	34	35	36	38	41	39	22
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	34	32	34	35	37	40	27	6
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2/	34	36	38	40	44	49	52	37
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	34	33	35	35	37	40	38	21
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 3/	34	68	138	133	132	135	112	50
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	34	33	35	35	37	40	38	21
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 4/	34	40	46	45	47	50	44	23
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	34	46	60	59	59	63	55	27
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	34	33	35	35	37	40	38	21
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	96	95	101	100	107	115	110	69
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	96	90	97	98	106	113	77	21
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2/	96	100	109	112	125	139	148	119
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	96	98	107	105	113	122	116	73
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 3/	96	142	228	214	216	219	182	92
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	96	94	101	99	106	114	109	68
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 4/	96	112	131	127	132	139	126	74
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	96	119	154	147	152	158	139	78
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	96	134	143	140	151	162	154	97

Tableau 2. République démocratique du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013-33 (fin)
(en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	2	2	3	3	3	3	3	2
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	2	2	2	3	3	2	2	1
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2/	2	2	3	3	3	3	4	3
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	3	3	3	3	3	2
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 3/	2	2	5	7	7	6	10	6
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	2	2	3	3	3	3	3	2
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 4/	2	2	3	3	3	3	4	2
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	2	2	3	4	4	3	5	3
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	2	2	3	3	3	3	3	2
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	5	5	7	8	8	7	9	7
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	5	4	7	7	7	7	7	2
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2/	5	5	7	8	9	8	11	11
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	5	5	8	8	9	8	10	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 3/	5	5	9	11	11	10	16	11
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	5	5	8	8	8	8	9	7
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 4/	5	5	8	8	9	8	11	8
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	5	5	8	9	10	9	12	8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	5	7	11	11	12	11	13	10
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	33	33	33	33	33	33	33	33

Sources: autorités congolaises; estimations et projections des service du FML

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 3. République démocratique du Congo : Cadre de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2010-33
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			s/		Estimation						Projections			
	2010	2011	2012	Moyenne	Ecart type	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyenne	2023	2033	2019-33 Moyenne
Dette du secteur public 1/	26.9	22.8	19.8			20.4	21.3	22.3	22.7	24.2	25.5		24.1	14.2	
<i>dont : libellée en devises</i>	22.4	19.2	16.9			18.0	19.4	21.0	21.8	23.6	25.2		24.1	14.2	
Variation de la dette du secteur public	-62.7	-4.1	-3.1			0.6	0.9	1.1	0.4	1.5	1.3		-1.0	-0.8	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-26.2	-4.5	-4.9			-1.4	-0.8	-1.4	-1.5	0.0	0.6		0.7	3.6	
Déficit primaire	-4.4	1.1	-0.7	-1.2	1.4	1.6	2.0	1.3	1.2	2.6	3.1	2.0	2.9	4.4	3.4
Recettes et dons	21.1	18.0	20.1			17.4	17.4	18.2	19.3	19.3	19.1		18.4	15.4	
<i>dont : dons</i>	9.0	5.6	5.2			4.4	3.5	4.2	4.6	4.5	4.2		2.9	1.2	
Dépenses primaires (hors intérêts)	16.8	19.0	19.4			19.0	19.5	19.5	20.5	21.9	22.2		21.3	19.8	
Dynamique automatique de la dette	-17.3	-4.1	-2.8			-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.5		-1.3	-0.7	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-10.8	-3.8	-2.9			-1.6	-1.5	-1.4	-1.5	-1.4	-1.4		-1.3	-0.7	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-4.9	-2.0	-1.4			0.0	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0		-0.1	-0.2	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-5.9	-1.7	-1.5			-1.5	-1.6	-1.7	-1.6	-1.5	-1.5		-1.2	-0.5	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-6.4	-0.3	0.1			0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-4.6	-1.5	-1.4			-1.6	-1.4	-1.4	-1.3	-1.2	-1.0		-0.9	-0.1	
Produit des privatisations (néгатif)	-4.6	-1.5	-1.4			-1.6	-1.4	-1.4	-1.3	-1.2	-1.0		-0.9	-0.1	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-36.5	0.4	1.8			2.0	1.7	2.5	1.9	1.6	0.7		-1.6	-4.4	
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public	14.4			14.8	15.0	15.6	15.6	16.5	17.5		17.0	9.9	
<i>dont : libellée en devises</i>	11.6			12.5	13.2	14.2	14.7	15.9	17.2		17.0	9.9	
<i>dont : extérieure</i>	11.6			12.5	13.2	14.2	14.7	15.9	17.2		17.0	9.9	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect public)	
Besoin de financement brut 2/	-3.6	2.0	0.2			2.6	3.0	2.6	2.6	4.1	4.4		4.3	5.3	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	71.8			85.1	86.3	85.5	80.9	85.5	91.3		92.1	64.1	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	96.7			113.9	108.0	111.0	106.0	111.2	117.2		109.6	69.3	
<i>dont : extérieure 3/</i>	77.5			95.8	94.9	101.3	99.6	107.1	115.1		109.6	69.3	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	3.8	5.2	4.5			5.4	5.4	7.3	7.2	7.6	6.9		7.6	6.3	
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	6.6	7.5	6.0			7.2	6.8	9.5	9.5	9.9	8.9		9.1	6.8	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	58.3	5.2	2.4			1.0	1.2	0.2	0.8	1.1	1.8		3.8	5.2	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	7.1	6.9	7.2	6.0	1.3	8.5	8.7	8.5	7.9	7.3	6.4	7.9	5.1	3.6	4.5
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.2	0.5	0.6	2.5	1.5	0.7	0.7	2.2	2.2	2.2	2.2	1.7	1.9	1.6	1.8
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	-8.7	-1.7	0.4	-0.1	14.3	1.0
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	17.4	10.3	7.5	16.9	9.1	0.7	1.3	2.9	4.0	4.8	5.6	3.2	6.0	6.4	6.0
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	39.2	21.3	9.1	7.4	13.0	6.4	11.3	8.7	13.4	14.7	7.9	10.4	4.5	2.9	3.7
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	44.4	45.8	27.9	31.3	30.0	29.9	34.9	37.3	35.2	...

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Le secteur public comprend l'administration centrale et certaines entreprises publiques.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 4. République démocratique du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2013-33

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	14.8	15	16	16	17	17	17	10
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	15	13	13	11	10	9	-3	-29
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	15	15	16	16	16	16	13	-6
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	15	15	16	16	17	18	19	15
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	15	16	18	19	20	22	24	21
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	15	14	14	14	15	16	16	9
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	15	14	14	14	16	18	20	18
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	15	20	19	19	19	20	19	13
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	15	22	22	22	22	23	22	13
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	85	86	85	81	85	91	92	64
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	85	76	68	58	52	44	-14	-188
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	85	85	85	82	84	85	70	-38
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	85	87	86	82	87	94	101	97
	0							
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	85	91	96	94	102	112	131	137
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	85	79	75	72	77	83	85	59
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	85	79	74	74	82	92	109	113
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	85	113	107	98	99	103	105	85
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	85	124	120	112	115	120	117	83
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	5	5	7	7	8	7	8	6
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	5	6	7	7	7	6	4	-7
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	5	5	7	7	8	7	7	2
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	5	5	7	7	8	7	8	8
	0							
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	5	6	8	8	8	8	9	11
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	5	5	7	7	7	7	7	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	5	6	7	7	8	7	8	9
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	5	6	10	10	11	10	11	11
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	5	5	8	8	8	8	10	8

Sources : autorités congolaise; estimations et projections des services du FMI.
 1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.
 2/ Les recettes comprennent les dons.



Communiqué de presse n°14/283
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 16 juin 2014

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République démocratique du Congo

Le 9 juin 2014, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV¹ avec la République démocratique du Congo (RDC).

La RDC a enregistré une forte croissance économique vigoureuse ces dernières années (7 % en moyenne au cours de la période 2010–12) en dépit d'un contexte sécuritaire difficile. La production minière et les investissements y associés restent les principaux moteurs de cette forte croissance, bien que la contribution d'autres secteurs, notamment l'agriculture ait augmenté poussant ainsi le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel à 8,5 % en 2013. Une politique budgétaire restrictive et l'absence de choc majeur sur les prix ont contribué à réduire davantage l'inflation, qui est tombée à un niveau historique de 1 % à la fin de 2013. L'augmentation des exportations minières et le niveau soutenu des flux d'investissements étrangers ont contribué à un excédent de la balance globale des paiements. Cependant, l'augmentation des réserves de change brutes en 2013 n'a pu maintenir la couverture des réserves qu'à 7,7 semaines d'importations de biens et services non liées à l'aide, un niveau qui reste faible même si le taux de change est demeuré remarquablement stable depuis 2010.

En dépit de cette croissance économique vigoureuse, la pauvreté reste omniprésente et l'économie vulnérable. L'espace budgétaire limité et la pratique de compenser les chocs sur les recettes par des ajustements des dépenses n'ont pas permis de soutenir les investissements en faveur de la lutte contre la pauvreté, nécessaires pour réaliser une croissance inclusive, d'où une montée des revendications de la population pour un meilleur partage des retombées de la croissance.

Les progrès des réformes structurelles ont été mitigés. Le gouvernement a mis en œuvre des

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

réformes importantes visant à dédollariser l'économie, à développer les marchés financiers et à améliorer la gestion des finances publiques. La Banque centrale du Congo (BCC) a introduit avec succès de nouvelles coupures du franc congolais et le gouvernement a généralisé le système de paiement des salaires des fonctionnaires par les banques. Les réformes de la gestion des finances publiques ont progressé aussi, avec une amélioration de la chaîne de la dépense et une réduction des dépenses en attente de paiement. Par contre, les réformes structurelles visant à accroître l'indépendance de la BCC, notamment en ce qui concerne sa capitalisation, ainsi qu'à améliorer la transparence et la gouvernance des entreprises publiques du secteur minier ont accusé beaucoup de retard.

Les perspectives de croissance à moyen terme restent favorables. La croissance devrait s'établir à 8,7 % en 2014 et en moyenne à 7,5 % sur la période 2015–18. Le secteur minier devrait rester le moteur principal de la croissance, notamment du fait de l'accélération de la phase d'investissement de Sicominex, du Projet de coopération sino-congolais. En ce qui concerne l'inflation, la projection est de 4 % en 2014, un objectif réalisable compte tenu de la faible inflation actuelle, de la possibilité de stérilisation des liquidités excessives par la BCC, et de l'absence de choc extérieur prévu sur les prix. Une baisse des cours internationaux des principaux produits miniers exportés par la RDC représente le risque principal pour les perspectives économiques du pays.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs félicitent les autorités d'avoir préservé la stabilité macroéconomique face à un environnement extérieur et intérieur difficile, mais ils notent que, en dépit de la croissance vigoureuse enregistrée au cours des dernières années, la pauvreté reste importante et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est compromise. Les administrateurs notent avec satisfaction l'évolution positive observée récemment sur le front de la sécurité et encouragent les autorités à en tirer avantage pour consolider les gains macroéconomiques récents et accélérer les réformes structurelles nécessaires pour promouvoir une croissance diversifiée, durable et plus solidaire.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de créer un espace budgétaire de manière à accroître les dépenses sociales prioritaires et à engager les investissements publics nécessaires pour atteindre les OMD. Cet espace budgétaire devrait être créé par le biais d'une amélioration de la gestion des finances publiques, d'un effort accru de mobilisation des recettes intérieures, notamment celles qui ne sont pas tirées des ressources naturelles et un meilleur alignement du budget sur le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. À cet égard, les administrateurs appellent à améliorer l'administration fiscale,

² À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>

notamment en s'attaquant aux lacunes avérées de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en maîtrisant l'assiette fiscale et en redoublant d'efforts pour accroître la contribution du secteur minier au budget.

Dans ce contexte, les administrateurs appellent à améliorer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources naturelles ainsi qu'à renforcer le contrôle des entreprises publiques du secteur minier. L'adoption de mesures correctives dans ce domaine pourrait préparer le terrain pour des discussions sur un éventuel nouvel accord. Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire d'accélérer les réformes, notamment en adoptant un code minier et une loi sur les hydrocarbures conformes aux meilleures pratiques internationales, et encouragent le respect intégral des critères de l'Initiative pour la transparence des industries extractives et l'adoption d'un cadre renforcé pour la lutte contre le blanchiment des capitaux. À cet égard, les administrateurs recommandent une meilleure gestion de la fiscalité minière et des actifs miniers de manière à éviter un manque à percevoir de la part des entreprises publiques du secteur des ressources naturelles.

Les administrateurs appellent à opérer des réformes essentielles à la BCC afin d'en accroître l'indépendance opérationnelle et la responsabilisation, renforcer sa capacité à mener la politique monétaire, maintenir la stabilité des prix et la stabilité du secteur financier et restaurer la confiance vis-à-vis des marchés. Dans ce contexte, les administrateurs saluent l'adoption par les autorités d'un plan d'action triennal qui inclut les recommandations du programme d'évaluation du secteur financier (PESF). Les administrateurs recommandent de mettre en œuvre promptement les mesures principales, notamment la recapitalisation de la BCC, l'adoption du projet de loi sur les statuts de la BCC et de la loi bancaire, ainsi que l'abandon des activités non essentielles. Il convient aussi de renforcer les capacités de la BCC sur le plan de l'analyse, de la réglementation et du contrôle.

Les administrateurs appellent à une plus grande flexibilité du taux de change afin d'accumuler davantage de réserves de change, et ce faisant accroître la résilience de l'économie aux chocs exogènes tout en continuant à renforcer la confiance des marchés, surtout dans le contexte de la stratégie de dédollarisation de l'économie adoptée par les autorités.

République démocratique du Congo : principaux indicateurs économiques, 2012–16

	2012	2013	2014	2015	2016
PIB et prix	(Variation annuelle en pourcentage ; sauf indication contraire)				
PIB réel	7,2	8,5	8,7	8,5	7,9
Déflateur du PIB	7,5	0,7	1,3	2,9	4,0
Prix à la consommation, moyenne sur la période	2,1	0,8	2,4	4,1	4,8
Prix à la consommation, fin de période	2,7	1,0	3,7	4,5	5,0
Secteur extérieur					
Exportations, f.à.b. (dollars)	-13,7	16,6	16,5	12,1	11,9
Importations, f.à.b. (Dollars)	-7,0	16,3	5,1	6,2	10,1
Volume des exportations	-1,7	25,0	7,5	12,1	11,5
Volume des importations	-7,8	15,4	8,7	7,9	10,5
Termes de l'échange	-11,5	-7,2	12,4	2,0	1,0
	(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens				
Monnaie et crédit					
Monnaie au sens large	21,1	18,1	10,1	13,1	...
Avoirs extérieurs nets	22,9	2,3	10,7	7,1	...
Avoirs intérieurs nets	-1,9	15,7	-0,5	6,1	...
Crédit intérieur	-4,6	14,5	5,2	5,9	...
Dont :					
Crédit net à l'État (variation annuelle en pourcentage)	-18,9	3,6	-0,2	0,3	...
Crédit au secteur privé (variation annuelle en pourcentage)	25,6	26,5	11,9	12,0	...
	(En pourcentage du PIB)				
Finances de l'administration centrale					
Recettes et dons	20,1	17,4	17,4	18,2	19,3
Recettes	14,9	13,0	13,9	14,0	14,7
Dons	5,2	4,4	3,5	4,2	4,6
Dépenses	19,5	19,1	19,6	19,9	20,9
Solde budgétaire intérieur (base caisse)	1,2	0,2	0,5	0,7	0,7
Capacité/besoin de financement (solde global, dons compris)	0,6	-1,7	-2,2	-1,7	-1,6
Investissement et épargne					
Épargne nationale brute	12,3	11,2	12,2	13,7	15,8
Publique	3,7	2,9	3,4	3,8	4,3
Non publique	8,5	8,3	8,8	9,9	11,5
Investissement	20,3	21,3	21,6	22,7	23,8
Public	6,1	6,4	6,2	6,6	7,0
Non public	14,2	14,9	15,3	16,1	16,8
Balance des paiements					
Exportations de biens et services	34,1	36,4	39,1	40,2	41,3
Importations de biens et services	40,0	42,5	41,1	39,9	40,1
Solde des transactions courantes, transferts compris	-8,0	-10,1	-9,3	-8,8	-7,8
Solde des transactions courantes, transferts exclus	-10,9	-15,4	-14,0	-12,9	-12,0
Réserves officielles brutes (fin de période, millions de	1,645	1,695	1,905	1,955	2,165

Réserves officielles brutes (semaines d'importations de	7,7	7,7	8,4	8,1	8,6
	(Millions de dollars ; sauf indication contraire)				
Dettes publiques extérieures					
Encours total, y compris FMI	4,662	5,196	6,055	7,096	8,012
Valeur actuelle de la dette ³	5,354	3,205	3,918	4,504	5,139
Valeur actuelle de la dette (en pourcentage exportations de	57,0	29,5	31,1	32,0	32,7
Service de la dette inscrit à l'échéancier	181,7	194,6	189,3	330,0	366,5
Pourcentage des exportations de biens et services	1,9	1,8	1,5	2,3	2,3
Pourcentage des recettes publiques	4,4	5,0	4,2	6,6	6,4
Taux de change (francs congolais pour 1 dollar)					
Moyenne de la période	919	919
Fin de période	915	926
<i>Pour mémoire :</i>					
PIB nominal (milliards de francs congolais) ¹	25,250	27,596	30,390	33,939	38,094

Sources : autorités congolaises, et estimations et projections des services du FMI.

¹ À compter de 2012, l'INS calcule l'IPC à l'aide d'une méthodologie révisée. Selon la méthodologie précédente, l'IPC pour 2012 s'élevait à 5,7 % (fin de période) et à 9,3 % (moyenne).

² Les projections pour 2011 et au-delà tiennent compte des sorties de bénéfices des compagnies minières.

³ Les projections reposent sur les calculs de l'analyse de viabilité de la dette PPTE 2010 (EBS/10/121, 16/6/2010). Elles incluent l'aide au-delà des conditions de l'initiative PPTE renforcée qui a été accordée par certains créanciers membres du Club de Paris. Pour les exportations, il s'agit d'une moyenne mobile glissante sur trois ans.

DÉCLARATION DE KOSSI ASSIMAI DOU, ADMINISTRATEUR
POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
9 JUIN 2014

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC), pays que je représente, tiennent à remercier les administrateurs, la direction et les services du FMI pour leur soutien continu, pour le dialogue constructif qu'ils ont engagé avec elles, et pour leurs précieux conseils sur la politique macroéconomique. Les autorités attachent un grand prix aux échanges de vues informatifs et francs qu'elles ont eus avec la mission au cours des consultations de 2014 au titre de l'article IV et expriment leurs remerciements aux services du FMI pour leurs conseils et recommandations de politique économique. Elles demeurent résolues à mener des politiques macroéconomiques prudentes qui préserveraient la stabilité macroéconomique et à continuer de progresser vers une croissance plus forte et durable.

Après des années d'instabilité macroéconomique caractérisées surtout par une hyperinflation ou une forte inflation, la RDC a obtenu ces dernières années des résultats macroéconomiques solides à la fois dans le cadre du programme (2009–12) appuyé par le Fonds monétaire international (FMI) et durant la période postérieure au programme. En particulier, la croissance s'est accélérée ces dernières années, atteignant 8,5 % en 2013, et elle devrait, selon les prévisions des services du FMI, se situer à 8,7 % cette année – quoique les autorités jugent ces prévisions quelque peu prudentes et s'attendent à voir la croissance s'établir à 9,5 % cette année et dépasser 10 % dans la période 2015–17, sous l'effet de la poursuite d'une forte expansion de la production dans les secteurs minier et agricole. L'inflation est tombée à un niveau à un chiffre depuis 2012 par suite d'une politique budgétaire et monétaire prudente qui s'est traduite par des excédents budgétaires intérieurs et la maîtrise de l'excès de liquidité. En dépit des résultats inégaux obtenus en 2013 dans le domaine des recettes, qui tiennent principalement aux défis de la mise en application de la nouvelle taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (augmentation des crédits de TVA, changements comptables liés au compte de remboursement de la TVA), les objectifs fixés en matière de solde budgétaire ont été atteints grâce à des ajustements habiles des dépenses, guidés par l'ancrage d'un financement zéro de la banque centrale.

Faisant fond sur ces résultats encourageants et aidées par des perspectives de croissance favorables à moyen terme, les autorités de la RDC restent déterminées à diversifier et à transformer l'économie au moyen d'investissements importants dans les secteurs non miniers, dont l'agriculture, les transports et les communications. Leur objectif est de renforcer les recettes publiques face aux chocs provenant des prix des produits de base, d'accroître la marge de manœuvre budgétaire qui est si nécessaire pour répondre aux besoins sociaux et à s'attaquer résolument à la pauvreté persistante par une croissance plus forte et génératrice d'emploi, notamment dans l'agriculture, secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Ce faisant, les autorités sont conscientes de l'importance qu'il y a à préserver une stabilité macroéconomique durement acquise; elles continueront à prendre des mesures pour améliorer la transparence et la gouvernance dans le secteur des ressources naturelles

qui, elles le reconnaissent, devrait contribuer davantage au budget, ainsi que pour faire progresser la stabilité et le développement du secteur financier. Les autorités souscrivent dans leurs grandes lignes aux principales recommandations de politique économique formulées par les services du FMI.

I. DÉFIS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Comme indiqué ci-dessus, les résultats de la RDC en matière de croissance ont été solides en 2013, grâce à une conjoncture extérieure favorable et sous l'effet de l'expansion du secteur minier et des bonnes performances des secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce. L'inflation est tombée à de faibles niveaux et le taux de change est resté stable. La couverture des réserves s'est stabilisée à environ 8 semaines d'importations de biens et services, mais, en termes nominaux, les réserves ont continué à s'accumuler par suite d'une politique volontariste de la part de la banque centrale.

Dans le domaine de la politique budgétaire, les autorités ont réussi à accroître les dépenses en capital financées sur ressources intérieures de l'équivalent de 1 % du PIB pour répondre à des besoins d'investissement constants, en dépit d'un ajustement à la baisse des dépenses nécessité par des recettes inférieures aux prévisions, une baisse de l'aide budgétaire et une réduction des dons au titre de projets de la part des bailleurs de fonds.

En ce qui concerne le secteur extérieur, l'augmentation du déficit des transactions courantes en 2013 tient essentiellement à un accroissement des importations d'équipement minier ainsi que des rapatriements de bénéfices. Le déficit continue à être financé par une croissance des investissements directs étrangers (IDE).

Les autorités de la RDC sont conscientes des risques qu'une forte dépendance de l'économie à l'égard du secteur des ressources naturelles ou une reprise du conflit armé font peser sur la stabilité macroéconomique et les perspectives favorables. Elles souscrivent pleinement à l'évaluation des risques effectuée par les services du FMI et accueillent favorablement le conseil qu'ils leur ont donné pour faire face à ces risques, notamment celui de déployer des efforts pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures autres que les ressources naturelles, accroître le volant de réserves internationales à des fins de protection contre les chocs extérieurs défavorables. Mettant à profit les progrès vers le rétablissement de la paix dans la région au titre de l'Accord-cadre pour la paix, signé en février 2013 à Addis-Abeba, les autorités de la RDC poursuivent leurs efforts pour prévenir la reprise du conflit armé.

II. VERS UNE CROISSANCE SOUTENUE ET INCLUSIVE SUR FOND DE MAINTIEN DE LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE

A. Politiques et réformes macroéconomiques

Les autorités de la RDC maintiendront leur ancrage budgétaire pour consolider la viabilité budgétaire et la stabilité macroéconomique, à savoir notamment une faible inflation et un taux de change stable. Elles mettent l'accent sur la mobilisation de recettes, en particulier par

un suivi étroit des remboursements de TVA, un contrôle plus rigoureux de l'assiette fiscale et des efforts visant à accroître la contribution du secteur minier au budget pour qu'elle corresponde à sa juste part dans l'économie. En particulier, le potentiel de croissance des recettes mis en lumière par les services du FMI (appendice II) confirme la vision des autorités dans ce domaine. Confrontées à des contraintes de capacité administrative et infrastructurelle, les autorités accueillent favorablement le conseil du FMI sur un nouveau code minier et son assistance technique en matière de mobilisation de recettes fiscales auprès du secteur minier. Elles conviennent que la poursuite de la discipline budgétaire, alliée à une bonne stratégie de gestion de la dette — fondée sur des emprunts concessionnels — et à un renforcement de la capacité de gestion de la dette, aidera au maintien de la notation de la viabilité de la dette du pays, qui s'est récemment améliorée, passant à celle de « risque de surendettement modéré ».

L'objectif de la politique monétaire restera de maîtriser l'inflation dans un régime de taux de change flexible. Les autorités pensent, comme les services du FMI, que, pour consolider la stabilité macroéconomique, il faudra en outre réformer la banque centrale, à savoir la Banque centrale du Congo (BCC), en vue d'en faire une institution plus efficace et redevable de ses actes. Le rythme des réformes à la banque centrale s'est accéléré. Celle-ci a pour but de se désengager des activités non essentielles et de se concentrer sur la politique monétaire et le renforcement des dispositifs de réglementation et de contrôle du secteur financier. La recapitalisation de la banque centrale reste l'axe central du programme de réformes des autorités et il y sera procédé ainsi qu'à l'amélioration des opérations de la BCC.

B. Une croissance soutenue et inclusive

Les autorités partagent le point de vue sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques visant à assurer une croissance soutenue et à faire en sorte qu'elle soit inclusive. Elles sont conscientes de la nécessité impérieuse de s'attaquer au déficit d'électricité, de développer le réseau routier, notamment entre les régions rurales productives et les villes consommatrices, et d'améliorer le climat des affaires. À cet égard, elles mettent l'accent sur le développement de l'agriculture, secteur qui est à forte intensité de main-d'œuvre et dans lequel des investissements importants sont en cours de négociation avec des partenaires extérieurs. Il est en outre procédé à la promotion de petits projets agricoles. Les autorités accueillent avec satisfaction une assistance technique dans le domaine de la gestion des finances publiques, qui devrait aider à améliorer la qualité des dépenses et l'exécution du budget.

III. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La RDC a fait des progrès sensibles dans l'accroissement de la transparence dans le secteur des ressources naturelles. Elles continueront à publier les contrats miniers ainsi que des productions et exportations annuelles. Sous la direction de la plus haute autorité, des conférences nationales sur la gestion des ressources minières (CNGRM) se tiennent à présent tous les ans pour promouvoir les pratiques optimales en matière de transparence et de gouvernance dans le secteur. Les recommandations sont prises en compte dans la matrice de gouvernance établie en accord avec la Banque mondiale pour renforcer la transparence de la

gestion des ressources naturelles. Enfin, les autorités souscrivent au conseil des services du FMI sur le gouvernement des entreprises publiques opérant dans le secteur, en particulier sur la nécessité d'améliorer la gestion et sur le suivi étroit par l'État — unique ou principal actionnaire — de la vente d'actifs par les entreprises publiques.

IV. STABILITÉ ET APPROFONDISSEMENT DU SECTEUR FINANCIER

Les autorités se félicitent des résultats du premier Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), notant la nécessité de développer le système financier, d'instituer un contrôle fondé sur les risques pour permettre au secteur bancaire de mieux faire face aux chocs de liquidité et de renforcer le cadre réglementaire et sa mise en œuvre. Les recommandations issues du PESF sont déjà en cours d'application sous la forme d'un plan d'action exhaustif.

Les autorités ont pris bonne note des conditions préalables à une stratégie de dédollarisation crédible présentées par les services du FMI, parmi lesquelles i) la stabilité macroéconomique et un accroissement de la couverture des réserves en vue de renforcer la crédibilité de la monnaie nationale; ii) un mandat crédible pour la banque centrale, dont l'objectif premier sera d'assurer la stabilité des prix; iii) l'efficacité, l'indépendance et la responsabilisation de la banque centrale; iv) un cadre juridique et réglementaire bien clair pour le secteur bancaire; et v) le renforcement de l'infrastructure financière et du dispositif de contrôle. Elles poursuivent leurs efforts pour remplir ces conditions préalables tout en encourageant l'utilisation de la monnaie nationale, le franc congolais, en promouvant le paiement en monnaie nationale des impôts des sociétés minières et des charges d'exploitation du Trésor.

V. CONCLUSION

La RDC, pays que je représente, a obtenu des résultats macroéconomiques solides ces dernières années. Conscientes du long chemin qu'elles ont à parcourir pour mettre l'économie sur la voie d'une croissance soutenue et inclusive, les autorités de la RDC marquent leur attachement à des politiques saines et à des réformes transformatrices. L'aide des donateurs reste d'une importance critique pour la RDC dans les efforts qu'elle déploie actuellement en vue de renforcer son économie, de venir à bout des contraintes de capacité, de développer ses ressources et de réduire la pauvreté. À cet égard, les autorités se réjouissent du soutien que le FMI continue à apporter à la RDC et attendent avec impatience un plus grand engagement du FMI dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit, qui aiderait à mobiliser, par effet de catalyse, les concours des donateurs et permettrait à la RDC d'atteindre ses objectifs de développement.